

Rapport du

MINISTÈRE

de la

CITOYENNETÉ

et de

L'IMMIGRATION

1960 - 1961

Roger Duhamel, M.S.R.C.

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

Ottawa, 1962

*Prix : 50 cents*

Prix : 50 cents No. de catalogue Ci 1 - 1961 F

En vente chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Canada

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction

État financier

Direction de la citoyenneté canadienne

Intégration des immigrants

Développement du sens civique

Organismes et activités des groupes ethniques

Les Indiens

Le carillon de la tour de la paix

Direction de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne

Tableau 1 - Enregistrement de la citoyenneté, 1947 - 1960 inc

Tableau 2 - Répartition par province des personnes admises à la citoyenneté canadienne, 1959 et 1960

Tableau 3 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon la résidence et la période d'immigration

Tableau 4 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le pays d'allégeance antérieure, 1959 et 1960

Tableau 5 - Personnes admises à la, citoyenneté canadienne, selon le pays d'allégeance antérieure et la période d'immigration

Tableau 6 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le sexe, l'âge et la période d'immigration

Tableau 7 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le sexe, l'état matrimonial et la période d'immigration

Tableau 8 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le pays d'allégeance antérieure, le sexe, l'état matrimonial et la citoyenneté du conjoint

Tableau 9 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le groupe professionnel et la période d'immigration

Direction de l'immigration

Législation

Formation et roulement

Placement et établissement

Aide financière aux immigrants

Mouvements spéciaux

Transport aérien

Services du transport direct

Remerciements

Tableau 1 - Immigrants venus au Canada, 1852 - 1950

Tableau 2 - Immigrants par groupes d'âge, selon le sexe et l'état matrimonial, 1960

Tableau 3 - Origine et destination des immigrants, 1960

Tableau 4 - Origine ethnique des immigrants, 1925 - 1960

Tableau 5 - Origine ethnique des immigrants, par pays de citoyenneté, 1960

Tableau 6 - Origine ethnique des immigrants, par pays de dernière résidence permanente, 1960

Tableau 7 - Origine ethnique et emploi projeté des immigrants

Tableau 8 - Emploi projeté des immigrants, par province de destination, 1960

Direction des affaires indiennes  
Conseils de bandes  
Développement économique  
Chasse et pêche  
Prêts provenant de la caisse renouvelable  
Bien-être  
Programmes d'emploi durant l'hiver  
Éducation  
Division des réserves et de la caisse de fiducie  
Caisse de fiducie et annuités  
Génie et construction  
Noms et emplacements des agences indiennes  
Situation par province

Tableaux statistiques des affaires indiennes

Tableau 1 - Population indienne, 1949, 1954 et 1960

Tableau 2 - Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province

Tableau 3 - États des dépenses, 1960 - 1961

Tableau 4 - Prêts provenant de la caisse renouvelable, année terminée le 31 mars 1961

Tableau 5 - Fonds des bandes indiennes pour l'année terminée le 31 mars 1961

Tableau 6 - Éducation des Indiens - Total des dépenses, 1960 - 1961

Tableau 7 - Programme de construction de maisons, 1960 - 1961

Tableau 8 - Nombre d'écoles du Gouvernement, classées selon le nombre de salles de classe régulières, année terminée le 31 mars 1961

Tableau 9 - Pensionnaires fréquentant les cours d'internats indiens, par province, janvier 1961

Tableau 10 - Étudiants indiens fréquentant les écoles provinciales, privées et territoriales

Tableau 11 - Nombre de professeurs chargés de la formation professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, par province, au 31 décembre 1960

Tableau 12 - Inscription aux externats indiens, par province, au 1er, janvier 1961

Tableau 13 - Pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens, par province, au 1er janvier 1961

Tableau 14 - Pensionnaires d'internats fréquentant les écoles non indiennes, par province, 1960 - 1961

Tableau 15 - Externes fréquentant les pensionnats indiens, par province, au 1er, janvier 1961

Tableau 16 - Inscription des élèves indiens de langue française aux écoles indiennes du Québec, au 1er, janvier 1961

Tableau 17 - Élèves non indiens inscrits aux écoles indiennes, au 1er, janvier 1961

Tableau 18 - Détail de l'inscription des élèves indiens 1960 - 1961

Tableau 19 - Pensionnaires d'internats indiens, classés selon le culte, par province, 1960 - 1961

Tableau 20 - Détail de l'inscription dans les écoles indiennes, 1960 - 1961

## **Direction des affaires indiennes**

### **Directeur : H.M. Jones**

L'accroissement rapide de la population indienne est actuellement un des aspects les plus remarquables des affaires indiennes. Cette population, qui a passé de 151,558 à 179,126 entre les deux derniers recensements indiens en 1954 et en 1959, avait dépassé 185,000, le 31 mars 1961.

En même temps que leur nombre augmente, les Indiens ont de plus en plus tendance à quitter les réserves. Environ 26 p. 100 vivent aujourd'hui en dehors des réserves, la plupart dans des collectivités non indiennes.

Cet accroissement considérable de la population indienne et cet exode ont exigé l'intensification et l'extension des programmes portant sur l'éducation, le développement économique et le bien-être. La Division du génie et de la construction, et la Division des réserves et de la caisse de fiducie ont dû faire face à une demande accrue de services.

On encourage les Indiens à assumer plus de responsabilité dans l'administration de leurs propres affaires. La Direction aide les Indiens à participer pleinement à la vie sociale et économique du pays, en leur permettant d'acquérir une instruction plus poussée, d'apprendre des métiers, de se trouver des emplois et de profiter d'autres programmes organisés à leur intention; et elle est secondée dans ses efforts, en ce qui touche par exemple le bien-être, par les organismes provinciaux et les sociétés particulières.

Des spécialistes faisant partie du personnel de la Direction ont travaillé en collaboration avec le Service national de placement et aidé un grand nombre d'Indiens à se trouver des emplois réguliers. En outre, un nombre beaucoup plus important d'Indiens ont obtenu des emplois de courte durée en comparaison des années passées. Le programme de développement économique a compris aussi l'introduction d'un nombre considérable de bestiaux dans les réserves des provinces de l'Ouest, en vertu d'un système de rotation de troupeaux que l'on y a adopté.

Vingt-neuf bandes de l'Ontario administrent aujourd'hui leur programme d'assistance publique, aux mêmes conditions que les municipalités non indiennes. Cette réalisation a été possible grâce à l'extension que l'on a donnée à la Loi de l'Ontario concernant le bien-être en général, pour qu'elle englobe les bandes indiennes, et à l'application de l'article 68 de la Loi sur les Indiens. Un autre progrès réalisé dans le domaine du bien-être a été la participation de nombreuses bandes indiennes au programme national d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités. On a fourni durant l'année de l'assistance sociale et de l'aide pour des fins éducatives, à certaines classes de non-Indiens demeurant dans des réserves indiennes.

Pour la deuxième année consécutive, il y a eu une forte augmentation du nombre d'inscriptions d'enfants indiens dans les écoles non indiennes que dans les écoles indiennes. Tandis que les inscriptions dans les écoles non indiennes ont passé de 9,479 à 10,822, celles dans les écoles indiennes ont augmenté de 31,158 à 32,293. Le nombre des étudiants indiens qui ont suivi des cours post-élémentaires a dépassé 3,000. De ce nombre, 2,663 ont suivi les cours d'enseignement secondaire, les autres ont fréquenté des écoles de métiers, des universités ou d'autres établissements d'enseignement.

Parmi les progrès réalisés dans l'administration des réserves et de la caisse de fiducie, il convient de signaler que 30 bandes ont reçu le pouvoir de contrôler entièrement ou en partie la dépense des deniers de leurs revenus. Les nouveaux règlements miniers concernant les Indiens, édictés par le gouverneur en conseil, devaient prendre effet le 1er avril 1961.

La Direction a préparé de nouveaux modèles de maisons pour les Indiens et elle a poursuivi ses recherches sur l'utilisation de nouveaux matériaux pour la construction des externats. Elle a aidé diverses bandes indiennes dans l'élaboration et l'exécution de différentes entreprises, comme la construction de ponts et de salles communautaires. Elle a accordé une plus grande attention à la construction des routes, aux questions d'hygiène, aux systèmes d'eau et d'égouts de plusieurs réserves.

Une nouvelle région administrative a été créée pour le district du Mackenzie; son bureau central est à Fort-Smith. On y a établi une nouvelle agence dont le bureau est situé à Fort-Simpson.

Un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes a poursuivi, en 1960, les travaux d'un comité semblable qui avait été chargé en 1959 d'examiner et d'étudier la Loi sur les Indiens, de faire enquête et de présenter un rapport sur l'administration des affaires indiennes.

### **Conseils de bandes**

Les conseils des bandes indiennes équivalent aux corps administratifs des municipalités rurales; ils détiennent à peu près les mêmes pouvoirs et remplissent des fonctions semblables. Tel que le prévoit la Loi sur les Indiens, les conseils peuvent édicter des règlements administratifs portant sur l'hygiène, la circulation, la prévention des désordres de la conduite, l'éradication des mauvaises herbes, la conservation du poisson et du gibier, les travaux publics et sur d'autres questions intéressant les réserves. Lorsque leur bande a atteint un degré suffisant d'évolution, les conseils peuvent être autorisés à adopter des ordonnances qui leur permettent de prélever des fonds au moyen de taxes et de permis, et à dépenser ces fonds. Les conseils de bandes assument aussi certaines responsabilités à l'égard de l'utilisation des fonds de la bande, de la cession ou de la location de terres de la réserve, des répartitions de terrain et de l'inclusion ou non des membres dans la liste de la bande. On les encourage à assumer une plus grande part de responsabilité en ce qui a trait à l'administration de l'assistance sociale, l'organisation de la collectivité et le développement économique. Dans plusieurs réserves, les conseils de bande ont fondé des comités scolaires en vue de stimuler l'intérêt de leurs membres à l'égard de l'éducation.

Les membres des conseils de bandes sont désignés selon le mode d'élection prévu par la Loi sur les Indiens, ou choisis d'après les coutumes traditionnelles de la bande. Environ trois bandes sur cinq suivent le système électif, selon lequel le chef et un conseiller pour chaque centaine de membres sont élus pour un terme de deux ans.

Les conseils de bandes ont édicté cette année 30 règlements, dont un ayant trait au prélèvement de fonds, ce qui porte à 275, le nombre des règlements adoptés conformément à la Loi sur les Indiens. Quarante-deux de ces règlements ont trait à la question d'argent. Vingt-huit bandes sont autorisées maintenant à édicter des règlements ayant trait à l'argent.

Les bandes indiennes ont tenu 191 élections. Le groupe des chefs et des conseillers actuellement en fonctions après avoir été nommés par le mode des élections, comprend 81 femmes indiennes. Neuf femmes comptent parmi les dirigeants choisis selon les coutumes de la bande. Cinq bandes ont adopté le système électif au cours de l'année passée.

## **Développement économique**

La Division du développement économique, qui a été chargée de coordonner et de diriger les diverses initiatives ayant trait à l'embauchage des Indiens et les programmes visant l'avancement économique de la population indienne, a maintenant un an d'existence. Le programme de placement a fourni de l'emploi, tant dans les centres urbains que les régions rurales, à un nombre plus considérable d'Indiens que l'an dernier, en dépit d'une augmentation générale du chômage. Des entreprises de pêche ont été mises sur pied, et l'année a été plus favorable pour les trappeurs indiens. L'élevage du bétail a pris beaucoup d'essor. On a donné un bon départ à l'organisation de la recherche et des enquêtes sur le développement économique. Pour tous ces travaux, on a fait appel à la collaboration active des ministères fédéraux et provinciaux et d'autres organismes, et leur réponse a été des plus encourageantes.

Les mémoires qui ont été présentés au Comité parlementaire mixte sur les affaires indiennes comprenaient des commentaires et des conseils relatifs aux problèmes du développement économique. On étudie attentivement ces observations, qui servent de guide pour l'élaboration des divers programmes.

### **Programme de placement**

Ce programme a pour but d'aider les Indiens à occuper une plus grande diversité d'emplois et de créer pour eux de nouvelles occasions de placement dans les centres urbains et les régions rurales.

Le Service national de placement s'est chargé, conformément à ce programme, de placer dans des emplois réguliers un certain nombre d'Indiens soigneusement choisis. Le choix de ces Indiens et leur établissement dans les collectivités non indiennes incombent entièrement aux spécialistes de la Direction en matière de placement. La Direction, qui a des bureaux de placement à Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, North-Bay, Toronto, Québec et Amherst, a nommé un nouvel agent de placement pour la région du Mackenzie. A la fin de l'année, la nomination d'un agent de placement pour le Territoire du Yukon, était encore en suspens, et l'on projette la nomination de nouveaux agents pour Prince-George, Calgary, Le Pas et London, en 1961 - 1962. On s'attend à l'ouverture d'autres postes.

Durant la période comprise entre le 1er mars 1960 et le 28 février 1961, 431 Indiens choisis, ont demandé à bénéficier du programme de placement dans des emplois permanents. De ce nombre, 293 ont été placés dans des emplois réguliers et 100 attendaient de l'être. Les organisateurs du programme continuent d'attacher plus d'importance au choix judicieux des candidats et à leur formation convenable qu'au nombre de placements effectués. Le personnel préposé à l'administration, à l'éducation et au placement s'est réuni à Edmonton, au mois d'octobre, pour étudier la nécessité de programmes spéciaux de formation scolaire et de formation sociale destinés à préparer les Indiens âgés de 16 à 25 ans à occuper des emplois réguliers. A la suite de cette réunion, les cours préconisés ont été donnés à Edmonton et à Prince-Albert, ainsi qu'à Regina pour la deuxième fois. On se propose d'élargir, en 1961 - 1962, les cadres de ce programme de formation, qui se donne sous les auspices de la Division de l'éducation. La Direction a été autorisée à étendre son programme d'activité ayant trait aux emplois permanents, en particulier la formation en cours d'emploi, aux régions rurales aussi bien qu'aux centres urbains, afin de permettre aux Indiens d'occuper régulièrement d'autres genres d'emplois.

Les agents de placement, en collaboration avec les spécialistes de la faune, ont aidé les Indiens à obtenir 4,026 emplois occasionnels ou de courte durée. Ce chiffre ne comprend pas les emplois que les Indiens se sont procurés d'eux-mêmes ou avec l'aide du personnel des agences indiennes.

## Occasions et conditions d'emploi

On trouvera sous la rubrique « Situation par province », les données relatives à l'emploi des Indiens dans divers genres de travaux ou d'entreprises. Les programmes d'emploi les plus importants ont compris le recrutement, grâce aux efforts combinés du Service national de placement et du personnel extérieur de la Direction, de 1,413 Indiens des réserves de l'Alberta et de la Saskatchewan pour des travaux dans les champs de betteraves de la partie sud de l'Alberta; l'embauchage de 1,200 Indiens du Manitoba pour ce même genre de travail, dans leur province; le traçage de 40 milles de route dans la région de Yellowknife (T. du N.-O.), dans le cadre d'un programme exécuté par la Direction des affaires indiennes, en collaboration avec les ministères du Nord canadien et des Travaux publics, ce qui a fourni de l'emploi à 130 Indiens; l'emploi de près de 150 Indiens également pour des travaux de traçage de route exécutés au Yukon par les Travaux publics; l'embauchage de 69 Indiens pour des travaux d'hiver entrepris dans les parcs nationaux de l'Alberta; l'exécution d'un programme entrepris conjointement avec la province et en vertu duquel un représentant de la Direction a aidé à faire embaucher des Indiens et des Métis, par divers employeurs, au projet hydro-électrique de Grand Rapids (Manitoba), où 120 Indiens et 60 Métis étaient employés au plus fort de la saison d'activité; l'embauchage, grâce aux relations entretenues avec la Defence Construction Limited, de 40 Indiens pour la construction de travaux de défense à Moosonee, dans le nord de l'Ontario; l'emploi d'Indiens à plein temps, grâce à l'embauchage de ces derniers pour des travaux de construction liés au projet de la rivière Sainte-Claire; avec la collaboration de la Commission hydro-électrique du Québec, le placement d'Indiens de Bersimis et de Pointe-Bleue dans des emplois au projet hydro-électrique de la rivière Manicouagan, qui leur fournira de l'emploi continu pendant les dix ou douze années qu'exigera son exécution.

Bien que le ralentissement du développement économique au pays ait eu une répercussion, en général, sur les occasions d'emploi qui s'offrent aux Indiens, les exploitations hydro-électriques et minières ont fourni un nombre accru d'emplois, dans certaines régions. L'entreprise d'exploitation de la Iron Ore Company, à Schefferville, a fourni de l'emploi continu aux Indiens de l'endroit, jusqu'à l'automne dernier, alors que son activité a été réduite de presque la moitié. Il y a eu aussi du travail pour eux dans des entreprises au lac Jeannine, à Wabush et à Port-Cartier, dans le Québec septentrional.

Des enquêtes sur la main-d'oeuvre indienne ont mis en évidence le degré de chômage qui existe parmi les Indiens, ainsi que le peu d'instruction et de connaissance de métiers qu'ils possèdent et le besoin urgent de programmes spéciaux pour les préparer à divers emplois. Ces enquêtes ont démontré qu'il est possible de déplacer les Indiens pour leur permettre d'occuper des emplois ailleurs, comme cela s'est fait dans le cas de 50 Indiens de l'île Manitoulin qui ont été embauchés pour des opérations forestières, par l'entremise du Service national de placement. En étudiant la question de la main-d'oeuvre indienne dans l'île de Vancouver, et à Bella Bella sur la côte du Pacifique, on a constaté que les Indiens seraient prêts à quitter la pêche pour l'exploitation forestière ou d'autres genres d'emploi et qu'ils ont besoin de l'aide d'un personnel de placement. Grâce aux relations que la Direction entretient avec les dirigeants du Congrès canadien du Travail, à Ottawa, ses agents de placements ont pu assister aux stages d'études régionaux de l'union, ce qui leur a permis d'expliquer notre programme de placement, d'établir des relations plus étroites avec les dirigeants de l'union, et de faciliter le placement des Indiens.

Dans ses efforts visant à intégrer les Indiens dans la population salariée du Canada, la Direction continue de faire face à des problèmes fondamentaux comme le manque général d'éducation, la nécessité d'une formation technique pour les Indiens, l'orientation vers les collectivités non indiennes, et la présentation de motifs suffisants pour amener la transition.



## Chasse et pêche

L'utilisation des ressources qui se renouvellent d'année en année constitue encore un des facteurs les plus importants du régime économique des Indiens, tant du point de vue du nombre de personnes employées qu'en ce qui concerne le montant gagné. Dans les endroits les plus isolés, l'exploitation de ces ressources est non seulement le principal soutien de l'économie indienne, mais elle représente aussi pour eux un mode de vie.

La fourrure constitue pour les Indiens le principal produit de rapport. Le programme de développement et de gestion à l'égard de cette ressource a été exécuté en collaboration avec divers organismes administratifs provinciaux ou territoriaux, en vertu, soit de contrats officiels comme au Manitoba et en Saskatchewan; soit d'arrangements non officiels ou d'entreprises spéciales, comme dans le Québec; ou encore d'arrangements avec d'autres corps administratifs, selon les cas. L'entente officielle avec l'Ontario s'est terminée le 31 mars 1960. On étudie actuellement la question de la prolonger pour deux ans, en vue d'une nouvelle entente qui couvrirait, probablement, une période de 10 ans et embrasserait toutes les ressources renouvelables annuellement. L'entente supplémentaire avec le Manitoba demeure en suspens, en attendant que l'aménagement de l'usine hydro-électrique de Grand Rapids soit terminé et que l'on sache mieux dans quelle mesure l'entreprise influera sur la réserve de rats musqués de Summerberry.

Grâce aux méthodes de reconstitution et de gestion qui ont été perfectionnées au cours des vingt dernières années, on parvient à maintenir la production à un niveau élevé, sauf les fluctuations locales et saisonnières provenant de la maladie ou d'autres facteurs incontrôlables. Les prix des fourrures non apprêtées, qui avaient baissé sensiblement au cours de la dernière décade, semblent s'être stabilisés, mais à un niveau beaucoup trop bas, si l'on considère les prix des articles et des services dont les Indiens ont besoin, en plus du strict nécessaire, durant la saison de piégeage. Ajoutons que ces prix ne leur fournissent aucun surplus pour les aider à traverser la morte-saison. Dans maintes régions, même si le revenu en dollars a augmenté par suite de l'augmentation de la production, le revenu réel a baissé.

La diminution des revenus du piégeage a été suivie d'une diminution des avances consenties par les marchands, dont certains ont mit fin complètement au système de crédit sur lequel reposait traditionnellement le commerce de la fourrure. La Direction a donc été obligée d'avancer aux Indiens l'argent nécessaire pour leur permettre d'atteindre leurs endroits de piégeage et d'y demeurer assez longtemps pour pouvoir y installer de bonnes lignes de piégeage. Cette aide financière a été accordée, en général, sous forme de prêts remboursables et les remboursements se sont effectués d'une façon assez satisfaisante.

Outre cette aide financière accrue qu'elle a accordée aux trappeurs indiens, la Direction a élargi les services d'écoulement de la fourrure, grâce aux ventes régulières à l'enchère. Elle a aussi collaboré avec le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario et l'Ontario Trappers Association, pour l'établissement d'un nouveau marché de la fourrure à l'enchère, à North-Bay. Ces services ont déjà profité aux Indiens, non seulement en leur procurant des prix plus élevés pour leurs fourrures, mais aussi en faisant augmenter les prix sur le marché local, en partie par suite de la concurrence que présentent ces marchés très accessibles.

La Direction s'est efforcée encore cette année de créer une plus grande demande à l'égard de nos fourrures canadiennes et partant d'obtenir des prix plus élevés en faveur des Indiens. Elle l'a fait en collaborant avec les autres ministères fédéraux et divers organismes administratifs provinciaux, par l'entremise du Conseil canadien de la fourrure qui a participé à des expositions de fourrures à Paris et à Francfort. Elle a aussi prêté son concours à l'Association des commerçants en fourrure du Canada pour le montage d'une exposition de fourrures

d'animaux sauvages du Canada à l'occasion du congrès annuel et de la revue de modes, où les commerçants sont mis au courant des nouvelles lignes et des nouvelles créations. Les journaux et le réseau de télévision ont accordé une excellente publicité à cet événement et en ont profité pour encourager la femme canadienne à acheter des articles de confection canadienne.

Bien que l'on ne possède pas de données précises quant aux revenus individuels provenant du piégeage, on estime, d'après les chiffres connus de la production, que les Indiens ont tiré de cette ressource environ \$6,750,000.

Comme les revenus du piégeage sont insuffisants, la Direction favorise de plus en plus l'établissement des Indiens dans l'industrie de la pêche commerciale, surtout celle qui se pratique dans les lacs de l'intérieur. On leur a fourni des filets et d'autre matériel de pêche qu'ils paieront plus tard, et on les a aidés relativement à la construction de hangars d'emballage, de glacières et d'autres installations requises sur le rivage, notamment quelques congélateurs. La Direction a aussi surveillé les méthodes de pêche et de contrôle de la qualité, afin d'assurer que les Indiens mettent sur le marché des produits de qualité acceptable.

Pour que les Indiens reçoivent des prix en rapport avec la qualité de leurs produits, la Direction, à la demande des Indiens intéressés et avec leur approbation, a mis en adjudication sur soumission cachetée, la vente de la production provenant des entreprises organisées. Ce genre d'aide est de plus en plus courant, et l'on met actuellement de jeunes Indiens au courant de l'administration des opérations au lac même en prévision du jour où les Indiens se chargeront de l'administration de leurs propres pêcheries avec surveillance intermittente et occasionnelle seulement de la Direction.

Les entreprises de pêche commerciales comprennent aujourd'hui une pêcherie pour la laquaïche aux yeux d'or, au lac Claire, dans l'agence d'Athabaska; une pêcherie commerciale d'hiver à la rivière Hay, dans l'agence de Fort-Smith; une entreprise expérimentale comportant l'utilisation de pièges en filet, sur le lac Winnipeg, dans l'agence de Clandeboye; des pêcheries d'été à 34 endroits, dans les agences de Kenora, Port-Arthur, Nakina et Sioux-Lookout; des pêcheries pour l'esturgeon et l'omble, dans l'agence de la baie James; une pêcherie pour l'esturgeon dans l'agence d'Abitibi, et une pêcherie pour le saumon dans l'agence de Bersimis. A cela, il faut ajouter la participation considérable des Indiens aux travaux des pêcheries ordinaires, surtout en Saskatchewan et au Manitoba, et à un degré moindre, dans les provinces de l'Atlantique et les Territoires du Nord-Ouest.

Les Indiens participent aussi dans une grande mesure aux travaux des pêcheries de la côte du Pacifique, bien qu'ils éprouvent passablement de difficulté à suivre les progrès technologiques en ce qui touche l'élaboration de nouveaux appareils de pêche et de dispositifs (sonar), dont la plupart coûtent trop cher pour que les Indiens puissent se les procurer.

Les Indiens ont tiré des pêcheries commerciales à peu près les mêmes revenus que l'an dernier, soit un montant légèrement supérieur à cinq millions de dollars, le fléchissement des revenus des pêcheries de la côte du Pacifique ayant été contrebalancé par l'augmentation de ceux des lacs de l'intérieur.

La récolte du riz sauvage dans le sud de l'Ontario, aux alentours de Rainy River dans l'ouest de l'Ontario, et dans la partie sud-est du Manitoba, ainsi que celle des bleuets pour les mêmes endroits et près des grands centres du Québec sont importantes pour ces régions. La vente du riz sauvage a rapporté \$275,000 aux Indiens, et celle des bleuets un montant légèrement supérieur. La récolte des racines de sénéca, de gentiane et d'autres herbes médicinales a constitué une certaine source de revenus pour les Indiens.

En plus de l'argent provenant directement des ressources, les Indiens ont tiré des montants importants de la transformation de certains produits, et de

certains métiers accessoires, comme celui de guide. La préparation du poisson, surtout dans les conserveries de la côte du Pacifique, leur a rapporté environ un million de dollars. On estime que les guides indiens, en particulier ceux du Québec et de l'Ontario, ont reçu deux fois ce montant pour leurs services.

Le gros et le menu gibier, les pêcheries domestiques et la viande obtenue comme sous-produit du piégeage, ont une valeur comme moyen de subsistance, qui dépasse les revenus en espèces dérivés des divers genres de récoltes ou de la transformation des ressources exploitées. Par exemple, chaque orignal dans les régions où la viande en conserve de cet animal se vend plus d'un dollar la livre, aurait une valeur de remplacement d'au moins \$500; de la même façon, un chevreuil vaudrait près de \$100, une oie, \$10, un canard, \$2, et une perdrix, un ptarmigan, etc., \$1. Les Indiens prennent chaque année plus de 200,000 castors, dont ils tirent plus de quatre millions de livres de viande très nourrissante. On estime d'après certaines enquêtes, que la valeur des produits nutritifs tirés des animaux à fourrure, dans les Territoires du Nord-Ouest s'élève à un million de dollars, chaque année. En se fondant sur ces données, on peut dire que la valeur pour tout le Canada, dont une grande partie est beaucoup plus productive et utilise ces produits dans une bien plus grande mesure, approcherait les vingt millions de dollars. Il convient d'ajouter à cela les vingt millions de livres de poisson provenant des pêcheries domestiques, selon une enquête qu'un personnel spécialisé ne relevant pas de notre Direction a menée dans deux provinces.

On passe constamment en revue tous les aspects du programme, en vue des progrès futurs. En plus des cours à l'intention des guides, on a commencé à donner des cours de formation, tels que le cours de construction de yoles à Island Lake (Manitoba), et l'enseignement des méthodes de préparation des fourrures et du poisson pour le marché en vue de permettre à un plus grand nombre d'Indiens d'exercer ce métier qui leur revient de par leur héritage naturel.

### **Subventions agricoles**

On a encouragé la formation de comités indiens de l'agriculture afin d'intéresser les Indiens à l'agriculture et aux problèmes relatifs à l'exploitation agricole et de favoriser parmi eux la formation de chefs sociaux.

Parmi les réunions agricoles, mentionnons la cinquième réunion annuelle de l'Alberta, tenue à Edmonton, et à laquelle 27 délégués représentant 20 bandes ont examiné, entre autres, la question de l'emploi en dehors de l'agriculture, et une autre réunion tenue à la Réserve de Peguis (Manitoba), à laquelle 24 délégués indiens des réserves de la localité ont étudié surtout les questions touchant le bétail. En plus de contribuer à la formation de chefs sociaux parmi les Indiens, ces réunions aident la Direction et les conseils indiens à adapter leurs programmes aux besoins de l'industrie, de façon qu'ils se développent sur une base solide et pratique.

On a continué de fournir de l'aide financière aux cultivateurs indiens, pour diverses fins, notamment pour de l'achat d'outillage, pour des travaux de défrichage et la construction de clôtures, pour l'achat de semence et d'engrais pour des travaux de drainage, pour l'achat de bétail, d'outillage pour l'éradication des mauvaises herbes, d'essence, d'huile et de graisse.

Trente taureaux ont été achetés, pour la formation de nouveaux troupeaux et les remplacements nécessaires.

On a adopté un nouveau plan qui est censé permettre, avec le temps, aux Indiens propriétaires de troupeaux à Saddle-Lake (Alberta), de se procurer eux-mêmes les taureaux dont ils ont besoin. Un comité spécial formé de membres des bandes indiennes a élaboré un plan d'ensemble visant le remplacement des taureaux. D'après ce plan, les Indiens contribuent, s'ils le peuvent, à l'achat des taureaux; un tiers du prix est versé à même les crédits ouverts à la Direction;

et une somme allant jusqu'à \$200 pour chaque animal est couverte par un emprunt à même les fonds de la bande. Une des conditions posées est que l'aide provenant des crédits ne sera accordée qu'une fois à la même personne, et que les Indiens intéressés se chargeront d'effectuer les remplacements nécessaires. Depuis le 1er avril 1960, sept Indiens ont acheté des taureaux conformément à ce plan.

Dans le cadre du programme de rotation des troupeaux, on a acheté trente-huit troupeaux que l'on a prêtés à des Indiens choisis de réserves des quatre provinces de l'Ouest, pour des périodes variant d'un an à quatre ans. Après la période fixée, les indiens garderont les veaux et passeront le troupeau original à quelqu'un d'autre.

Des levés ont été effectués relativement aux travaux de drainage, à l'agence de Fisher-River (Manitoba), aux termes de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies. La Direction a fourni en outre une partie des fonds pour l'entreprise d'irrigation dans l'agence de Williams-Lake (C.-B.).

Les cultivateurs indiens ont bénéficié des paiements spéciaux de superficie que le gouvernement fédéral verse aux producteurs de céréales de l'Ouest, au taux d'un dollar par acre ensemencée, jusqu'à concurrence de \$200.

On a décidé de vérifier le marquage des bestiaux en vue de faire disparaître toute anomalie ou différence entre les conditions requises à l'égard des troupeaux qui appartiennent aux Indiens et de ceux qui appartiennent à des non-Indiens, et d'encourager les Indiens à faire enregistrer leurs propres variétés de bétail, conformément aux lois provinciales.

### **Travaux de sciage**

Comme participation au programme d'amélioration des logements, la Direction a acheté une scierie portative pour la construction de maisons à Fort-GoodHope (T. du N.-O.). Elle a continué, en outre, à fournir de l'aide pour les travaux de sciage en payant pour de l'essence, de l'huile et des réparations d'outillage. Les scieries procurent de l'emploi aux Indiens et elles leur permettent d'acquérir de l'expérience, tout en leur fournissant du bois pour la construction de leurs maisons.

### **Recherches et études**

En septembre 1960, la Division s'assurait les services d'un économiste pour l'organisation d'une nouvelle section chargée d'effectuer des recherches et des enquêtes touchant le développement économique. Cette section devra s'occuper

- 1) de préparer et de coordonner les programmes d'études sur le développement économique, et d'élaborer des projets de développement économique pour certaines réserves choisies;
- 2) d'assurer la direction et la coordination d'études spéciales portant sur les divers aspects de l'économie indienne;
- 3) de recueillir et classer les données statistiques portant sur les ressources;
- 4) de fournir des renseignements sur le développement économique des Indiens, tant au Canada qu'à l'étranger.

Elle a déjà institué une étude du développement économique dans la réserve des Gens du Sang, et se prépare à faire enquête sur la vente du poisson et des fourrures provenant de la partie septentrionale de l'Ontario. Elle a aussi commencé à recueillir des données statistiques et autres touchant le développement économique.

### **Artisanat**

D'après les rapports reçus du personnel sur place, on estime que la production artisanale des Indiens a atteint \$590,000 en 1960 - 1961, en comparaison de \$560,000 l'année précédente. Il semble bien que les ventes prévues dépasseront

encore \$400,000. Les Indiens confectionnent beaucoup d'articles pour leur propre usage. Ceux qu'ils vendent s'écoulent pour la plupart sur le marché local ou en vertu d'arrangements individuels.

Le service de vente d'artisanat de la Direction des affaires indiennes, à Ottawa, a rempli des commandes au montant de \$15,362, et il a versé \$10,047 aux Indiens de Pierreville, de l'île Manitoulin et de Maria, pour leurs pièces d'artisanat.

L'augmentation de \$5,000, que l'on note dans les ventes de cette année, témoigne d'un intérêt croissant à l'égard des articles de fabrication réellement indienne, en dépit de la concurrence constante des articles importés ou fabriqués dans des manufactures sur des modèles indiens. Tous les articles indiens vendus par la Direction portent des étiquettes en forme de feuille d'érable, et les Indiens peuvent se procurer des étiquettes semblables pour mettre sur les pièces qu'il vendent eux-mêmes.

La vente de 4,722 pièces de vêtement pour les hôpitaux, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a rapporté la somme de \$9,016. De ce montant, une part de \$4,153 a été versée aux membres des cercles de ménagères qui ont confectionné ces articles. La Section de l'artisanat a envoyé 421 colis ou cartons de vêtements distribués comme assistance, et 196 colis de fournitures d'école.

### **Prêts provenant de la caisse renouvelable**

La caisse renouvelable, qui permet aux Indiens des réserves d'obtenir des crédits, a approuvé en 1960 - 1961, 135 emprunts formant un total de \$177,029, en comparaison de 100 prêts représentant \$109,229 approuvés l'an dernier. La plupart des prêts ont servi à l'achat d'outillage de ferme et de bétail. Les autres prêts ont été utilisés pour l'achat de bateaux et d'engins de pêche; de camions et d'autobus pour le transport des écoliers, d'animaux et d'équipement pour l'élevage du vison, de bombardiers pour le transport des voyageurs et des marchandises; pour l'exploitation d'entreprises forestières ou de contrats commerciaux; pour des entreprises d'artisanat ou d'autres fins.

Le 31 mars 1961, la caisse renouvelable d'un million de dollars avait en disponibilité \$450,555 pour des prêts aux Indiens. Le solde dû sur les 581 prêts consentis s'élevait à \$498,857, alors que 545 emprunteurs devaient \$462,767 à la fin de l'année financière précédente.

### **Rétablissement des anciens combattants indiens**

Le nombre de subventions accordées annuellement demeure à peu près le même, depuis un certain nombre d'années; il a été de 23 en 1960 - 1961, en comparaison de 21 l'année financière précédente. Les 1,621 subventions qui ont été accordées depuis 1945 et dont le montant global a été de \$3,709,235.08, ont été utilisées comme il suit :

Terrains et édifices	\$327,164.08
Matériaux de construction	1,793,127.57
Défrichement	84,907.65
Bétail et matériel d'exploitation	1,031,740.16
Matériel d'exploitation forestière	19,665.14
Engins de pêche commerciale	211,233.82
Matériel pour l'élevage d'animaux à fourrure	36,190.45
Appareils domestiques	205,206.21
...	\$3,709,235.08

Jusqu'ici, 1,107 anciens combattants ont été avisés qu'ils étaient aptes à obtenir le titre incontesté de tous les biens acquis par eux grâce aux subventions obtenues.

## **Bien-être**

### **Assistance publique**

La Direction administre l'octroi des secours alimentaires, qui se donnent sous la forme de chèques, ou de bons d'une certaine valeur en argent. Au 31 mars 1961, l'assistance par chèques avait été accordée à 233 bandes représentant environ 38 p. 100 de la population indienne. De plus, treize bandes, composant environ 3 p. 100 de la population indienne, avaient reçu des secours en espèces provenant des caisses des bandes.

Seize bandes, ou environ 70 p. 100, des Indiens de la région du sud de l'Ontario, et 13 bandes ou environ 15 p. 100 des Indiens de la région du nord de l'Ontario, administrent aujourd'hui leurs propres programmes d'assistance publique, au même titre que les municipalités non indiennes. Ces bandes représentent à peu près un dixième de la population indienne du Canada.

On a pu permettre à certaines bandes indiennes d'administrer leurs programmes d'assistance publique, grâce aux dispositions de la General Welfare Assistance Act, et en vertu de l'article 68 de la Loi sur les Indiens. Les Indiens nécessiteux présentent leurs demandes de secours aux administrateurs du bien-être de leur bande, qui détiennent la même autorité et assument les mêmes responsabilités que les administrateurs du bien-être nommés dans les municipalités non indiennes et toute assistance leur est accordée par leur entremise.

La bande reçoit un remboursement de 80 p. 100 du montant d'assistance qu'elle a accordé, soit 30 p. 100 versés par la province, et 50 p. 100 versés par le gouvernement fédéral comme contribution aux termes de la Loi sur l'assistance-chômage. Elle administre ses propres programmes, paie la part normalement due à la municipalité à même ses propres fonds, et traite directement avec la province. Le gouvernement de l'Ontario encourage fortement l'adoption de cette mesure, appuyant ainsi l'effort de la Direction en ce sens. On débat actuellement la question avec d'autres bandes indiennes et l'on prévoit que le programme prendra de l'extension en 1961 - 1962.

Les principaux chefs de dépense imputés sur le crédit de la Division du bien-être, sous la rubrique fonctionnement et entretien, sont les produits alimentaires, le combustible, et le vêtement pour les Indiens nécessiteux en particulier les enfants qui fréquentent les écoles non indiennes, les fournitures de ménage et les frais de sépulture des indigents. L'alimentation constitue environ 70 p. 100 du coût total.

En dépit du chômage, le coût de l'assistance a été relativement stable. L'élément nourriture, qui constitue l'indice le plus sûr, a accusé une augmentation de 18.6 p. 100 seulement, en comparaison de celle de 38.7 p. 100 notée l'an dernier. Une enquête spéciale menée en 1961, soit en février qui est le mois où le coût de l'assistance atteint son maximum, a permis de constater une diminution de 1.2 p. 100 dans le nombre de familles qui ont eu besoin de secours.

Cette tendance est attribuable aux programmes spéciaux de travaux d'hiver, à la stabilité qui a résulté de la normalisation des taux d'assistance, et aux changements adoptés en avril 1959 relativement aux méthodes et aux façons de procéder.

Par ailleurs, les facteurs tendant à augmenter le coût de l'assistance ont continué d'exercer une pression vers la hausse. Les principaux de ces facteurs, à part le chômage, ont été l'augmentation cumulative de la population indienne au taux de 3 p. 100 par année; la mécanisation et l'automatisation toujours plus poussées dans les industries fondamentales, dont les Indiens tiraient traditionnellement leur subsistance; et la tendance des Indiens à retourner chez eux, dans les réserves, lorsqu'il leur est devenu plus difficile de se trouver de l'emploi dans les municipalités canadiennes et américaines.

Le Ministre annonçait, en avril 1960, que l'on accorderait dorénavant l'assistance indispensable pour le bien-être et les besoins éducatifs à certains non-Indiens habitant dans les réserves. Cette catégorie de personnes comprend les femmes d'origine indienne, qui ont perdu leur statut indien par suite de leur émancipation ou de leur mariage, et qui se voient forcées de retourner chez des amis ou des parents dans la réserve, pour diverses raisons, telles que le décès de leur mari ou une grave maladie dans la famille.

On ne disposait pas, jusqu'ici, de moyens satisfaisants permettant de fournir les secours essentiels à ces femmes et à ces enfants. C'est pourquoi, on a décidé, pour des raisons humanitaires, que l'on accorderait de l'assistance pour des fins d'éducation et de bien-être, aux personnes dans ce cas qui habitent dans les réserves, de la même façon et dans la même mesure que si elles avaient le statut indien. Quelque 7,240 personnes ont été touchées par cette décision. Cette nouvelle ligne de conduite a aidé considérablement à parer aux besoins et à régler les problèmes des familles habitant les réserves et dont un ou plusieurs membres sont de statut non indien.

### **Programmes d'emploi durant l'hiver**

Les programmes d'emploi que l'on organise dans les réserves, de façon à coïncider avec les périodes de ralentissement de l'emploi, ont donné de très bons résultats. Ils ont procuré du travail à beaucoup d'Indiens qui, autrement, se seraient trouvés en chômage, ils ont mis fin à l'augmentation du coût de l'assistance; ils ont permis un certain nombre de réalisations intéressantes dans les réserves, et ont beaucoup contribué à éviter la démoralisation à laquelle donne lieu le fait de devoir dépendre sur l'assistance publique.

Un montant de \$250,000 a été fourni pour l'exécution d'un programme d'emploi, sous les auspices de la Direction, en faveur des bandes indiennes qui n'avaient pas suffisamment de fonds pour pouvoir participer au programme d'encouragement des travaux d'hiver dans leurs régions. Lorsque cela a été possible, le surintendant a discuté des entreprises projetées, avec les conseils de bandes; l'attitude de ces derniers a été excellente. Environ 25,000 journées de travail ont été fournies aux Indiens dans 127 réserves. La moitié, ou à peu près, des entreprises ont compris des travaux de défrichage et de débroussaillage pour l'aménagement de nouvelles routes ou d'emprises de routes dans les réserves. D'autres travaux ont comporté l'amélioration de peuplements forestiers, l'abatage de bois de sciage pour la construction des maisons, le nettoyage et le défrichage d'emplacements dans les réserves, la construction de quais, l'amélioration de travaux d'irrigation.

En outre, les bandes indiennes disposant des fonds nécessaires ont pu participer au programme d'encouragement des travaux d'hiver. Cinquante-cinq entreprises distinctes ont été approuvées dans le cadre de ce programme; elles ont comporté une dépense de \$324,000 et l'emploi de 791 hommes qui ont exécuté en tout 19,420 journées individuelles de travail.

On a également mis à exécution un programme d'accélération de travaux. Un certain nombre d'entreprises projetées pour l'an prochain ont été exécutées au cours de l'hiver, ce qui a fourni de l'emploi à des gens qui en avaient grandement besoin. Dans le cadre de ce programme, on a entrepris l'exécution de 185 projets distincts, représentant un coût estimatif de \$804,500.

### **Organisation communautaire**

Les conseils de bandes et les sociétés bénévoles participent à des formes d'activité communautaire très diverses qui contribuent réellement à améliorer les conditions de vie dans les réserves.

Cent soixante-deux cercles de ménagères indiennes fournissent aux femmes indiennes l'occasion de se rencontrer, de se mettre au courant des nouvelles méthodes en ce qui concerne les travaux ménagers et le soin des enfants, d'apprendre à exécuter des travaux d'artisanat, et de prendre part aux affaires de la collectivité. Trois congrès réunissant des déléguées des cercles du nord et du sud de l'Ontario, ainsi que du Québec, ont permis aux participants d'échanger des idées, de se faire part de leurs expériences, d'étudier les modes d'organisation et d'élaborer des projets pour l'avenir. Les groupements du Québec songent à s'unir aux Women's Institute et aux Cercles des Fermières, qui sont des sociétés non indiennes.

D'autres organisations, comme les associations foyer-école, les sociétés agricoles, les groupements religieux, les Alcooliques anonymes, ainsi que les comités d'hygiène, de bien-être et d'éducation, mettent sur pied, en collaboration avec les conseils de bande et la Direction, des programmes communautaires qui exercent une influence bienfaisante sur la vie familiale et la vie collective. Les jeunes gens prennent part aux sports et aux programmes récréatifs qui leur sont offerts dans les réserves; les garçons et les fillettes sont scouts, guides ou membre de Clubs 4-H. Des Indiens ont été choisis comme membres du conseil de deux sociétés de l'aide à l'enfance, de l'Ontario. La formation d'un Comité d'orientation pour la jeunesse, dans la réserve Sechelt (C.-B.), sous la direction du magistrat local, a contribué à réduire le nombre des jeunes délinquants.

La Direction, pour sa part, favorise l'organisation sur le plan communautaire en fournissant aux Indiens des cours de formation de chefs sociaux, et en contribuant, par ses conseils et ses instructions, au développement de l'activité collective. Elle peut leur procurer ces cours de formation grâce à la collaboration d'autres organismes, tels que les départements d'extension des universités et les ministères provinciaux de l'Instruction publique. Les Indiens de Pile du Cap-Breton exécutent une variété de programmes d'activité communautaire, sous la conduite et la direction du Service d'extension de l'Université Saint-François-Xavier. Le Département d'extension de l'Université Laval aide à l'élaboration et à l'exécution de programmes de formation de chefs à l'intention des Indiens de langue française. La Division d'action sociale du ministère de l'Instruction publique de l'Ontario, organise des programmes de formation portant sur l'administration des affaires de la collectivité, à l'intention des chefs et des conseillers indiens. Les femmes suivent des cours d'artisanat et les jeunes prennent part aux cours d'orientation qui leur sont offerts au Quetico Conférence and Training Centre. Les classes d'art populaire, qui sont offertes aux Indiens par la Direction des affaires indiennes, conjointement avec les ministères de l'Instruction publique de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, constituent maintenant un événement annuel. Les Indiens du Manitoba sont invités à suivre le cours de formation de chefs sociaux, que met sur pied le Conseil de bien-être du grand Winnipeg et dont profitent aussi des représentants des collectivités métisses.

### **Bien-être de l'enfance**

Les services pour la protection de l'enfance continuent de prendre de l'ampleur, surtout dans les provinces où les sociétés d'aide à l'enfance étendent leurs services aux enfants indiens à charge ou négligés, qui vivent dans les réserves. En Ontario, les enfants indiens ont pu profiter de ces services en vertu d'ententes intervenues avec les sociétés d'aide à l'enfance; en Colombie-Britannique, ces soins font partie de l'assistance offerte normalement par le Service de bien-être sur place de la province, sans qu'il existe d'accord à ce sujet. L'administration de l'aide à l'enfance, dans d'autres provinces, étudie la possibilité d'offrir des services analogues et des négociations sont actuellement en cours à cet égard.



Au 31 décembre 1960, le nombre des enfants placés se répartissait comme il suit :

Île du Prince-Édouard	16
Nouvelle-Écosse	144
Nouveau-Brunswick	77
Québec	72
Ontario	459
Manitoba	109
Saskatchewan	148
Alberta	47
Colombie-Britannique	359
Territoires du Nord-Ouest	26
Yukon	19
...	1,476

### Allocations familiales, pensions d'assistance-vieillesse, aide-sécurité de la vieillesse, allocations aux aveugles et aux invalides, et autres allocations sociales

Le tableau ci-dessous indique le nombre des comptes au 31 décembre 1960 :

...	Allocations familiales	Pension de sécurité de la vieillesse	Pension d'assurance-vieillesse	Allocations aux aveugles	Allocations aux invalides	Autres allocations sociales
Île du Prince-Édouard	25	11	...	2	1	5
Nouvelle-Écosse	414	94	21	5	7	71
Nouveau-Brunswick	383	74	34	7	3	46
Québec	2,165	497	210	12	65	138
Ontario	6,357	1,375	544	61	217	452
Manitoba	3,599	645	303	33	15	26
Saskatchewan	3,866	491	251	57	22	60
Alberta	2,986	430	279	44	24	199
Colombie-Britannique	5,546	913	416	104	65	67
Territoires du Nord-Ouest	861	178	94	16	8	...
Yukon	401	104	33	3	4	4
...	26,603	4,812	2,185	344	431	1,068

### Réadaptation des invalides

Le Sanatorium Board of Manitoba se charge, en vertu d'un contrat, de la réadaptation des Indiens invalides du Manitoba. Un groupe de 79 personnes bénéficiait de ces services, au 31 mars 1960. Le Centre d'analyse et d'ajustement

social de Brandon, où l'on aide les jeunes adultes indiens à se préparer à la vie urbaine, n'a cessé de retenir l'attention des personnes qui s'intéressent à cette cause. On offre à ces jeunes gens une période de résidence de quelques mois, au Centre, à la suite de laquelle ils bénéficient d'un emploi, de formation en cours d'emploi ou de formation spécialisée, ainsi que la surveillance et l'aide dont ils ont besoin. Grâce à ce programme, inauguré en 1957, on a pu aider 112 Indiens dont l'instruction ne dépassait pas en moyenne le niveau de la cinquième année, et dont l'expérience se limitait à des travaux manuels saisonniers, de courte durée et non spécialisés, à se procurer des emplois à plein temps, en rapport avec leurs aptitudes physiques. Par leurs contributions directes seulement, ces personnes remboursent au taux de \$17,000 par an, des capitaux qui ont été requis pour leur préparer un avenir.

En Saskatchewan, le Council for Crippled Children and Adults qui s'occupe depuis un certain temps, de l'exécution d'un petit programme d'activité à l'intention des Indiens handicapés, a l'intention d'élargir ce programme en 1961 - 1962.

En Alberta, le programme de réadaptation se combine, en partie, avec le programme de haussement du niveau scolaire et de formation en orientation sociale, à l'intention des jeunes Indiens des réserves qui désirent obtenir de l'aide en vue de leur établissement dans des emplois urbains.

En d'autres provinces, on aide individuellement les Indiens physiquement handicapés, souvent en les faisant bénéficier des dispositions de l'annexe « R » des accords sur la formation professionnelle et technique, entre les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada.

Les organismes tels que les sociétés John Howard et Elizabeth Fry, ainsi que les agents de libération conditionnelle et les agents de surveillance, offrent de plus en plus leurs services de réadaptation aux Indiens qui sortent des maisons de correction. L'Ontario a fait à cet égard des efforts tout particuliers.

### **Construction et améliorations dans les réserves**

Les conditions du logement ont continué de s'améliorer dans les réserves et les Indiens s'intéressent de plus en plus aux questions de salubrité et aux services d'utilité publique. Plusieurs réserves ont maintenant l'électricité et un plus grand nombre de maisons sont munies de fils électriques.

On a terminé quelque 1,225 maisons et entrepris la construction de 247 autres. Le coût total a été de \$3,841,519, dont \$2,192,950 ou 57 p. 100 ont été fournis à même les crédits de la Division du bien-être. Le reste a été tiré des fonds des bandes ou fourni par des particuliers. Le programme de l'année a compris la réparation de 2,906 maisons, au coût de \$524,110, dont \$180,870 ou 34.6 p. 100 ont été acquittés à même les crédits de la Division du Bien-être. Selon la tendance que l'on observe depuis quelques années, le coût des maisons a augmenté, par suite de l'amélioration des normes de la construction, des commodités accrues et de l'augmentation des prix du matériel et de la main-d'oeuvre.

La Direction a affectué cette année une seconde étude approfondie de l'habitation, dans toutes les collectivités indiennes, en vue de déterminer l'étendue du problème auquel elle doit faire face dans ce domaine. L'enquête a révélé qu'environ 23.7 p. 100 des familles indiennes vivent dans des maisons de qualité inférieure à la normale. A cause surtout du taux rapide de la formation des nouvelles familles, et des nouveaux besoins découlant de conditions économiques différentes, la demande de maisons continue de s'accroître, et il devient plus difficile de faire disparaître l'accumulation des commandes à remplir. La situation a été particulièrement grave cette année, par suite des conditions économiques défavorables qui ont tendu à décourager les départs des réserves, et qui ont même forcé un certain nombre de famille à y retourner.

Dans le cadre de la revision complète et de la modification des programmes existants, entrepris en vue de satisfaire aux conditions changeantes et à l'accroissement de la demande, mentionnons la construction d'une maison modèle à l'externat de Peguis Central, dans la réserve de Peguis, au Manitoba. Expertement construite et très bien meublée par les étudiants, cette maison a fait l'admiration de représentants venus de plusieurs réserves. Elle a servi à illustrer de façon concrète ce que peuvent faire l'adoption de modèles différents, la participation des Indiens et l'effort collectif.

La Direction a incorporé les résultats de ces études, ainsi que les données qu'elle a recueillies au moyen d'entreprises expérimentales, dans un programme révisé du logement, et dans un plan de prêts destinés à augmenter le nombre des maisons de meilleure qualité requises dans la plupart des collectivités indiennes. On espère que ce programme contribuera à augmenter le nombre des maisons et à améliorer la qualité du logement, grâce surtout à une plus grande participation de la part des particuliers et des collectivités.

## Éducation

### Inscription

Il y eut une inscription de 43,115 élèves indiens, augmentation de 2,478 sur l'an dernier. De plus, il est probable que 2,363 étudiants étaient inscrits dans des écoles non indiennes.

Dans les écoles indiennes l'inscription a été de 1,263 élèves non indiens, y compris les enfants des employés de l'État, des Métis et ceux de régions où il n'y a pas d'autres écoles.

Il est particulièrement intéressant de noter le changement qui se produit dans la distribution de la population scolaire qui paraît dans les états comparés de 1958 - 1961 inclusivement.

### INSCRIPTION

Classement	1958	1959	1960	1961
Externats indiens	17,375	17,793	18,812	19,829
Pensionnaires d'internats qui fréquentent des externats indiens	254	283	362	393
Écoles saisonnières	749	893	773	698
Écoles d'hôpitaux	765	572	401	293
Pensionnats	...	...	...	...
a) Pensionnaires	9,828	9,691	9,109	8,907
b) Élèves du jour	1,236	1,418	1,701	2,173
Écoles non indiennes	7,330	8,186	9,479	10,822*
Élèves non indiens fréquentant des écoles indiennes	1,146	1,168	1,244	1,263
Pensionnaires d'internats fréquentant des écoles non indiennes	...	737	902	1,245
Écoles secondaires (Années IX à XII inclusivement)	...	...	...	...
a) Écoles indiennes	686	669	592	664
b) Écoles non indiennes	1,274	1,457	1,672	1,999
Université (XIIIe année comprise)	37	44	58	82
Programmes postérieurs à l'école élémentaire	2,443	2,613	2,756	3,237

[\*Ce chiffre exclut 2,363 élèves indiens qui fréquentent des écoles non indiennes et pour qui il manque des renseignements complets.]

### Effectif et organisation du personnel enseignant

En 1960, le Ministère a employé 1,354 instituteurs. De ce nombre, 473 étaient employés à plein temps et 27 à temps partiel dans des pensionnats, 897 à plein temps et 9 à temps partiel dans des externats et 18 dans des écoles d'hôpitaux. De plus, au cours de l'été, 24 instituteurs saisonniers enseignaient dans 23 écoles saisonnières exploitées pour les enfants indiens incapables de fréquenter des externats ou des pensionnats pendant l'année académique.

Dans les pensionnats, 395 classes étaient en activité. Trois cent quarantetrois professeurs à plein temps et deux à temps partiel enseignaient dans le cours académique régulier. En plus d'enseigner les sujets académiques, la Direction a fourni 28 instituteurs à plein temps et 10 à temps partiel pour enseigner l'économie domestique et 26 instituteurs à plein temps et 6 à temps partiel pour enseigner les arts industriels. On a eu recours également à trois professeurs à plein temps et à un à temps partiel, qui étaient spécialisés en musique et un professeur des arts industriels enseignait également l'éducation physique. Un des instituteurs senior, surveillant spécialisé de la lecture primaire, a fait des recherches sur l'enseignement de la langue dans toutes les écoles de la région des Maritimes.

Comme un certain nombre de pensionnats servent également d'auberges pour les élèves pensionnaires qui reçoivent leur instruction dans des écoles non indiennes avoisinantes, neuf instituteurs - Conseillers à plein temps et six à temps partiel furent employés pour surveiller les études au foyer, pour donner de l'orientation et des avis, pour garder les archives sur la fréquentation des écoles non

indiennes, pour remplir des fonctions de liaison entre les écoles indiennes et les écoles non indiennes. Non seulement les instituteurs - Conseillers aident-ils les étudiants à poursuivre leurs études académiques, mais leur enseignent également à faire les ajustements émotifs et sociaux dans un milieu urbain. Deux instituteurs ont enseigné dans des classes de relèvement du niveau des études.

Dans les externats et les écoles d'hôpitaux, 629 instituteurs à plein temps ont enseigné les sujets académiques. L'économie domestique a été enseignée par 15 instituteurs à plein temps et 8 à temps partiel. Les arts industriels le furent par 10 professeurs à plein temps. De même, on a eu recours aux services de deux professeurs à plein temps et d'un à temps partiel qui étaient spécialisés en musique et un professeur enseignait l'éducation physique à plein temps. On a employé deux professeurs - Conseillers à plein temps pour aider les élèves indiens qui fréquentaient les écoles non indiennes. Deux instituteurs furent employés pour aider au programme de réadaptation d'anciens tuberculeux.

La surveillance dans les externats était assurée par trois principaux adjoints qui enseignaient à plein temps et 154 principaux qui enseignaient également à plein temps, deux qui enseignaient à temps partiel et sept qui consacraient tout leur temps à la surveillance. Dix-huit professeurs et principaux étaient employés dans les écoles d'hôpitaux pour stimuler l'intérêt des patients pour des activités d'une valeur thérapeutique et éducative.

Parmi les membres du personnel enseignant dans les externats indiens, treize instituteurs et cinq principaux étaient employés dans des réserves isolées et devaient rendre des services communautaires en plus de l'enseignement et de la surveillance en classe. Ces fonctions communautaires varient selon les besoins de la communauté. Elles comprennent des programmes récréatifs, sociaux et d'éducation des adultes, encouragent les améliorations collectives et aident dans les questions d'administration, telles que le bien-être, le secours et la distribution des médicaments.

### **Instituteurs de statut indien**

Cent vingt et un instituteurs de statut indien enseignaient dans les écoles indiennes, formant 8.9 p. 100 du total du personnel enseignant. Quatre-vingt-seize enseignaient dans les externats et 25 dans les internats. Dans les externats, 79 instituteurs enseignaient le cours académique régulier, quatre des sujets spéciaux, l'économie domestique et les arts industriels, Il étaient des principaux qui exerçaient aussi des fonctions de surveillance, un était un professeur communautaire et un autre remplissait des fonctions de surveillance et d'enseignement communautaire. Parmi ceux qui enseignaient dans des internats, 20 remplissaient des fonctions de professeurs académiques réguliers et cinq enseignaient l'économie domestique et les arts industriels. Quatre-vingt-un pour cent des instituteurs indiens employés dans des écoles indiennes étaient qualifiés.

Sept professeurs de statut indien employés l'année dernière étaient en vacances pour fins d'instruction sans paye, au cours de l'année scolaire 1960 - 1961 afin d'améliorer leur statut. L'an dernier 33 étudiants ont fréquenté les collèges pédagogiques, y compris deux qui étaient en congé pour fins d'éducation sans paye des écoles indiennes. Quinze sont retournés pour enseigner dans des écoles indiennes et huit ont été employés dans des écoles publiques et séparées provinciales. Cinq poursuivent leur formation professionnelle cette année.

Un des instituteurs saisonniers de 1960 était de statut indien.

### **Qualités du personnel enseignant**

Afin de mettre les traitements du personnel enseignant au niveau de ceux des écoles provinciales, une échelle révisée des traitements est entrée en vigueur le 1er septembre 1960. On a établi un classement distinct pour les instituteurs

et les principaux dans les écoles d'hôpitaux qui étaient déjà classés comme instituteurs et principaux exerçant des fonctions sociales. Dans la nouvelle liste, les instituteurs qui enseignent dans des écoles d'hôpitaux reçoivent 15 p. 100 de plus que le taux de salaire fondé sur leurs qualités académiques et professionnelles, de même que leur expérience dans l'enseignement.

Au cours de l'année académique 1960 - 1961, 11 p. 100 des instituteurs des externats et des pensionnats n'avaient pas de formation professionnelle, ce qui est une légère amélioration sur l'an dernier. Le pourcentage des instituteurs qui possèdent une immatriculation senior en plus d'une année de formation à l'enseignement ou davantage était de 66.9 et 22 p. 100 avaient une immatriculation junior, plus une année de formation à l'enseignement ou un cours abrégé reconnu. Dans les externats, 90 p. 100 du personnel enseignant étaient qualifiés et dans les pensionnats 87 p. 100.

Vingt et un des 24 instituteurs saisonniers étaient qualifiés.

Cinquante-trois instituteurs dans des pensionnats, 86 instituteurs dans des externats et quatre professeurs dans des écoles d'hôpitaux, soit un total de 143, ou 10.6 p. 100 du personnel enseignant, étaient des diplômés d'universités.

### **Augmentation des traitements des instituteurs, reclassement et revision des traitements**

En conformité des Règlements sur le classement du personnel enseignant les instituteurs purent obtenir des augmentations annuelles de traitement en donnant des services satisfaisants et en fréquentant périodiquement les écoles d'été. Quatre cent dix-neuf instituteurs ont obtenu des augmentations de traitement, 129 en 1960 - 1961, furent reclassés et ont également obtenu une augmentation de traitement, et 51, bien qu'ils n'ont pas eu droit à une augmentation, furent reclassés. Quatre-vingt-dix instituteurs ont terminé les cours d'été des ministères provinciaux de l'Éducation ou d'universités approuvées. La nouvelle échelle des traitements qui est entrée en vigueur le 1er septembre 1960 fournissait des taux augmentés pour les instituteurs avec immatriculation senior et une année de formation à l'enseignement ou des qualités supérieures, et 682 instituteurs ont obtenu des ravisions de salaires.

### **Instituteurs dans des endroits isolés**

Les emplacements d'écoles indiennes additionnelles ont été désignés comme des postes isolés conformément aux Règlements sur les postes isolés. Dix-sept pensionnats, une école d'hôpital, et 177 externats et écoles saisonnières furent classés comme postes isolés. Les allocations d'isolement furent payées à 438 instituteurs. En plus des indemnités d'isolement, 82 professeurs ont reçu des allocations de subsistance, cinq des allocations de subsistance supplémentaires, et trois ont reçu des allocations de subsistance supplémentaires, de combustible et de services divers.

### **Logement des instituteurs**

Dans la plupart des externats et pensionnats indiens, la Direction fournit des logements meublés pour les instituteurs et une déduction est faite de leur traitement conformément aux Règlements concernant les logements qui appartiennent à la Couronne.

### **Roulement du personnel enseignant**

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 août 1960, 321 instituteurs ont quitté le personnel. Ce roulement représente un taux de 24.5 p. 100. Quatre-vingt-quinze ont accepté d'autres postes dans l'enseignement, 18 ont obtenu d'autres emplois, 30 ont quitté pour poursuivre leurs études, 21 à cause de mauvaise santé, 51 pour se marier ou pour s'occuper de leur famille, et 54 pour d'autres

raisons personnelles. Parmi les instituteurs qui ont quitté, 19.3 p. 100 n'étaient pas qualifiés, 50 p. 100 ne devaient offrir leurs services que pour une année académique ou moins, et 44.2 p. 100 étaient âgés de 21 à 30.

### **Manuels et fournitures scolaires**

La Direction fournit aux enfants des écoles indiennes les manuels et les fournitures scolaires. Les manuels autorisés par le ministère de l'Éducation de la province, où se trouve située l'école, sont empruntés. Les accessoires supplémentaires et les ouvrages de référence requis par les cours de la province sont également fournis.

### **Bibliothèques scolaires**

A cause de l'isolement de plusieurs écoles, les bibliothèques des écoles indiennes sont souvent la seule source de livres disponibles pour les élèves et les adultes. Le tarif pour la distribution a été augmenté de \$1.75 à \$2.25 par élève par année, avec un minimum de \$50 pour chaque école. Au cours de l'année, plus de 50,000 livres de bibliothèque furent distribués aux bibliothèques scolaires, en plus d'abonnements à environ 600 revues scolaires.

### **Ameublement et fournitures**

Les écoles indiennes sont meublées de fournitures de classe normalement utilisées dans les écoles provinciales. La Direction prévoit des résidences d'instituteurs meublées. Pendant l'année, elle a meublé complètement deux auberges à Whitehorse et un pensionnat à Pointe-Bleue (P.Q.).

### **Récréation**

La Direction a fourni aux écoles des articles d'équipement pour les jeux, tels que balançoires, bascules et glissoires, de même que des accessoires sportifs pour l'été et l'hiver. Elle a également équipé plusieurs gymnases.

### **Aide audio-visuelle**

L'absence d'électricité dans plusieurs écoles pose plusieurs problèmes quant à l'utilisation des aides audio-visuelles, car là où il y a l'électricité on fournit aux écoles des films fixes, des films animés et des disques pour phonographes. Les disques sont particulièrement utiles pour quantité d'activités scolaires. La Direction encourage les écoles indiennes à faire partie des conseils locaux du film et à utiliser les services provinciaux de distribution de films ou de films fixes.

Là où il y a suffisamment d'intérêt et où l'entraînement est possible, on peut organiser des fanfares scolaires et la Direction leur vient en aide en fournissant les instruments. Plusieurs fanfares scolaires indiennes ont contribué d'une façon remarquable à la vie communautaire.

### **Transport des étudiants**

Le transport des élèves indiens est une entreprise d'un million de dollars à laquelle participent plusieurs centaines de conducteurs indiens de véhicules. Pour plusieurs exploitants, dont certains sont des femmes, les contrats pour les services d'autobus sont la principale source de revenu et un moyen d'améliorer leur statut aux points de vue social et économique. Les versements se font à des taux au moins égaux aux taux qui règnent dans le district scolaire le plus proche. On observe les règlements provinciaux sur la sécurité. Les élèves ne sont plus obligés de marcher plus d'un mille pour se rendre à l'école.

Les frais de transport pour les élèves augmenteront à mesure qu'un plus grand nombre d'élèves s'inscriront dans les écoles en dehors des réserves ou dans



les écoles centralisées et situées à une distance trop grande des réserves pour s'y rendre à pied.

Certains autobus additionnels requis chaque année seront fournis par des conducteurs indiens qui jouissent d'une préférence dans l'octroi des contrats et qui sont aidés par des prêts de la Direction pour l'achat d'autobus approuvés.

### **Arts pratiques**

La Direction offre des cours en arts industriels et en économie domestique partout où la situation locale le permet. Là où il y a suffisamment d'élèves dans une école ou encore là où un groupe d'écoles peut être organisé dans une unité, on emploie des instructeurs spécialisés. Le programme suit de près le cours prescrit par la province dans laquelle l'école se trouve située, mais il est suffisamment flexible pour enseigner aux jeunes garçons et aux jeunes filles des métiers dont ils ou elles auront besoin plus tard.

Le programme des arts industriels comprend le travail du bois, la menuiserie, le travail de la tôle, le dessin, la mécanique de moteur et la soudure. L'organisation de l'atelier est déterminée en grande mesure par les facilités dont il dispose, mais dans la plupart des écoles on enseigne quatre métiers différents.

Le programme d'économie domestique comprend toutes les étapes de l'art ménager, en mettant l'accent sur la formation personnelle et sociale. La direction et l'entretien du foyer, le soin des enfants, la cuisine et la couture forment le fond du programme.

### **Formation professionnelle**

Partout où c'est possible, la Direction offre une formation de pré-apprentissage dans des domaines spécialisés lorsqu'un groupe de huit adultes ou plus le demande. Au cours de l'année, vingt et un cours de cette nature furent organisés.

Les Indiens qui habitent près des centres urbains sont invités à s'inscrire aux cours de soir dans les écoles techniques et professionnelles de la province. Lorsque les jeunes adultes habitent trop loin de ces centres, on leur offre des cours spéciaux dans les réserves. La Direction a également organisé des cours de courte durée en menuiserie, en agriculture et en économie domestique, en utilisant les facilités fournies par la réserve.

Les garçons et les filles indiens se sont inscrits dans les écoles de métiers, les écoles professionnelles ou dans les instituts techniques exploités par les autorités locales ou provinciales.

### **Activités extra-scolaires**

Les étudiants indiens sont encouragés à participer avec les non-Indiens à des activités extra-scolaires sous forme d'épreuves de courses et de jeux champêtres, de même qu'à l'occasion de réunions de Guides, de Scouts, de Cadets et de membres des clubs 4-H.

Les élèves indiens aiment aussi à participer aux festivals de musique et de théâtre, de même qu'à fournir d'excellents articles pour fins d'étalage lors d'expositions de travail scolaire et d'artisanat indien. Il existe souvent des fanfares scolaires et l'on trouve plusieurs groupes d'excellents danseurs parmi les étudiants indiens.

Aux fins d'enrichir leur expérience, on organise parfois des visites aux endroits historiques ou scientifiques locaux en relation avec leur programme d'études scolaire ou dans les industries ou centres d'embauchage voisins, afin de faire voir aux étudiants plus âgés le monde du travail en dehors des réserves.

## **Orientation**

Tout programme éducatif bien organisé doit comporter essentiellement un bon service d'orientation et de conseil. Cela est particulièrement vrai dans les écoles indiennes où les élèves ont besoin d'orientation pour s'intégrer et d'aide spéciale pour se choisir une vocation, y compris la formation éducative nécessaire pour les y préparer. A mesure que le nombre des étudiants indiens augmente au niveau de l'école secondaire et qu'ils entrent dans les écoles de formation professionnelle ou autre en vue de se préparer à occuper un emploi, et à mesure qu'augmente la concurrence sur le marché du travail, l'orientation efficace devient plus nécessaire et l'on accorde plus d'importance à cette phase de l'éducation indienne.

On a établi un programme d'épreuves dans certaines années du cours secondaire, afin de se renseigner sur le rendement et les aptitudes des étudiants. Là où se manifestait suffisamment d'intérêt, on a organisé des cours de redressement, afin d'aider les jeunes à se préparer à occuper un emploi.

Aux fins de préparer cet aspect très important du travail d'éducation, on a convoqué le premier comité d'orientation. Ce comité s'est réuni à Ottawa afin d'étudier le programme d'orientation, la façon de procéder et de faire des recommandations. On s'attend que cette conférence ait pour résultat la révision du manuel d'orientation pour les écoles indiennes, de la formule de rapport des élèves, et de la préparation d'un manuel d'orientation pour les professeurs. Ce manuel aidera les professeurs à, mieux comprendre les problèmes spéciaux auxquels les étudiants indiens ont à faire face à mesure qu'ils se préparent à la vie dans une collectivité non indienne. Ce programme révisé devrait avoir pour résultat la préparation de professeurs mieux formés, des résultats scolaires meilleurs et des étudiants mieux préparés à occuper la place qui leur revient dans l'économie canadienne.

## **Aide éducative**

La Direction aide des étudiants de talent à suivre des cours académiques, professionnels ou de métier dans des écoles non indiennes aussi longtemps qu'ils font des progrès satisfaisants. Cette aide peut comprendre le versement des frais de scolarité seulement ou encore les frais d'entretien complets, lorsque la situation financière de la famille ou de l'élève justifie une telle aide. En vertu de ce projet d'aide, 2,525 étudiants ont reçu de l'aide financière au cours de l'année.

De plus, et à titre d'encouragement, la Direction offre 40 bourses aux étudiants indiens de première valeur. Dix-huit de ces bourses furent accordées au cours de l'année variant en montant de \$250 à \$1,409. Cinq furent accordées à des étudiants d'université; quatre à des infirmières aux études; trois à des élèves d'École normale; quatre à des élèves suivant quelque cours de formation professionnelle et deux pour des étudiants des arts et métiers.

## **Formation des instituteurs en cours d'emploi**

Un programme de formation des instituteurs en cours d'emploi est essentiel à cause des besoins spéciaux des enfants indiens, qui proviennent surtout des difficultés linguistiques et des différences de cultures et de milieux.

Les surintendants d'écoles régionaux et de district ont joué un rôle important dans le programme de formation en cours d'emploi en organisant des congrès et des instituts. Quatre membres du personnel du bureau principal furent des conférenciers spéciaux à des congrès en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, dans le nord et dans le sud de l'Ontario.

On a tenu, à North-Bay, à la fin de mai, un troisième cours d'orientation pour les instituteurs qui devaient enseigner dans les écoles saisonnières d'été. Ce cours avait pour but de fournir aux instituteurs, qui devaient travailler dans

les régions éloignées, des renseignements sur les antécédents des gens avec qui ils devaient travailler et de leur donner des suggestions pratiques au sujet de l'organisation d'un programme réaliste.

Grâce à cette formation, les instituteurs sont mis au courant des problèmes auxquels doivent faire face les jeunes Indiens à compter du moment où ils entrent à l'école jusqu'à ce qu'ils soient établis dans le monde du travail. En comprenant les difficultés que rencontrent les étudiants, l'instituteur est plus en mesure de leur fournir une orientation intelligente durant leurs années de formation à l'école.

### Surveillance scolaire

Aux fins de la surveillance des écoles, chaque région administrative qui correspond normalement à une province est subdivisée en districts. Chaque surintendant scolaire de district a la responsabilité de surveiller l'éducation des Indiens dans son district. Le surintendant de l'école régionale coordonne et dirige le travail du surintendant de district dans sa région.

La Direction a organisé les districts scolaires suivants :

1.	Les Provinces Maritimes	11.	Saskatoon
2.	L'est du Québec	12.	Prince-Albert
3.	L'ouest du Québec	13.	Le sud de l'Alberta
4.	Le sud de l'Ontario	14.	Le nord de l'Alberta
5.	North-Bay	15.	Le Yukon
6.	Sault-Sainte-Marie	16.	La côte sud de la C.-B.
7.	Port-Arthur	17.	L'Île de Vancouver
8.	Le sud du Manitoba	18.	Le nord intérieur de la C.-B.
9.	L'est du Manitoba	19.	Le sud intérieur de la C.-B.
10.	Le Pas	20.	La côte nord de la C.-B.

Dix-sept surintendants d'écoles furent employés dans ces districts au cours de l'année. Il existait trois vacances.

La tendance révélée par les statistiques sur la population scolaire indienne rend nécessaire une révision continue des responsabilités des surintendants. L'intégration rapproche les écoles indiennes des écoles non indiennes. Il a fallu plus de temps aux surintendants d'écoles pour négocier l'établissement d'écoles mixtes avec les autorités scolaires locales et provinciales et pour placer les élèves indiens dans les écoles secondaires et techniques, de même que dans les écoles de métiers, afin de parfaire leur instruction et leur formation. Cependant la responsabilité principale que l'intégration impose aux surintendants d'écoles est d'élever le niveau des écoles indiennes et de préparer les enfants à entrer dans les écoles non indiennes. Les surintendants d'écoles ont dû organiser un programme intensif d'épreuves et de formation en cours d'emploi, sous forme de congrès et d'instituts.

Les surintendants d'écoles ont visité régulièrement toutes les écoles indiennes, à l'exception des districts où un surintendant d'écoles n'avait pas été nommé. La surveillance plus étroite qui est maintenant possible a obtenu des résultats remarquables dans le rendement des élèves et des instituteurs. Cela s'est révélé particulièrement dans le district scolaire des Maritimes, où le spécialiste de la lecture a travaillé étroitement avec les instituteurs. Non seulement les résultats des épreuves dans ces écoles ont révélé une amélioration remarquable, mais le rendement des élèves ressemble beaucoup à celui des élèves des écoles provinciales.

Les rapports d'inspection de tous les surintendants d'écoles contiennent des commentaires favorables sur l'intérêt et le progrès des élèves. Bien que de nombreuses écoles aient les mêmes problèmes que les petites écoles rurales non indiennes dans les régions isolées relativement à la pénurie des instituteurs, aux moyens

de communication peu satisfaisants et à la surcharge au point de vue des années d'enseignement, il est clairement indiqué que tous les aspects du travail scolaire font preuve d'une amélioration générale.

L'organisation de comités scolaires dans les réserves pour encourager l'intérêt de la communauté et donner un degré de responsabilité dans l'exploitation des écoles indiennes a maintenant créé des tâches nouvelles et additionnelles pour les surintendants d'écoles. La réaction des parents indiens a été très encourageante.

La Direction a nommé des spécialistes en éducation pour surveiller la formation secondaire, technique et professionnelle de groupes considérables d'adolescents indiens à Vancouver, Edmonton et Toronto. Ils aident les étudiants à choisir le genre de cours qui leur convient et à s'adapter au milieu urbain. Ce genre de surveillance qui suppose que l'individu acquiert une formation professionnelle exigera plus de temps à mesure qu'un plus grand nombre d'élèves entreront dans les écoles secondaires et satisferont aux exigences de l'entrée pour les écoles de métier et les écoles techniques.

La Direction remercie les surintendants des écoles provinciales pour la surveillance qu'ils ont accordée aux écoles indiennes.

### **Rapport statistique**

En collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique un rapport statistique annuel sur les aspects de l'éducation indienne mentionnés plus bas a été publié et distribué.

- (1) Promotions, non-promotions et fréquentation des écoles indiennes par les élèves indiens, juin 1960.
- (2) Répartition des élèves indiens et non indiens dans les écoles indiennes selon loge, l'année et le sexe, janvier 1960
- (3) Orientation des élèves indiens qui se retirent et sont transférés des écoles indiennes, juin 1960.

### **Programme d'études**

L'allure qu'a prise le programme d'intégration dans l'éducation des Indiens a imposé un certain nombre de changements importants dans l'école indienne. Plus d'un quart de la population scolaire indienne ne fréquente plus les écoles indiennes, bien qu'ils y aient reçu une certaine partie de leur formation. Au moins la moitié des élèves actuellement dans les écoles indiennes seront transférés dans une école non indienne pour terminer leur cours. Bien que l'instruction secondaire se donne dans quelques pensionnats, la tendance des écoles indiennes est de se contenter du programme des six premières années.

L'une des tâches principales des écoles indiennes est, par conséquent, de préparer l'enfant à l'entrée dans une école non indienne. Les règlements des écoles indiennes prescrivent l'utilisation du programme provincial d'études. Lorsque ces études ne satisfont pas aux besoins spéciaux des enfants indiens, cependant, il se fait des modifications à l'intérieur des cadres généraux du programme d'études provincial, afin de satisfaire aux besoins de l'intégration. Le principal domaine dans lequel doit se faire cet ajustement est dans l'enseignement de la langue. Les élèves indiens qui fréquentent des écoles non indiennes manifestent des faiblesses dans le domaine de la communication. A la suite d'un programme de recherches dans l'enseignement de la langue qui maintenant s'applique pour la deuxième année consécutive dans les écoles indiennes des provinces Maritimes, il s'est développé des techniques de l'enseignement pour fortifier et améliorer l'enseignement de la langue anglaise. Un cours de langue anglaise intérimaire pour les commençants a été envoyé à 125 instituteurs dans les grandes écoles indiennes partout au Canada à titre d'expérience en septembre 1960. A la

fin de l'année scolaire courante, on en fera l'évaluation au moyen de questionnaires préparés par les instituteurs. Ce cours pour les commençants donne de l'importance à l'enseignement de la langue. Il augmente le cours provincial d'études et établit des cadres pour l'enseignement correctif là où c'est nécessaire.

### Activités de liaison

La Direction a maintenu une liaison étroite avec les organismes nationaux, provinciaux et locaux qui s'intéressent à l'instruction des enfants indiens ou qui y sont rattachés de quelque façon. Elle a fourni des renseignements aux individus, aux commissions scolaires, aux ministères provinciaux de l'instruction publique, aux associations provinciales d'instituteurs, aux groupes indiens, aux membres du clergé, aux fonctionnaires qui s'occupent de formation professionnelle, à certains organismes comme la Canadian Education Association, la Home and School Association, la School Trustees Association, l'UNESCO, la Canadian Teachers' Federation et la Canadian Association of School Superintendents and Inspectors. Les communications entre les fonctionnaires de la Direction et les nombreux individus et organismes intéressés révèlent une grande mesure de compréhension et un désir d'aider la cause de l'éducation des Indiens.

### Écoles mixtes

Stimulée par un plus grand désir chez le peuple d'améliorer le sort de la population indienne et par un intérêt croissant chez les parents pour que leurs enfants profitent des occasions de s'instruire, l'éducation intégrée a continué à progresser. On a atteint encore une fois un sommet dans le nombre des écoles mixtes établies au cours de l'année. Le Gouvernement fédéral a négocié vingt ententes avec les autorités scolaires locales pour fournir des salles de classe à 1,116 élèves indiens dans des écoles mixtes pour les enfants indiens et non indiens. Le Gouvernement fédéral a contribué la somme de \$1,330,754 à de nouvelles écoles mixtes. Le tableau suivant indique les endroits où ces écoles mixtes se trouvent par province :

Province	Nombre d'écoles mixtes	Inscription indienne
Québec	2	225
Ontario	5	246
Manitoba	1	90
Saskatchewan	3	210
Alberta	6	145
Colombie-Britannique	2	150
Territoire du Yukon	1	50
...	20	1,116

Le nombre des enfants indiens qui fréquentaient les écoles non indiennes a augmenté de 9,479 l'année précédente à 10,822 en 1960 - 1961. Il y avait également 2,363 étudiants indiens censés fréquenter les écoles non indiennes et sur lesquels nous ne possédons pas de renseignements complets.

Il serait impossible de procéder à l'intégration sans la coopération des ministères provinciaux de l'instruction publique et les autorités scolaires locales. Nous leur sommes reconnaissants de leur aide.

### Comités scolaires

Le but premier des comités scolaires est d'assurer une certaine mesure de pratique démocratique dans la conduite des questions locales d'éducation, et de mettre plus de responsabilité sur les épaules des Indiens pour l'exploitation réussie de leurs écoles.

De cette façon, les conseils de bandes ont reçu le pouvoir en 1957 de nommer des comités scolaires dont les fonctions seraient de donner des avis et d'aider à l'exploitation des écoles locales. Depuis cette date, on a mis sur pied 29 comités scolaires et, à l'heure actuelle, 26 comités prennent une part active à la solution de problèmes comme la fréquentation scolaire, la discipline, les services de conciergerie et de soin de la propriété scolaire. On consulte également ces comités relativement à la capacité et à l'entretien des écoles, à l'intégration de l'instruction et à l'aide éducative.

De nombreux comités se sont vivement intéressés à l'exploitation de leurs écoles locales, de même qu'à l'instruction de leurs enfants dans des écoles en dehors de la réserve. De cette façon, les Indiens apprennent à résoudre leurs problèmes au niveau local et à collaborer avec d'autres organismes similaires dans les collectivités non indiennes à proximité.

### **Éducation des adultes**

Il y eut au cours de l'année 1,590 Indiens qui ont suivi des cours d'éducation des adultes. C'était là une augmentation encourageante sur l'inscription des années précédentes et une indication bien claire que le peuple indien désire beaucoup profiter de ces classes.

Sur les 1,590 Indiens inscrits, 421 suivaient des cours de lecture et de redressement. Plusieurs espéraient obtenir l'entrée dans les écoles de métier et dans d'autres institutions de formation professionnelle, afin de se préparer à mieux gagner leur vie. De plus, 469 hommes suivaient des cours de métier de diverses espèces, afin de parfaire leurs connaissances et de se rendre plus aptes à obtenir de l'emploi, et 215 femmes étudiaient l'économie domestique.

Un des cours les plus populaires chez les hommes était celui de la prospection, et 196 Indiens s'y sont inscrits. Le reste des 485 Indiens se sont occupés à des projets d'amélioration des maisons et de la localité. Un bon nombre de ces Indiens travaillaient sous la direction de l'Université Saint-François-Xavier dans l'île du Cap-Breton.

Si nous considérons toutes les phases du programme d'éducation des adultes pour l'année, les projets de cours de redressement méritent quelque commentaire. Le but de ces cours est d'aider les jeunes adultes qui ne possèdent pas suffisamment de crédits du cours secondaire pour suivre des cours spéciaux les préparant au monde du travail. On a offert encore une fois des cours spéciaux à Regina, Prince-Albert, Edmonton, et Muncey en Ontario. Dans certains cas, les requérants ont été choisis avec soin pour suivre des cours accélérés de redressement en anglais et en mathématique. On a procédé de cette façon à Edmonton, Prince-Albert et Regina. A Muncey, on n'a presque pas opéré de choix et un grand nombre d'Indiens se sont prévalus d'une occasion d'améliorer leur anglais et leurs mathématiques. Les deux façons de procéder semblent avoir leurs avantages et leurs inconvénients, et les deux supposent des périodes d'essai. De toute façon, il a été encourageant de remarquer que, grâce aux cours de redressement, environ 180 Indiens adultes ont élevé leur niveau d'anglais écrit et parlé et leur aptitude à faire des mathématiques pratiques. Sur ces 180, un grand nombre ont été réadaptés au point où ils ont été acceptés dans des écoles de métier ou encore ont trouvé des emplois convenables.

### **Construction**

La Division du génie de la construction de la Direction des affaires indiennes s'est occupée de la construction d'édifices consacrés à l'éducation, en collaboration avec le ministère des Travaux publics.

On a terminé la construction de quarante externats, fournissant ainsi 74 salles de classe pour l'enseignement académique, quatre salles de classe pour l'économie domestique et quatre salles de classe pour les arts industriels.

Un nouveau pensionnat de huit classes à Pointe-Bleue (P.Q.) a ouvert ses portes et a pu loger 194 élèves.

Deux auberges à Whitehorse (Territoire du Yukon) ont également ouvert leurs portes.

Un nouveau pensionnat à Mission-City (C.-B.) était sur le point d'être occupé en septembre 1961.

On a commencé la construction d'un nouveau pensionnat à Fort-Frances (Ontario).

Le Ministère a fourni 39 résidences d'instituteurs pour les externats indiens et le logement nécessaire dans les pensionnats pour le personnel enseignant et administratif.

Le ministère des Travaux publics a préparé les devis pour la construction d'un pensionnat à La Tuque (P.Q.) et d'une auberge qui doit être construite à Fort-George (P.Q.).

On a fait des rénovations considérables aux pensionnats suivants : Institut Mohawk, agence des Six-Nations, dans le sud de l'Ontario; pensionnat Sandy Bay, agence Dauphin (Manitoba); pensionnat d'Edmonton, agence d'Edmonton (Alberta).

De plus, on a mis à exécution un programme de réparations et de rénovations auquel on avait consacré la somme de \$483,000.

## **Division des réserves et de la caisse de fiducie**

### **Nouvelles réserves**

Pendant l'année 1960 - 1961, des négociations ont été amorcées avec la province de Québec concernant le transfert de terres, afin de fournir des quartiers d'habitation aux Indiens de Paint-Hills, Wenneway, Rapid-Lake et Great-Whale-River. Le transfert s'effectuera dès qu'on aura délimité les régions concernées. On a établi la réserve indienne no 93 de la terre ferme de Big-Island, ainsi qu'une nouvelle réserve dans la région de Kenora. La province de la Saskatchewan a été priée de mettre des régions à la disposition de la bande de Portage-La-Loche, conformément aux dispositions du Traité no 10. La réserve indienne de Bushe-River a été agrandie au moyen de terres acquises de l'Alberta. Dans cette dernière province, des terres ont aussi été acquises dans la région de la Prairie Jean d'Or pour la bande de Little-Red-River et pour agrandir la réserve indienne no 164 de Fox-Lake. Plusieurs petites parcelles de terre du district de Mackenzie ont aussi été obtenues pour pourvoir aux besoins de logement des Indiens.

### **Ventes de terres**

Le paiement final était exigible le 15 mars 1961, aux termes de l'entente sur la vente des terres de la réserve de Sarnia avec la « Dimensional Investments Limited ». Le paiement n'ayant pas été reçu, l'acquéreur a eu trente jours pour se conformer aux dispositions de l'entente. Comme il ne l'a pas fait, l'entente a été terminée. Les paiements reçus par les Indiens de la bande de Sarnia ont totalisé \$2,682,509.68. Sur les 3,100 acres visées par l'entente, 463.87 acres ont été aliénées lorsqu'elles ont été revendues par l'acquéreur. Ce qui restait a, de nouveau, été incorporé dans la réserve. Sur le montant total reçu, \$586,280 ont été distribués sur une base per capita aux membres de la bande; \$1,070,985.19 ont été payés aux locataires, et \$1,025,900.37 ont été versés au compte de capital de la bande.

Les ventes de terres ont compris quelques parcelles de terrains requises pour des fins industrielles et autres usages. Les travaux relatifs aux droits de pas-sage des routes, aux lignes de transmission d'énergie aux pipe-lines et autres servitudes ont continué presque au même rythme que pendant les années récentes.

## Baux

Pendant l'année en cours, 1,892 baux et permis, autres que les baux et permis relatifs au gaz et au pétrole ont été émis. Le montant des loyers s'est chiffré par \$1,241,621.95. Il y avait 5,403 baux et permis en vigueur, soit une augmentation de 536, sur l'année dernière.

## Pétrole et gaz naturel

Bien que les travaux d'exploration se soient poursuivis presque au même rythme que pendant les dernières années, on a constaté une baisse sensible des recettes, qui est partiellement attribuable à une production réduite. Les travaux de forage ont accusé une légère augmentation, six puits ayant été forés, d'une profondeur totale de 39,830 pieds. On a découvert du gaz dans la réserve no 144 de Blood-Timber-Limited. D'autres découvertes de pétrole ont été faites dans la réserve no 135 de Stony-Indian et dans la réserve no 70 de White-Bear, près de Carlyle, en Saskatchewan. Il y a dans les réserves indiennes, quatre-vingt-dix-huit puits qui sont actuellement en exploitation ou en mesure de produire du pétrole ou du gaz.

Recettes provenant du pétrole et du gaz et portées au crédit des fonds des bandes :

...	1960 - 1961	1959 - 1960
Bénéfices provenant de la vente des droits d'exploration du pétrole et du gaz	\$183,197.78	\$399,145.40
Loyers annuels (approx.)	581,575.15	719,197.86
Redevances versées relativement à la production	604,490.60	898,630.60
...	\$1,369,263.53	\$2,016,973.86

## Extraction minière

Les nouveaux règlements édictés concernant l'extraction minière sont entrés en vigueur le 1er avril 1961. Les règlements sur l'extraction du quartz dans les réserves indiennes ont été abrogés à compter du 31 mars 1961, sauf les sections nécessaires pour assurer la protection des claims miniers qui étaient enregistrés à l'époque où les nouveaux règlements sont entrés en vigueur. Au lieu de mettre en disponibilité les droits miniers cédés pour fins de jalonnement, les permis ou les baux sont octroyés par voie d'adjudication après avis public. L'autorisation de faire des travaux de recherches peut être accordée sans avoir fait l'objet d'un avis public, mais elle ne donne pas au détenteur un droit préalable à l'obtention d'un permis ou bail. La principale raison de ce changement, c'est d'assurer aux Indiens un revenu en aliénant les droits miniers, ce qui n'était pas prévu par les anciens règlements sur l'extraction du quartz.

Aucun minerai n'est produit dans aucune réserve indienne. La découverte d'or et de cuivre près de la réserve indienne no 64 de Fort-Hope, dans le nord de l'Ontario, a occasionné une activité extraordinaire dans le domaine de la prospection. On a émis 65 permis de prospection et enregistré 490 concessions en 1960 - 1961, par comparaison à neuf et à 40, respectivement, au cours de l'année précédente. Ces chiffres se rapportent à toutes les réserves où s'est fait du jalonnement.

## Opérations forestières

On a continué de faire des relevés forestiers dans la Colombie-Britannique et 303 rapports ont été reçus à l'égard d'une superficie de 304,395 acres. Cela



termine les relevés forestiers dans les réserves indiennes de la Colombie-Britannique, en attendant la réévaluation des rapports et l'établissement de la politique à suivre dans l'avenir.

La Direction des forêts a préparé des cartes forestières types pour plusieurs réserves de l'Ontario, qui ont été dressées d'après des photographies aériennes, en préparation aux examens du sol en 1961. Les négociations avec la province d'Ontario concernant une nouvelle entente relative à la prévention et l'extinction des incendies de forêts ont été terminées et les modalités de l'accord seront en vigueur en 1961. Des discussions préliminaires à l'égard d'une entente semblable se sont poursuivies avec la province de la Colombie-Britannique.

Il y avait 34 permis de coupe de bois en activité dans les réserves indiennes. Les recettes provenant de la vente du bois coupé, en vertu de licences et de permis, se sont chiffrées par \$705,108.98.

Des négociations se sont poursuivies avec plusieurs provinces en vue d'obtenir des droits de coupe sur les terres provinciales appartenant à la Couronne. Plusieurs permis de coupe provinciaux ont été délivrés à des Indiens de l'Ontario.

### **Successions**

Le nombre de successions administrées et réglées a totalisé 1,443; de plus, 722 successions ont été examinées de nouveau et réglées, ce qui a réduit sensiblement l'accumulation des successions en suspens; 732 successions ont été ouvertes à des fins administratives.

On a examiné les rapports de polices et d'autres sources dans 80 cas d'accidents mortels, aux fins de l'assurance au tiers, et des mesures ont été prises pour aider les personnes à charge à obtenir des indemnités.

Cette section administre aussi les successions de plus de 200 Indiens mentalement incapables et est chargée de toute la correspondance avec les autorités provinciales concernant ces successions.

### **Enregistrement des propriétés foncières personnelles**

Dix-sept nouvelles réserves ont été inscrites au nouveau registre des propriétés foncières personnelles. Cela porte à 35 le nombre total des réserves où les titres aux mutations de propriétés ont été établis et tenus à jour. Le travail préliminaire se continue à l'égard de mutations de propriétés dans d'autres réserves.

Une grande partie du travail de la section consiste à vérifier et à confirmer les titres fonciers personnels affectés par les droits d'emprise, les servitudes, les ventes et les baux. Le travail prend de plus en plus d'ampleur, surtout en ce qui concerne les droits d'emprise et les baux.

L'attestation officielle du droit à la possession légale de terres des réserves a été fournie à des Indiens sous forme de 1,052 certificats de possession et de 242 avis d'enregistrement de titre.

### **Registre des terres des réserves**

L'enregistrement des terres des réserves, qui consigne les détails concernant le titre initial aux réserves indiennes et l'aliénation des terres cédées a continué. On a terminé, pendant l'année, l'enregistrement de 37 réserves indiennes, toutes situées dans la partie nord du Manitoba. Jusqu'ici, 155 réserves ont été enregistrées.

### **Arpentage des terres**

Le programme annuel d'arpentage, qui s'effectue sous la direction de l'Arpenteur général du Canada, a porté sur 150 cas comportant la subdivision et l'établissement de limites dans les réserves et les autres régions acquises pour les Indiens. On a terminé 40 des 54 relevés commencés pendant l'année.

## Effectif des bandes

Les Indiens ont protesté contre l'admission de 115 enfants à l'effectif des bandes, en vertu des dispositions des articles 9 et U de la Loi sur les Indiens. Dans 28 cas, les enfants ont été jugés admissibles à l'enregistrement comme Indiens, et dans 33 cas, ils ont été déclarés inadmissibles à cause de la paternité non indienne. Les 54 autres protestations sont encore à l'étude.

Au 31 décembre 1960, la population indienne était de 185,169, d'après le registre des Indiens.

## Caisse de fiducie et annuités

### Fonds des bandes indiennes

Au 31 mars 1961, les fonds des bandes indiennes totalisaient \$27,358,297.08, dont \$23,855,377.44 étaient inscrits au compte de capital et \$3,502,939.64, au compte des recettes.

En 1960 - 1961, les dépenses ont atteint \$7,257,178.68, par comparaison à \$7,418,041.94, l'année précédente. Les recettes se sont chiffrées par \$6,656,160.58, contre \$7,724,294.64, l'année dernière. La baisse des recettes qui s'élève à \$1,068,134.06 est surtout attribuable à la baisse du revenu provenant des ventes de terre et des redevances sur le pétrole.

Le tableau suivant indique les principaux articles de dépenses pour l'année financière passée :

...	Montant le 31 mars 1961
Aide à l'agriculture	\$909,053.61
Secours aux indigents	677,783.64
Exploitation et gestion des biens des bandes	794,189.37
Logement	1,466,675.67
Routes et ponts	525,922.93

## Epargnes

En plus des fonds appartenant aux bandes indiennes, la somme de \$776,915.70 est détenue au nom d'Indiens particuliers et de successions indiennes dont les déboursés se sont chiffrés par \$547,549.46.

## Contrôle transféré aux bandes

Au cours de l'année, le contrôle des dépenses de deniers de revenus a été transféré à une bande de l'Ontario et à une bande de la Colombie-Britannique, en vertu de l'article 68 de la Loi sur les Indiens. De plus, le contrôle d'une partie de ces deniers de revenus a été remis à 29 bandes de l'Ontario afin qu'elles puissent administrer leurs dépenses à l'égard du bien-être et bénéficier des dispositions de la Loi sur l'assistance publique de l'Ontario.

## Annuités

Des annuités au montant global de \$495,028 ont été distribuées à 89,052 Indiens, conformément aux dispositions des divers traités. Ce montant comprend les sommes payées aux Indiens au moment de leur émancipation, ainsi que les montants provenant des échanges de terres et des arrérages.

## Programme d'encouragement des travaux d'hiver

L'exécution de 55 projets, au coût approximatif de \$324,000, effectuée entre la période du 15 octobre 1960 et du 31 mai 1961, a fourni environ 19,420 jours-homme de travail à 791 Indiens. Le montant total des salaires payés s'est chiffré par \$188,000, dont le ministère du Travail rembourse environ \$94,000 aux bandes indiennes.



## Émancipation

Le nombre d'Indiens émancipés, par province, au cours de l'année financière 1960 - 1961, se répartit comme suit :

Nouvelle-Écosse	15
Île du Prince-Édouard	1
Nouveau-Brunswick	26
Québec	56
Ontario	276
Manitoba	108
Saskatchewan	126
Alberta	64
Colombie-Britannique	238
Territoires du Nord-Ouest	23
Territoire du Yukon	21
TOTAL	954

## Génie et construction

La Division de génie et de la construction, avec le concours des fonctionnaires du génie et des surveillants de la construction sur place, qui font partie des bureaux régionaux, a fourni des services techniques aux divisions exploitantes de la Direction. Voici les divers travaux qui ont été effectués :

### Travaux pour la Division de l'éducation

#### a) Nouvelles constructions

Douze bâtiments accessoires ont été construits pour les externats et les pensionnats indiens. La construction de six autres divers types d'édifices est en marche à divers endroits.

On a terminé la construction de dix résidences à sept centres scolaires et commencé la construction de neuf autres unités de logement.

La construction de seize nouvelles écoles a fourni 42 salles de classe. Deux pavillons d'une salle de classe ont aussi été construits, ce qui porte le total des salles de classe à 44. Quatre des plus grandes écoles comprennent des salles pour l'enseignement de l'économie domestique et des arts industriels, ainsi qu'un gymnase et une salle de réunion combinés.

#### b) Reconstruction et entretien

D'importants travaux de reconstruction et d'entretien, nécessitant de la main-d'oeuvre spécialisée en mécanique, ont été exécutés dans quelque 67 pensionnats et externats. Ces travaux ont compris l'installation de systèmes de chauffage, de plomberie, de canalisation et de distribution d'électricité; l'installation du gaz naturel ou propane; l'installation d'appareils frigorifiques; l'aménagement d'appareils pour la distribution et la purification de l'eau; des systèmes d'égout et le remplacement des accessoires de cuisine et de buanderie. Trois des plus grands projets ont été exécutés au Mohawk Institute, au pensionnat de Sandy Bay et à celui d'Edmonton.

Les travaux de réparation et d'entretien se poursuivent dans divers pensionnats et externats, en vertu de 41 contrats. Un nombre considérable d'autres projets de cette sorte ont pu être entrepris grâce à la mise en disponibilité de fonds spéciaux, en vertu d'un programme accéléré de travaux d'hiver.

## **Travaux pour la Division des agences**

Les entreprises de construction terminées ont compris une résidence pour le personnel, un garage et un bureau d'agence. On est en train de faire, en vertu de contrats, des travaux d'agrandissement et des modifications à deux bureaux d'agence.

Quatre contrats à prix fixe pour la construction de routes ont été terminés. Un grand nombre de projets de cette sorte ont été exécutés au moyen d'outillage de construction de routes loué en vertu d'un contrat de service et de l'acquisition de matières de remplissage et d'autres matériaux de construction de routes, en vertu d'un contrat d'achat. La Direction a préparé des devis, évalué les soumissions et surveillé directement plusieurs projets de cette nature.

La première partie de la construction du système de canalisation d'eau pour le village de Brocket, dans l'Alberta, a été terminée.

Dix nouveaux plans de modèles de maisons indiennes ont été conçus et des épures et des listes de matériaux ont été préparées.

La Division du bien-être a examiné les plans présentés par les fonctionnaires du service de l'extérieur.

### **Travaux pour la Division des réserves et de la caisse de fiducie**

La construction de deux ponts est en marche dans l'agence des Six-Nations et le financement en sera assuré à même les fonds de la Caisse de fiducie. A la demande du Conseil de bande, l'on a confié le plan et la surveillance des travaux à une société d'ingénieurs - Conseils. La Division a aidé aux arrangements relatifs aux contrats, à la préparation des demandes de soumissions, à l'achat de certains matériaux et au versement des comptes progressifs.

Le plan d'une vaste salle communautaire pour la bande de Saint-Régis a été préparé. C'est la bande même qui s'occupe de la construction de ce bâtiment sous la surveillance de la Division.

Des conseils techniques ont aussi été fournis à l'égard des études d'un passage à niveau et d'un plan d'aménagement de terrain pour un projet de village indien contigu à la ville de MaeDiarmid, dans le nord de l'Ontario. Des devis ont été préparés à l'égard de l'outillage de construction de routes afin que des soumissions puissent être sollicitées. Les soumissions obtenues ont été examinées et des recommandations ont été faites. Le bureau du génie de la Colombie-Britannique a préparé les plans et devis des systèmes d'irrigation et d'approvisionnement d'eau et a surveillé l'exécution de ces entreprises.

### **Travaux pour la Division du développement économique**

Cette Division relativement nouvelle a demandé des conseils sur divers projets de construction, y compris le drainage de fermes et l'achat de congélateurs préfabriqués et de petites usines de traitement industriel.

### **Service extérieur**

C'est à la Division des agences qu'incombe la responsabilité de l'administration générale du service extérieur, ce qui comprend la direction et la formation du personnel, la revue et la préparation des méthodes et marches à suivre, la mise en disponibilité et l'entretien des édifices et de l'outillage, la construction et l'entretien des routes dans les réserves, les systèmes de distribution d'eau et d'énergie et la liaison nécessaire avec les services de santé des Indiens et du Nord afin de fournir les soins médicaux aux Indiens.

Une nouvelle région établie pour le district de Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, et dont le bureau central est à Fort-Smith, porte à neuf le nombre des bureaux régionaux. Une nouvelle agence a été établie à Fort-Simpson (T. du N.-O.). Le fusionnement de l'agence Moravian, à Thamesville (Ontario), avec l'agence Caradoc, à Muncey (Ontario) porte à 89 le nombre d'agences à l'heure actuelle.

Le personnel du Service extérieur a passé de 558 employés, l'année dernière, à 580, et comprend 54 personnes d'origine indienne.

## Logement

La Direction a maintenu 98 bureaux régionaux et agences au cours de l'année, dont 20 dans des locaux loués, 43 dans des édifices fédéraux et 26 dans les propres bureaux de la Direction. Des sous-bureaux d'agence ont été maintenus dans plusieurs réserves. Des logements appartenant à l'État ont été occupés par 150 employés de la Direction.

## Transport et outillage

La Division est responsable d'une équipe de 262 voitures. Le ministère du Transport a passé un contrat pour la construction d'un nouveau navire qui desservira l'agence indienne de Christian-Island, dans la région du sud de l'Ontario.

## Nom et situation des bureaux régionaux et des agences indiennes

Nom	Situation	Nom	Situation
MARITIMES	Amherst (N.É.)	Rivière-Saint-Jean	Woodstock(N.-B.)
Miramichi	Chatham (N.-B.)	Shubenacadie	Micmac (N.-É.)
Eskasoni	Eskasoni (N.-É.)	...	...
Île du P.-É	Lennox-Island	...	...
...	(Î. du P.-É.)	...	...
QUÉBEC	Ville de Québec	Pierreville	Saint-François-du-Lac
Abitibi	Amos	...	...
Bersimis	Betsiamites	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue
Caughnawaga	Caughnawaga	Restigouche	Restigouche
Lorette	Village-des-Hurons	Sept-Îles	Sept-Îles
Maniwaki	Maniwaki	Témiscamingue	Notre-Dame-du-Nord
Oka	Oka	...	...
ONTARIO	...	Sarnia	Sarnia
Sud de l'Ontario	Toronto	Bruce	Chippawa-Hill
Caradoc	Muncey	Six-Nations	Brantford
Christian-Island	Christian-Island	Saint-Régis	Saint-Régis (Québec)
Golden-Lake	Golden-Lake	Tyendinaga	Deseronto
...	...	Walpole-Island	Walpole-Island
Simcoe	Sutton-West	Parry-Sound	Parry-Sound
Rice-and-Mud Lakes	Peterborough	...	...
...	...	Nakina	Nakina
Nord de l'Ontario	North-Bay	Nipissing	Sturgeon-Falls
Chapleau	Chapleau	Port-Arthur	Port-Arthur
Fort-Frances	Fort-Frances	Sault-Ste-Marie	Sault-Ste-Marie
James-Bay	Moose-Factory	Sioux-Lookout	Sioux-Lookout
Kenora	Kenora	...	...
Manitoulin-Island	Manitowaning	...	...
MANITOBA	Winnipeg	Nelson-River	Ilford
Clandeboye	Selkirk	Norway-House	Norway-House

Dauphin	Dauphin	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie
Fisher-River	Hodgson	Le Pas	Le Pas
Island-Lake	Island-Lake	...	...
SASKATCHEWAN	Saskatoon	File-Hills-Qu'Appelle	Fort-Qu'Appelle
Battleford	Battleford	Meadow-Lake	Meadow-Lake
Carlton	Prince-Albert	Pelly	Kamsack
Crooked-Lake	Broadview	Shellbrook	Shellbrook
Duck-Lake	Duck-Lake	Touchwood	Punnichy
ALBERTA	Edmonton	Hobbema	Hobbema
Athabaska	Fort-Chipewyan	Petit-lac-des-Esclaves	High-Prairie
Blackfoot	Gleichen	Peigan	Brocket
Gens-du-Sang	Cardston	Saddle-Lake	Saint-Paul
Edmonton	Edmonton	Stony-Sarcee	Calgary
Fort-Vermilion	Fort-Vermilion	...	...
DISTRICT DE MACKENZIE	Fort-Smith (T. N.-O.)	Yellowknife	Yellowknife
Aklavik	Inuvik	...	...
Fort-Smith	Fort-Smith	...	...
Fort-Simpson	Fort-Simpson	...	...



## Nom et situation des bureaux régionaux et des agences indiennes-fin

Nom	Situation	Nom	Situation
COLOMBIE-BRITANNIQUE	...	...	...
ET YUKON	Vancouver	...	...
Colombie-Britannique	...	...	...
Babine	Hazelton	Nicola	Merritt
Bella-Coola	Bella-Coola	Okanagan	Vernon
Burns-Lake	Burns-Lake	Queen-Charlotte	Masset
Cowichan	Duncan	Skeena-River	Prince-Rupert
Fort-St-John	Fort-St-John	Stuart-Lake	Vanderhoof
Kamloops	Kamloops	Terrace	Terrace
Kootenay	Cranbrook	Vancouver	Vancouver
Kwawkwalth	Alert-Bay	West-Coast	Port-Alberni
Lytton	Lytton	Williams-Lake	Williams-Lake
New-Westminster	New-Westminster	...	...
YUKON	...	...	...
Yukon	Whitehorse	...	...

### Situation par province

#### Colombie-Britannique

Les industries de base de la province-exploitation forestière, pêche, extraction minière-ont donné le pas à l'industrie, en général. Ces industries de base ayant été dans le marasme pendant presque toute l'année, le niveau de l'économie est resté au-dessous de la normale dans la Colombie-Britannique.

Pendant cette période, les Indiens se sont remarquablement bien tirés d'affaire. Au cours de l'automne et de l'hiver, alors que l'emploi est normalement rare, de nombreux travaux d'hiver ont comblé le vide. Plusieurs bandes ont profité du programme d'encouragement des travaux d'hiver, mis sur pied par le ministère du Travail, et a fourni plus de 17,000 jours-hommes de travail aux Indiens de la Colombie-Britannique et du Yukon. Plusieurs Indiens, surtout ceux qui se sont livrés à la pêche pendant la saison de pêche limitée de 1960 - 1961, ont constaté qu'ils n'avaient pas suffisamment de timbres d'assurance-chômage pour bénéficier des prestations. Dans plusieurs cas, le programme des travaux d'hiver leur a permis d'obtenir les crédits d'assurance-chômage nécessaires et les a empêchés de compter pendant trop longtemps sur l'assistance publique.

#### Éducation

Les efforts tentés pour augmenter l'inscription des enfants indiens dans les écoles non indiennes ont eu pour résultat d'intensifier l'intégration dans des régions très éloignées les unes des autres. Par exemple, les enfants de la réserve Sliammon, près de Powell-River, fréquenteront dorénavant l'école avec les enfants non indiens. C'est la première fois qu'un nombre comparativement élevé d'enfants des écoles secondaires (environ 60) provenant de divers centres de la côte ont pensionné dans des foyers de la vallée inférieure du Fraser pour fréquenter les écoles secondaires de la province. Ce programme, qui fut d'abord élaboré à titre d'essai, a connu un succès inespéré, surtout à cause de l'aptitude remarquable des adolescents et adolescentes indiens à s'adapter à un nouveau milieu.

Des salles de classe additionnelles ont été construites à Ahousaht et à Greenville et une nouvelle résidence pour les instituteurs a été fournie dans la réserve d'Alkali Lake. Un nouvel externat a été construit dans la réserve

Skookumchuck dans l'agence de New-Westminster.

Le nouveau pensionnat de Mission constitue le trait saillant du programme de construction d'écoles. Ce pensionnat, dont le plan a été conçu par des architectes de Vancouver qui ont travaillé en étroite coopération avec des fonctionnaires de la Direction, est attrayant et répond aux besoins.

Une nouvelle école de métiers, construite conjointement par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, a été ouverte à Burnaby. Depuis le début, des élèves indiens se sont inscrits à différents cours, qui varient depuis la construction de bateaux jusqu'à celle de charpentes métalliques. En plus de cette école de formation professionnelle, le Vocational Institute, qui fonctionne depuis longtemps à Vancouver, a inscrit plus d'élèves indiens que jamais encore aux cours de toutes sortes qui s'y donnent ordinairement. Les élèves inscrits sont d'un calibre sensiblement meilleur depuis que les surintendants de district des écoles indiennes se sont occupés de choisir attentivement les candidats.

## **Développement économique**

L'agriculture a accusé une activité croissante, surtout dans le sud de la Colombie-Britannique. Un système d'irrigation automatique capable d'arroser 240 acres de terre a été installé dans la réserve de Redstone. C'est une entreprise des plus satisfaisantes. La moitié de la superficie en acres a étéensemencée et a donné un bon rendement. On est en train d'ensemencer l'autre moitié qui reste. Le nouveau système d'irrigation dans la réserve indienne d'Anaham, qui permettra d'arroser 200 acres, est presque terminé.

Plusieurs troupeaux ont été placés dans les agences d'Okanagan, de Lytton, de Kamloops, de Williams-Lake et de Vancouver, en vertu d'un programme de rotation des troupeaux et des taureaux de race. Cela permettra à plusieurs jeunes familles de commencer l'élevage des bestiaux. Il y a, dans la région, plus de 5,000 bestiaux appartenant aux Indiens.

L'accroissement du nombre de bestiaux a nécessité une augmentation de terres à pâturage et, dans trois agences, on a labouré plus de 266 acres de terre pour les ensemencer au printemps de 1961. Cette étendue s'ajoute aux quelque 300 acres qui ont déjà été ensemencées en foin.

Le nombre de jardins potagers et de petits vergers s'est accru sensiblement pendant l'année, ce qui a fourni des articles d'alimentation pour la famille et abaissé le coût de la vie. Comme par le passé, des concours de jardinage ont eu lieu dans la plupart des agences.

Plusieurs journées agricoles bien organisées ont été tenues pour le personnel et les Indiens des agences afin de mieux faire connaître les méthodes de culture modernes qui s'améliorent constamment.

De nouveaux tracteurs et d'autre outillage agricole ont été acquis, surtout par des particuliers qui ont payé au moins la moitié du coût de ces articles.

La production de la pêche commerciale, le principal gagne-pain des Indiens de la Côte, a accusé une diminution de 29.2 p. 100 par comparaison avec la moyenne des trois années précédentes. Au cours de l'année, 22,975 permis de pêche commerciale ont été délivrés dans la région de la Côte du Pacifique-à l'égard de toutes les espèces de poissons. Sur ce total, 5,471 ont été délivrés à des Indiens. Ces derniers ont capturé 262,323 livres de saumon pour la consommation domestique.

Une légère augmentation des prix de la fourrure survenue en même temps que l'accroissement sensible du nombre d'animaux à fourrure ont attiré plus d'Indiens dans cette industrie qui leur permet d'augmenter leur revenu. Cela s'est produit surtout dans toute la région du nord de la Colombie-Britannique et au Yukon, où les routes d'accès construites par les équipes qui travaillent au forage des puits de pétrole ont réduit sensiblement ce qu'il en coûte de frais et de temps aux Indiens pour exploiter leurs concessions de piégeage.

Le gibier est encore un précieux gagne-pain pour les Indiens des régions marginales. Sans compter qu'ils sont une source d'alimentation, l'original, le chevreuil, et le caribou sont aussi, à cause de leur peau, d'une grande valeur pour les chasseurs et pour ceux qui s'occupent de production artisanale.

Des relevés forestiers ont été effectués dans 87 autres réserves indiennes comprenant sept agences dans la région de la Colombie-Britannique et à l'égard de 48,911 acres de terre forestière; il reste encore 250,000 acres de terre forestière à examiner.

L'activité déployée dans l'industrie du bois-d'oeuvre des réserves indiennes a occasionné la production de 26,212 millions de pieds-planche de sa-pin et de 7,322 millions de pieds-planche d'autres essences forestières. La production a compris, de plus, 102,883 pieds linéaires de poteaux, 4,752 traverses, et 335,485 cordes de bois pour le chauffage et autres usages.

La production d'arbres de Noël dans six agences a occasionné la vente de 336,299 arbres pour \$82,551.

### **Artisanat**

La fabrication de divers articles d'artisanat a continué de fournir aux Indiens des recettes de plus en plus élevées. Les valeurs des produits bien finis ont atteint un niveau lucratif. Il se manifeste beaucoup d'intérêt, par exemple, pour les poteaux totémiques minuscules en bois bien sculpté, de même qu'aux articles en argilite et en jade. Les articles en cuir tanné se sont si bien vendus qu'on manque de peaux dans plusieurs régions. Les chandails indiens sont toujours très en vogue et représentent une source de revenu.

### **Placement**

Malgré le marasme général de l'économie, presque tous les gradués des écoles d'enseignement professionnel ont été placés avec succès dans leur métier. On a facilité le placement de plusieurs autres qui avaient acquis de l'expérience et des connaissances ou qui avaient reçu une formation.

La nomination d'un autre fonctionnaire chargé du développement économique, dans l'agence du Yukon, était encore en suspens à la fin de l'année.

Par suite des relevés de la main-d'oeuvre et du concours du Service national de placement et d'autres organismes, il y a un plus grand nombre d'occasions d'emploi. La location de terres indiennes offre, dans certains cas, différentes perspectives d'emploi. Dans la région d'Okanagan, par exemple, une nouvelle industrie viticole qui a loué une terre pour la culture du raisin emploiera plus de personnes qu'il y a d'Indiens dans la région.

La participation du personnel du placement à la réunion du Congrès du Travail du Canada a suscité de plus en plus d'intérêt dans les syndicats locaux pour l'emploi des Indiens.

### **Bien-être - Service social**

Le nombre d'Indiens qui ont bénéficié des services de bien-être de la Direction et de ceux des organismes provinciaux et particuliers s'est accru. A mesure qu'on s'est rendu de plus en plus compte des problèmes sociaux dans les collectivités indiennes et de l'établissement de lois et de services à cet égard, on a réclamé de nouveaux services pour répondre aux besoins des particuliers et des collectivités. Des initiatives communautaires, tels les Centres d'accueil, les Comités d'orientation et les projets d'étude témoignent de l'intérêt croissant des non-Indiens et des collectivités non indiennes pour les affaires des Indiens.

Le comité fédéral-provincial du bien-être des Indiens a continué de tenir des réunions régulières. Deux projets importants ont été abordés cette année. A la suite d'une enquête approfondie, un projet a été élaboré et soumis simultanément au ministère fédéral et au ministère provincial intéressés, dans le but de clarifier la situation en ce qui concerne la responsabilité des services de bien-être à l'égard des Indiens qui vivent soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des réserves. Le second projet présenté a trait à une action conjointe du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial afin d'apporter des solutions aux problèmes des Indiens résidant dans la ville de Prince Rupert.

Sept nouveaux Cercles de ménagères ont été organisés, ce qui en porte le total à 46. Les activités de ces groupes ont contribué sensiblement à améliorer les conditions existant dans leurs réserves. Dix-neuf déléguées ont assisté à un Community Health Institute, très satisfaisant tenu à l'hôpital indien de Nanaïmo et qui avait été organisé par les services de santé des Indiens et du Nord.

## **Logement**

On a construit des maisons indiennes d'une valeur de \$691,000. Ce montant comprend environ \$437,000 provenant des fonds publics, tandis que le solde provient des contributions personnelles, des fonds des bandes et des subventions versées en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Les réparations faites à 400 maisons ont coûté \$49,000 en fonds publics.

L'assistance publique s'est accrue dans une certaine mesure, et cela est partiellement attribuable aux conditions économiques défavorables. Deux principales industries - la pêche, l'exploitation forestière - ont été les plus touchées, car la production de saumon a été la plus faible depuis 40 ans et une saison de feux de forêts extrêmement longue et destructive a paralysé l'exploitation forestière.

## **Génie**

Les projets d'irrigation et de canalisation d'eau à l'intérieur ont retenu l'attention. De nouvelles sources d'approvisionnement d'eau ont été installées dans 14 réserves et des réparations et améliorations ont été faites dans 22 autres. On a foré quatre nouveaux puits et les problèmes de l'érosion ont fait l'objet d'enquêtes sur la Côte et dans l'île de Vancouver.

D'importants travaux ont été exécutés dans tous les pensionnats, y compris l'installation d'échelles d'incendie, de salles de bain additionnelles, d'outillage de cuisine, le renouvellement des parquets, et la rénovation, la réparation et la transformation des appareils de chauffage et de buanderie.

A mesure que l'énergie électrique atteignait les réserves indiennes, des lignes de distribution d'électricité ont été installées. Dans les sections plus isolées, on a installé des génératrices commandées par moteur diesel.

Le fonctionnaire provincial des services de protection contre l'incendie a visité la plupart des écoles et a fait des recommandations pour assurer une plus grande mesure de sécurité.

Des enquêtes se sont poursuivies dans toutes les agences en vue d'améliorer les conditions de logement, les services d'eau et d'égout, les routes, les systèmes d'irrigation et les écoles.

## **YUKON**

Un des faits les plus importants fut la modification de l'ordonnance du Yukon qui a permis aux Indiens de voter lors des élections dans les Territoires. Les Indiens du Yukon avaient obtenu le droit de vote aux élections fédérales depuis quelque temps; la nouvelle modification est un autre pas vers l'intégration des Indiens du Yukon et leur acceptation comme citoyens égaux dans la collectivité.

L'emploi s'est maintenu à un niveau élevé. L'intérêt croissant pour les levés géologiques, le prolongement des routes et les attractions touristiques a contribué au maintien de l'économie.

Plus de 150 Indiens ont été employés par la Division des routes du ministère des Travaux publics pour défricher 35 milles de route entre Watson-Lake et Ross-River. Le programme de travaux d'hiver a fourni de l'emploi temporaire à plus de 100 hommes. D'autres ministères du gouvernement et des entreprises commerciales de la localité ont embauché des Indiens.

Le piégeage et la pêche commerciale ont une place de plus en plus importante dans l'économie indienne. La limite des prises dans le refuge de gibiers Kluane a été portée à 157, cette année, et tout porte à croire que cette sorte de contingentement augmentera graduellement les prises. Un nombre d'Indiens s'adonnent à la pêche commerciale en vertu d'un permis et à leur propre compte. D'autres travaillent aussi à leur propre compte comme prospecteurs et plusieurs s'emploient comme guides pendant la saison de chasse au gros gibier.

Les recettes provenant de la production artisanale ont atteint près de \$20,000 et cette source de revenu prendra plus d'importance à mesure que l'on trouvera de meilleurs débouchés pour ces articles.

La Direction a entrepris plus de travaux de construction et de réfection. Seize maisons ont été construites dans le cadre du programme du bien-être, par la main-d'oeuvre indienne. On a terminé la construction de nouvelles résidences contiguës à l'hôtellerie destinée aux membres du personnel, au Yukon. Des améliorations et des rajouts aux deux pensionnats ont été effectués.

Maintenant que la construction des deux foyers scolaires de Whitehorse est terminée, chaque enfant indien du Yukon peut s'instruire. Les enfants sont admis au même âge que le sont les non-Indiens. Les élèves qui demeurent aux foyers fréquentent les écoles intégrées. On a retenu les services d'un instituteur - Conseiller qui a été chargé de donner aux enfants des cours additionnels après les heures de classe, au besoin.

L'administration des secours sous forme de chèque est faite pour toutes les bandes des agences du Yukon et cette méthode s'est révélée satisfaisante.

Les Cercles des ménagères indiennes, organisés à Mayo et à Teslin, ont été les premiers du Yukon. Des non-Indiens de la localité assurent la direction des cercles dans chaque centre.

Il ne s'est posé aucun problème d'hygiène important parmi les Indiens du Yukon au cours de l'année. Le gouvernement du Territoire est chargé des services de bien-être de l'enfance, ainsi que des services aux enfants négligés qui sont fournis aux Indiens sur la même base qu'aux non-Indiens. La Direction des Affaires indiennes défraie ces services.

## **ALBERTA**

Les industries de base ont continué de fournir aux Indiens de l'Alberta la plus grande partie de leurs recettes en espèces. Les Indiens de la partie septentrionale ont complété leur revenu provenant de la pêche, de l'exploitation forestière et du piégeage en s'adonnant aux travaux de déblaiement pour la construction de routes et de pipe-lines et aux emplois dans les champs de betterave à sucre de la région de Lethbridge. Dans les régions centrales et du sud, l'agriculture est la principale occupation et l'on a manifesté un intérêt croissant surtout pour l'élevage des bestiaux.

La création de sources d'emploi dans l'Alberta n'a pas marché de pair avec l'augmentation de l'effectif de main-d'oeuvre indienne. Cependant, le placement d'Indiens choisis a continué et un nombre considérable d'ouvriers saisonniers et des régions rurales ont trouvé de l'emploi, par suite de la coopération entre le Service national de placement, l'agent de placement des Affaires indiennes et le personnel de l'agence. Cinq cent trente-quatre Indiens de l'Alberta ont trouvé de l'emploi dans les champs de betterave à sucre; 64 dans le déblaiement relatif aux droits d'emprise des pipe-lines, 69 dans les parcs nationaux et 25 à des emplois de domestiques et à diverses autres occupations saisonnières. La Direction a employé huit instituteurs, quatre aides, trois concierges, deux magasiniers, deux commis et un sténographe, tous Indiens. Le personnel des pensionnats indiens a compris 14 Indiens spécialisés et 75 non-spécialisés. Des manoeuvres indiens ont trouvé de l'emploi dans 13 entreprises de travaux d'hiver, dont la construction de huit maisons et le défrichement de 16 milles de route.

## **Intérêt pour diverses activités**

Tout indique que les ouvriers indiens profitent de plus en plus des occasions d'emploi, des prestations d'assurance-chômage et de l'indemnisation des accidentés du travail. Les jeunes Indiens s'intéressent à se préparer au travail rémunéré en perfectionnant leurs connaissances académiques et professionnelles. Dix-huit jeunes adultes, de 17 à 24 ans, ont été choisis pour bénéficier d'un programme de formation préparatoire à l'apprentissage d'une durée de six mois destiné à porter le degré d'instruction des candidats au niveau de la neuvième année, et d'un programme d'orientation dans l'emploi. Après six semaines de cours, dix des candidats étaient reçus aux examens de l'Apprenticeship Board de l'Alberta et subiront les examens de la 9e année, dans cette province. Le niveau d'instruction de la moyenne des élèves inscrits était celui de la 7e année.

En dépit d'une faible précipitation dans la région du sud, on a récolté 837,824 boisseaux de grain dans les réserves, soit une augmentation de 35 p. 100 sur l'année précédente. La production de foin sauvage et cultivé s'est chiffrée par 22,481 tonnes et celle de pommes de terre, à 28,480 boisseaux. Les potagers ont donné un bon rendement, 361 acres ayant été ensemencées. On a continué de s'intéresser à l'élevage des bovins à deux fins, surtout dans l'agence de Saddle-Lake, où il y a 18 troupeaux dont deux sont des troupeaux enregistrés. Dans les réserves des régions centrale et méridionale de l'Alberta, 27 troupeaux ont été établis dans le cadre des programmes de rotation.

## **Pêche et piégeage**

Dans le nord de l'Alberta, la production du piégeage a fourni d'assez bonnes recettes, mais à cause d'une exceptionnelle chute de neige, le nombre de peaux a quelque peu diminué. Le marché était ferme à l'ouverture de la saison de piégeage mais les prix locaux ont subi une baisse sensible en janvier. Dans la région du lac Athabaska, les prix du lynx sont tombés de \$10 à \$2 la peau et, ceux du vison de \$25 à \$10.

Plusieurs des 1,011 piégeurs ont augmenté leur revenu en pratiquant la pêche commerciale à Cold-Lake, au Petit-lac-des-Esclaves, aux lacs Sainte-Anne, Wabamun et Webasca. Dans les régions du lac Claire, au parc national Wood-Buffer, la production de goldeye s'est élevée à 94,660 livres, dans le cadre d'une entreprise de pêche organisée par la Direction. Il y a eu une abondance de gros gibier dans le Nord et ceux qui ne pouvaient pratiquer la chasse ont reçu 168,871 livres de viande d'orignal, d'élan et de bison qui provenaient de la chasse dans les parcs nationaux. Les entrepôts frigorifiques de Fort-Chipewyan et de Habay ont permis aux chasseurs indiens de conserver la viande d'animaux sauvages et un troisième réfrigérateur est en état de fonctionnement à Fox-Lake.

La production d'articles d'artisanat a rapporté \$14,332.75. Des pantoufles et autres articles d'une valeur de \$25,050 ont été gardés dans les réserves pour être utilisés.

La production de bois d'oeuvre s'est accrue de 43 p. 100 dans les réserves du Petit-lac-des-Esclaves, de Heart-Lake, de Stony et de Peigan. Elle a compris 4,316,727 pieds (mesure de planche) de pin, d'épinette, de sapin et de peuplier blanc. Les recettes provenant de la vente de pieux, de poteaux de clôtures et d'arbres de Noël ont atteint \$67,082 et, de plus, 1,520 cordes de bois à pulpe et 4,770 de bois de chauffage ont été vendues.

On a découvert 3 autres puits susceptibles de produire du pétrole et du gaz, ce qui porte le total à 96, mais la production baisse sensiblement.

On a acquis de nouvelles terres pour les Indiens dans la région de Fort-Vermilion. La réserve de Moose-Prairie a été abandonnée et 22,512.3 acres ont été ajoutées à la réserve de Bushe-River. Une étendue additionnelle de 3,860 acres a été ajoutée à la réserve de Upper-Hay-River. La bande des Cree de

Little-Red-River a reçu 42,104.3 acres qui représentent un agrandissement de la réserve de Fox-Lake et l'acquisition de la réserve de Prairie Jean-d'or.

## **Affaires des conseils de bande**

Les Conseils de bande ont continué de s'intéresser à l'amélioration des réserves et 119 milles de nouvelles routes, ainsi que deux ponts ont été construits au moyen des fonds des bandes et d'autres crédits. Le gouvernement de la province a payé sa part des frais de construction d'un nouveau pont en acier sur la rivière Christina, et un nouveau pont a été construit sur le ruisseau Coyote dans la réserve de Sunchild-Cree. Au cours de l'année, on a terminé la construction de 242 maisons, tandis que la construction partielle de 22 autres a été effectuée, en grande partie, au moyen des fonds des bandes. Des réparations au coût de \$105,065 ont été faites à 550 maisons. Dans la réserve d'Hobbema, le service de l'électricité a été fourni à 258 habitations et à 93 dans d'autres réserves, ce qui porte à 706 le total des foyers pourvus de l'électricité. Le programme d'hygiène a pris de l'ampleur depuis l'installation d'un système d'aqueduc, de type municipal, dans le village de Brocket et le creusage de 58 puits.

Dans le cadre du programme des mesures d'urgence dans l'Alberta, on a organisé un cours d'orientation pour les Indiens, à Edmonton, auquel toutes les bandes ont envoyé des représentants à l'exception de celles des agences de Fort-Vermilion et d'Athabaska, dans l'extrême-Nord. Vingt hommes y ont pris part et comme résultat, l'organisation de la défense passive a commencé dans les réserves de Peigan et d'Hobbema.

La cinquième conférence agricole à l'intention des délégués indiens et du personnel de l'extérieur, tenue à Edmonton, pendant le mois de février, a été l'un des faits saillants du programme du développement économique. Les discussions ont porté sur d'autres aspects du développement économique, y compris l'emploi. Le programme comportait aussi une session d'études sur la formation et les fonctions des comités dans les réserves.

La Direction de la citoyenneté a aidé à l'organisation d'un cours de formation des chefs, dans l'agence de Saddle-Lake, auquel 24 membres des Conseils de bande et deux membres de l'exécutif et des Cercles de ménagères ont participé. Le département des cours libres de l'Université de l'Alberta y avait envoyé des animateurs pour organiser des discussions en groupe et des cours de formation à l'intention des membres des Conseils de bande.

Quinze adolescents indiens, sous la direction d'un membre de la bande de Peigan, ont participé au tournoi international de hockey Pee-Wee, lors du carnaval d'hiver, à Québec, en février.

Les parents indiens s'intéressent davantage à l'instruction, comme en témoignent la hausse de la fréquentation scolaire et leurs demandes d'admission de leurs enfants dans les écoles intégrées.

La moyenne de la fréquentation quotidienne dans 19, plupart des écoles est maintenant comparable à celle des non-Indiens et le nombre des élèves fréquentant les écoles intégrées a passé de 756 en 1959, à 981 en 1960. On a pu constater une augmentation marquée de l'inscription des élèves aux cours des années 9 à 12, dans les écoles secondaires.

Des accords conjoints ont été négociés avec six commissions scolaires des provinces et \$253,212 ont été dépensés en contributions aux coûts de construction à Beaverlodge, Grouard, Trout-Lake, Calling-Lake, Valleyview et Saint-Paul. La province a payé sa part des frais de la construction d'une nouvelle école de deux salles de classe dans la réserve de Janvier.

L'externat indien d'une classe, de Beaver-Lake, a été fermé le 30 juin 1960, et les enfants fréquentent maintenant l'école publique de 30 salles de classe du



village de Lac La Biche, à sept milles de distance. Les élèves de 7e année, de l'école de Goodfish-Lake, ont fréquentés l'école intégrée d'Ashmont.

## **Intégration**

Les parents indiens de plusieurs réserves ont de nouveau demandé que leurs enfants soient admis dans les écoles de Calgary, Edmonton et Jasper-Place, où l'inscription totale a été de 234-trois fois celle de l'année précédente. On a employé des instituteurs - Conseillers à Calgary et à Edmonton pour surveiller et aider les élèves. Au congrès annuel des instituteurs, on a discuté de la formation en cours d'emploi et l'Université de l'Alberta et la commission des écoles publiques de Calgary ont fourni des centres de formation pourvus d'un personnel des recherches.

Les cours d'éducation des adultes ont été offerts dans neuf centres; 77 Indiennes se sont inscrites aux cours d'économie domestique et 112 hommes ont suivi des cours en charpenterie, en électricité et en mécanique; 30 jeunes gens ont suivi des cours pour perfectionner leurs connaissances des langues, des sciences, et des mathématiques; 15 élèves indiens se sont inscrits aux cours de secrétaire; cinq aux cours de coiffure; trois aux cours d'aides-infirmières; et 11 aux divers cours de formation professionnelle.

Le programme de construction scolaire a compris des écoles de deux salles de classe dans les réserves de Samson, de Saddle-Lake et de Goodfish-Lake; deux salles de classe au pensionnat indien du Sacré-Coeur, des pavillons d'une salle de classe aux externats indiens d'Alexis et de Frog-Lake et des locaux pour les instituteurs au pensionnat d'Old-Sun, et aux externats d'Eden-Valley et de Samson-Day.

## **RÉGION DU MACKENZIE**

Les changements administratifs dans cette région ont compris la création d'un bureau régional à Fort-Smith, de l'agence de Fort-Simpson, et d'une nouvelle sous-agence à Fort-McPherson, ainsi que le transfert de trois bandes indiennes de la région au sud du Grand lac des Esclaves, de l'agence de Yellowknife à celle de Fort-Smith.

Il y a eu beaucoup de chasse, de pêche et de piégeage vers la fin de l'automne et jusqu'à Noël, alors que le brusque fléchissement des prix de la fourrure, juste avant Noël, a amené une diminution du piégeage. Néanmoins, les fourrures ont encore constitué une partie importante des revenus des Indiens des Territoires du Nord-Ouest. Les trappeurs de l'agence de Fort-Simpson ont reçu pour leur part \$29,819; ceux de l'agence de Fort-Smith, \$6,246. On estime, que, durant la période comprise entre le 1er novembre 1960 et la mi-mars 1961, il s'est vendu des fourrures au montant de \$112,500 dans la région du Grand lac des Esclaves incluse dans l'agence de Yellowknife, et de \$212,000, dans l'agence d'Aklavik. La vente totale des fourrures a donc rapporté quelque \$350,565.

### **Quatre-vingt pour cent des Indiens pratiquent le piégeage**

On croit que plus de 80 pour cent des Indiens dans le district du Mackenzie font du piégeage pendant une certaine période de l'hiver. Des réunions destinées à favoriser l'exploitation des ressources en gibier et en fourrures, essentielle à l'économie actuelle du pays ont été tenues à Fort-McPherson et à Lac-la-Martre, en juillet 1960. Des personnes déléguées par les trappeurs, surtout des chefs de bandes, se sont rencontrées avec des représentants de la Direction des affaires indiennes et de la Division de la chasse, et ensemble ils ont divisé les régions de chasse et de piégeage comprises dans le district du Mackenzie. On peut dire que c'est grâce aux décisions qui ont été prises à ces réunions que des groupes plus nombreux ont quitté leurs collectivités, vers la fin de l'automne, pour aller piéger.

Les orignaux ont été nombreux dans l'ouest et le sud de la région; on en a abattu 328 dans l'agence de Fort-Simpson et 259 dans celle d'Aklavik. Il y a eu aussi partout du lapin en abondance. On a pu trouver du caribou, la plus grande partie de l'année, au nord de Fort-Rae et de Yellowknife, et dans la région qui s'étend du Grand lac des Esclaves à la limite de la Saskatchewan. Comme on le fait depuis quelques années, on a encouragé les Indiens à pratiquer davantage la pêche domestique en vue de la conservation du caribou. Ils ont pris 286,000 livres de poisson au Grand lac des Esclaves et dans les environs, grâce aux pêcheries domestiques mises sur pied par l'agence de Yellowknife, ainsi que 58,000 livres dans l'agence de Fort-Simpson et environ un million de livres dans l'agence d'Aklavik. La pêcherie commerciale d'hiver de Hay-River a fourni un revenu brut de \$11,342 à quinze Indiens, qui ont produit 83,815 livres de poisson. Au lac Colville, situé au nord du cercle arctique, les Indiens ont pêché 150,000 livres de poisson, et ils en ont vendu 10,000 livres à un commerçant de Fort-Good-Hope.

La situation de l'emploi a été satisfaisante à Fort-Simpson, où 32 Indiens occupent des emplois à l'année longue, dans les foyers scolaires et les écoles, à la Ferme expérimentale, à l'hôpital, à la Division de la chasse, aux Affaires indiennes, au Service de santé des Indiens, dans les magasins, ou à la Commission d'énergie du Nord canadien. Les revenus en salaires des Indiens de Fort-Simpson se sont totalisés par \$137,764 et ont éclipsé les revenus du piégeage, bien que certains Indiens n'occupent des emplois que pour augmenter ces derniers. Trente et un Indiens, qui travaillent pour le ministère du Nord canadien, à Fort-Smith, ont gagné en salaires \$38,271, soit un montant supérieur à leurs revenus en piégeage bien qu'ils aient considéré ce dernier comme leur principale occupation. Dans les collectivités de l'agence d'Aklavik, de Fort-Norman en allant jusqu'à Inuvik au nord, 343 Indiens ont gagné \$268,000 dans des emplois de nature permanente ou saisonnière. Lorsque le nouvel hôpital d'Inuvik a ouvert ses portes, en janvier 1961, son personnel comprenait 17 employés indiens. Les programmes de travaux d'hiver ont rapporté \$21,052 à d'autres Indiens.

### **Emprises de route**

Dans l'agence de Yellowknife, 130 Indiens et 28 non-Indiens ont travaillé, durant la période allant de décembre 1960 à février 1961, au traçage de 40 milles d'emprises de route à travers les terres boisées situées à l'est de Yellowknife. La Direction a versé \$64,453 en salaires pour l'exécution de cette entreprise.

On estime que la vente des articles d'artisanat dans la région a rapporté \$20,000. Il s'est confectionné, en outre pour plus de \$45,000 de pièces destinées à l'utilisation personnelle.

Un agent de placement pour la région, nommé à Fort-Smith en septembre 1960, s'est occupé activement du choix et de l'orientation de plusieurs étudiants indiens, ainsi que de leur admission à l'école Sir John Franklin, de Yellowknife. Un comité consultatif sur l'enseignement des métiers qui s'est formé l'hiver dernier, se réunit maintenant tous les trois mois à Yellowknife. L'agent de placement agit comme secrétaire du comité.

Trente-six nouvelles maisons ont été construites, 19 autres sont partiellement terminées. On a constitué des réserves de matériaux de construction dans plusieurs endroits, afin de pouvoir commencer de bonne heure la construction d'été de 1961.

Les efforts de la Direction, en vue de stimuler l'intérêt des conseils de bandes et de les engager à participer plus activement à l'administration des affaires de leurs gens, ont eu un certain succès. A la fin de l'année, des réunions de conseils avaient lieu régulièrement à Fort-Smith, Hay-River, Yellowknife, Fort-Rae, Fort-Providence, Fort-Simpson, Fort-Norman, Fort-Franklin, Fort-McPherson, et Old-Crow dans le Territoire du Yukon.

On a constaté, encore cette année, la tendance croissante des Indiens à compter sur les revenus provenant de salaires. La chasse, la pêche et le piégeage ont augmenté les revenus des ouvriers, dans certaines régions, ce qui a apporté une amélioration générale de la situation économique. Dans les endroits où les Indiens dépendent encore presque entièrement de leurs moyens traditionnels d'existence, le fléchissement des prix de la fourrure a causé beaucoup d'inquiétude. L'abondance du gibier et l'exécution de programmes de travaux d'hiver ont compensé les revenus inférieurs de la fourrure, sans quoi il eût peut-être fallu déboursier de gros montants en secours. La situation est encourageante, dans l'ensemble, car les résultats de l'éducation se faisant sentir peu à peu, plus d'Indiens font graduellement partie de la population salariée.

## **SASKATCHEWAN**

Les Indiens de la Saskatchewan se montrent de plus en plus ingénieux dans leur façon de tirer parti de divers genres d'activité pour satisfaire à leurs besoins économiques. La majorité de ceux qui habitent la partie sud de la province vivent encore de l'agriculture. Ceux de la partie nord vivent de pêche, de chasse et de piégeage.

Les récoltes de céréales ont dépassé la moyenne, et la température exceptionnellement favorable de l'automne a permis aux cultivateurs indiens et aux locataires de ramasser leurs récoltes dans de bonnes conditions. Il y a eu environ 250,000 acres de terre en culture, en 1960. Les cultivateurs indiens exploitant leur propre entreprise agricole, ont cultivé 95,496 acres de terre et récolté 537,077 boisseaux de blé, 202,120 boisseaux de céréales secondaires, 24,947 boisseaux de lin et 941,036 livres de graine de colza. La récolte du foin a aussi été exceptionnellement bonne, puisque les Indiens ont coupé 13,035 tonnes de foin sauvage et 2,178 tonnes de foin cultivé. Ils ont défriché au total 993 acres de nouvelles terres. Les cultivateurs indiens à leur compte ont augmenté de 13,362 acres la superficie totale ensemencée l'année précédente.

L'industrie du bétail continue de prendre de l'importance dans la plupart des agences, grâce surtout aux prêts provenant de la caisse renouvelable et aux programmes de rotation des troupeaux.

### **Le piégeage et la pêche**

Les Indiens du nord de la province ont connu, en général, une année assez fructueuse. Les prises, de même que les prix de la fourrure, ont accusé une légère baisse sur l'année précédente, mais les Indiens ont eu l'occasion d'augmenter leurs revenus par des emplois saisonniers dans les manufactures de filet de poisson, la construction des routes, la lutte contre les incendies et l'industrie du bois. Environ un million et demi de pieds-planche de bois d'épinette ont été abattus par les bandes de Waterhen, Canoe-Lake et Peter-Pond, dans l'agence de Meadow-Lake. La chasse est très favorable dans la région, où le chevreuil, l'élan et l'orignal tendent à se maintenir, sinon à augmenter. Les caribous des toundras sont assez nombreux, par suite notamment de la survivance satisfaisante et même assez bonne des jeunes caribous.

Le programme de placement inauguré en automne 1959 a pris considérablement d'ampleur. Un nombre toujours croissant de jeunes gens sortent des diverses écoles de formation munis de diplômes. Les diplômés de cette année ont été placés facilement et ils se sont bien adaptés à leur entourage non indien. Ce programme a permis de placer 41 personnes dans des emplois de nature permanente. De ce nombre, 29 ont été classées comme ouvriers spécialisés et 12 comme ouvriers non spécialisés. On a aidé, en outre, 925 personnes à obtenir des emplois saisonniers pendant les mois d'été, en majorité dans les champs de betterave à sucre de l'Alberta. Quatre Indiens occupent aujourd'hui des postes d'agent

adjoint, un Indien est surintendant, et quatre jeunes Indiennes sont employées comme sténographes dans les bureaux d'agences indiennes.

La Direction a retenu les services d'une nouvelle travailleuse sociale, et l'on a encouragé les conseils des bandes indiennes à assumer une plus grande part de responsabilité en ce qui concerne l'admissibilité des membres de la bande à l'assistance sociale. Les fonctionnaires de la Direction ont travaillé en étroite collaboration avec ceux du ministère provincial du Bien-être social, en vue de rattacher les services offerts par la Direction à ceux qui sont fournis aux non-Indiens des collectivités avoisinant les réserves, et d'étudier quelles conséquences pourrait entraîner le fait de fournir les services provinciaux de bien-être aux Indiens qui vivent dans les réserves.

### **Changements relatifs au bien-être**

A la suite d'amendements apportés par la Législature provinciale en 1959, les cas de délinquance juvénile qui, jusque là, relevaient de la Loi provinciale sur les méthodes correctionnelles, sont désormais jugés aux termes de la Loi sur le Bien-être de l'enfance. Il en résulte que les enfants considérés comme des délinquants juvéniles deviennent maintenant des pupilles du Directeur du Bien-être de l'enfance et sont placés dans des institutions répondant à leurs besoins individuels. En autant que les enfants indiens sont concernés, il s'agit là d'un changement important et qui leur est infiniment profitable.

D'autres développements importants sont aussi survenus au cours de l'année en ce qui a trait aux enfants indiens pris en tutelle par le Ministère provincial du Bien-être et de la Réadaptation. Il a été convenu que la province assumerait la responsabilité financière de ces enfants lorsque l'un des parents ou les deux ont résidé en dehors de la réserve sans avoir touché des allocations d'assistance publique pendant un an ou plus. D'autre part, la Direction des Affaires indiennes assumera la responsabilité financière des enfants indiens qui habitaient sur la réserve au moment de leur prise en tutelle par le Ministère du Bien-être et aussi de ceux qui demeuraient à ce moment-là dans des centres non-indiens et dont le parent ou les deux n'avaient pas établi leur résidence en dehors de la réserve.

La Direction des Affaires indiennes accepte de rembourser la province pour le soin des pupilles indiens à un taux quotidien fixe déterminé à l'avance.

Il s'est construit au total, dans différentes réserves, 260 maisons à même les crédits du bien-être.

Le programme d'éducation en vigueur dans les écoles indiennes de la Saskatchewan continue de s'améliorer. La nomination d'un surintendant régional des écoles, à Prince-Albert, a permis l'exercice d'une surveillance plus étroite sur l'enseignement scolaire qui se donne dans la partie septentrionale de la province. Grâce à la désignation récente d'un autre surintendant des écoles pour les agences du sud de la province, il sera possible d'avoir des contacts plus suivis avec les instituteurs et leurs élèves.

### **Fréquentation scolaire**

La relation entre l'âge des écoliers et leur niveau scolaire devient plus normale et il est encourageant de noter que le nombre des inscriptions des enfants de six ans a tendance à augmenter. Le nombre des enfants qui doublent leur classe va en diminuant et l'on adopte graduellement un programme plus systématique d'examens. La fréquentation scolaire s'améliore depuis que l'on a établi, dans presque toutes les réserves, des services de transport pour les élèves. Un certain nombre d'écoles d'une seule classe ont été fermées par suite de la centralisation des écoles. Les instituteurs de deux agences ont collaboré avec le personnel enseignant de la commission scolaire centralisée pour la préparation d'épreuves normalisées que devront subir les enfants indiens aussi bien que les

enfants des écoles centralisées, à la fin de l'année scolaire. On espère étendre ce service à d'autres écoles indiennes.

Trois cent quarante étudiants ont été admis à des cours de formation qui ont été offerts en vertu du programme d'aide pour des fins éducatives. Ils se sont inscrits, en grande partie dans des universités, des écoles normales, des collèges commerciaux ou à des cours de métiers. Un certain nombre de jeunes Indiens ont suivi les cours de métiers prévus à l'Annexe « M », qui se donnent dans les écoles techniques de Moose-Jaw et de Saskatoon, en hiver et au printemps. Trente jeunes gens et jeunes filles ont fréquenté des cours de perfectionnement à Prince-Albert et à Regina. Quelques-uns d'entre eux ont déjà obtenu des emplois permanents, certains se proposent de continuer leurs cours de formation, d'autres, de retourner en classe. On espère pouvoir donner de l'expansion à ce genre de programmes, l'an prochain.

La Direction a accordé, l'an dernier, quatre bourses d'études à des étudiants de la Saskatchewan, soit une pour des études universitaires, une pour l'école normale, une pour des études d'infirmière, et une pour des études en musique.

Aux termes d'ententes conclues avec les commissions scolaires de Punnichy, Wadena et Leask, la Direction a pu loger 210 élèves. On a entrepris à Broadview et à Grenfell, des programmes d'intégration scolaire partielle.

Des programmes d'éducation pour les adultes ont été mis sur pied dans les réserves de Beauval, Côté, Kinistino et File-Hill. Huit nouveaux comités scolaires se sont formés par suite de l'intérêt accru des parents dans ce domaine.

De nouvelles écoles ont été construites dans les réserves indiennes de Keeseekoose, Ochapowace, Standing-Buffalo, Pasqua, Key, Southend, Moosomin et Moose-Woods.

Il s'est construit dans différentes réserves 35 milles de routes praticables en toute saison, selon le carrelage des réserves établi par les arpenteurs; la Direction et la province se sont partagé les frais à parts égales. Quarante-cinq autres milles de route ont été aménagés et les frais ont été acquittés à même les caisses des bandes et les crédits. Tout ce programme de construction de routes avait pour but de faciliter le transport des enfants aux externats et aux écoles provinciales.

## **MANITOBA**

Les Indiens du Manitoba pratiquent divers métiers. Ceux de la partie nord dépendent encore dans une grande mesure du piégeage et de la pêche commerciale pour vivre; ils augmentent leurs revenus par l'artisanat, les travaux locaux de sciage, l'industrie touristique, les emplois saisonniers au chemin de fer de la Baie d'Hudson, et l'embauchage saisonnier dans les établissements du Nord.

### **Piégeage et pêche**

La gestion des ressources en fourrures s'est poursuivie conformément à des ententes officielles; la participation des Indiens a légèrement augmenté, ayant passé de 69.05 p. 100, en 1960, à 71.64 p. 100, cette année, et il s'en est suivi une augmentation d'environ \$8,000 dans les frais d'administration. Les bénéfices pour les Indiens aux termes de cette entente se sont accrus proportionnellement.

Le rat musqué a été rare de nouveau cette année; il n'y a pas eu de piégeage au projet de Summerberry. Les autres fourrures ont plus que contrebalancé cette rareté, tant par l'augmentation du nombre des prises que par la hausse des prix. Le castor est enore une fois en tête de la liste, car on en a pris 9,000 de plus que l'an dernier. L'augmentation moyenne de \$3 la peau, et l'abondance des castors, ont eu pour effet de stimuler l'intérêt à l'égard du piégeage, dans toute la contrée.

En dépit de l'augmentation des prises, la population des castors semble faire de nouveau irruption. Il faudra rétablir l'équilibre par une plus grande concentration du piégeage, afin d'éviter qu'il se produise une disparition progressive, comme en 1951 - 1952.

Les prix, ainsi que la production du vison au début laissaient prévoir une bonne année, mais une forte baisse des prix, survenue après le 10 janvier, a renversé ces prévisions.

L'offre et la demande à l'égard du lynx étaient bonnes au début de l'année.

La valeur globale des fourrures prises durant l'année dans les régions de conservation du Nord a passé de \$645,000 à \$802,073. Le revenu moyen du piégeage par trappeur, dans cette même région, a augmenté, de \$356 à \$409.

La pêche commerciale dans les lacs du Nord de la province a continué à fournir des revenus plus considérables aux résidents de cette partie de la province. Comme les autres habitants, les Indiens y pratiquent surtout la pêche d'été, et c'est cette dernière qui leur rapporte le plus.

On a utilisé, à titre d'essai, au lac Winnipeg, les pièges en filet. Un instructeur et cinq pêcheurs indigènes ont travaillé sur la rivière Berens. Ils ont acquis beaucoup de connaissances en matières de technique et de filets. L'expérience se poursuivra l'an prochain.

Une nouvelle installation de congélation a été aménagée à God's Lake. On croit que l'établissement recevra au moins un demi-million de livres de poisson la saison prochaine.

Soixante-cinq pour cent des pêcheurs, au Manitoba, sont indiens ou de descendance indienne.

On a continué de fournir aux pêcheurs indiens une aide remboursable pour l'achat de matériel de pêche. Cette initiative leur est très profitable car elle leur permet de mieux soutenir la concurrence des non-Indiens. On a déposé à divers emplacements de la région de Nelson House et South Indian Lake, les matériaux nécessaires à la construction de huit hangars d'une capacité de cinquante à cent mille livres chacun pour la mise en conserve du poisson. Ces installations devraient aider considérablement les Indiens de la région à améliorer la qualité du poisson, comme le demande le marché.

### **Caribou - Riz sauvage - Artisanat**

Les caribous des toundras semblent être un peu plus nombreux. On commence à constater les résultats de la collaboration que les Indiens ont apportée aux services de conservation. On a de nouveau pratiqué la chasse aux louveteaux, comme mesure de protection en faveur du caribou.

La récolte du riz sauvage a été presque trois fois plus considérable que celle de l'an dernier, ayant passé de 8,598 à 24,057 livres. Elle a rapporté aux Indiens \$10,707. Un contrat de cinq ans a été mis en vigueur à compter de cette saison-ci. Les prix ont été stabilisés à 30c. la livre, à Little-Grand-Rapids, Bloodvein et Hollow-Water, et le Whiteshell s'est vendu 58c.

L'artisanat a rapporté près de \$28,700 en majeure partie aux bandes du nord de la province. Une soixantaine d'Indiens ont profité de l'industrie touristique, à titre de guides.

Dans la partie sud de la province, les Indiens ont trouvé de l'emploi dans la construction, comme ouvriers agricoles, dans l'industrie du bois, l'exploitation de fermes, l'élevage du bétail et la récolte des fruits et des grains sauvages. Le programme de placement a été très actif et a donné d'excellents résultats.

## **Programme de placement**

Grâce aux efforts conjoints du personnel des agences et de l'agent de placement, on a placé cette année 46 Indiens dans des emplois réguliers et 597 autres dans des emplois occasionnels.

Ce dernier chiffre n'a rien à voir avec l'embauchage des 1,200 personnes qui ont travaillé pendant six semaines dans les champs de betteraves à sucre du Manitoba, et ont ainsi gagné \$110,000.

Trente-six des 46 personnes placées dans des emplois réguliers ont conservé leur situation.

La Direction a bénéficié de la collaboration constante, non seulement de la Section des placements spéciaux du Service national de placement, mais aussi de tous les directeurs des bureaux locaux de l'organisme. Grâce à ces derniers, il a été possible de faire des placements en dehors de la région de Winnipeg, ce que l'agent de placement n'aurait pas pu obtenir par ses propres efforts seulement.

Dans la région de Brandon, les fonctionnaires du Ministère se sont efforcés, en collaboration avec le Service national de placement, de placer des Indiens dans l'industrie agricole. Sur 25 candidats, 18 ont été placés dans divers emplois plus ou moins permanents. On espère pouvoir faire des placements du même genre dans d'autres localités.

Le programme de placement dans des emplois permanents a élargi le champ de son activité, depuis son inauguration en 1957. On s'attend qu'il prenne encore plus d'ampleur au cours de l'année prochaine, étant donné le nombre accru de jeunes gens qui font des études plus poussées dans des écoles non indiennes. De plus, il semble que les étudiants ayant terminé leur 10<sup>e</sup> année ou plus se montrent de plus en plus intéressés à apprendre des métiers.

Un fait digne de mention a été l'expansion de l'élevage du bétail dans les réserves propres à cette industrie. De l'assistance a été fournie pour l'achat de 289 têtes de bétail dans le cadre de diverses initiatives, telles que les prêts et allocations accordés à des particuliers, la formation de troupeaux de rotation, et les achats à même les-fonds des bandes. Les réserves renferment maintenant au total 1,490 têtes de bétail, dont 1,342 appartiennent à des Indiens. En relation avec ce programme on a tenu un congrès agricole fructueux à l'agence de Fisher-River, où les Indiens des agences du sud de la province, se sont réunis avec les surintendants et leurs adjoints pour étudier les problèmes se rattachant à l'agriculture et à l'élevage du bétail. Par sa collaboration, le ministère provincial de l'Agriculture a grandement contribué au succès de ce congrès.

Les Indiens établis à leur compte ont cultivé au total 12,418 acres de terrain dans les réserves; 45,459 acres de terre étaient louées à bail pour des fins agricoles, et 6,946 acres pour des fins de pâturage, au 31 décembre 1960. L'administration des baux comportant le partage des récoltes s'est avérée difficile, parce que les règlements régissant la vente des grains rendent plus compliquée la perception des sommes dues. Ce système est graduellement remplacé par celui du loyer en espèces, fixé à tant par acre, qui permet d'encaisser en entier les créances et de connaître exactement les revenus provenant des baux.

On a construit au total 159 maisons neuves, et l'on a fait des réparations importantes à 23 demeures, et des réparations mineures à 455 autres. On a construit deux salles communautaires.

Dix scieries des réserves ont produit 375,000 pieds-planche de bois, qui ont servi à la construction et la réparation de maisons indiennes.

## **Secours en argent**

Dans un nombre accru de réserves, les bons accordés en cas d'urgence pour l'achat de nourriture ont été remplacés par des chèques. Sauf quelques cas isolés, les Indiens ont utilisé avec sagesse ces secours pécuniaires.

Le public continue de s'intéresser au bien-être des Indiens. Le Conseil du bien-être du Grand Winnipeg, qui est très actif à cet égard, a tenu un congrès des Indiens et des Métis qui a eu un très grand succès. On a également donné un cours de formation à un groupe d'Indiens et de Métis choisis. Le programme d'organisation communautaire du gouvernement provincial est bien lancé et des agents ont été nommés à Grand-Rapids et Norway-House. Un nombre croissant de personnes s'intéressent aux problèmes des Indiens, notamment à leur intégration dans la vie urbaine, et apportent une précieuse contribution dans ce domaine.

Des relations profitables ont été établies entre l'agent régional du bien-être et les sociétés de bien-être provinciales, municipales et autres. On s'efforce d'obtenir que ces services soient mis à la disposition des Indiens partout où cela est possible.

### **Succès en matière de réadaptation**

Le programme de réadaptation financé par la Direction et exécuté par le Sanatorium Board of Manitoba, a continué d'être d'un grand secours pour les Indiens atteints de déficience physique. Quarante-quatre des 79 personnes traitées au cours de l'année ont reçu une formation académique après leur séjour à l'hôpital; vingt-quatre ont appris des métiers, dans des écoles ou en cours d'emploi, huit ont été admises dans des écoles spécialisées ou préparatoires. Treize de ces Indiens ont terminé leurs cours de formation professionnelle, et 33 ont été placés dans des emplois. Le nombre de ceux qui ont dû abandonner à cause de leur incapacité à s'adapter socialement ou physiquement a de nouveau été peu considérable.

Depuis l'inauguration de ce programme, en 1957, 112 Indiens et Indiennes ont été placés dans des emplois à plein temps, compatibles avec leurs capacités physiques, offerts par voie de concours. Ce succès est d'autant plus remarquable que l'instruction moyenne du groupe, au début, se situait au niveau de la cinquième année, et que ses occupations antérieures avaient consisté surtout en des travaux manuels occasionnels et saisonniers. Ces personnes gagnent en moyenne \$2,122.19 par année, montant établi d'après leur traitement initial, et versent par conséquent, chaque année au moins \$17,000 en contributions directes, tandis que sans leur réadaptation physique et sociale, elles eussent été pendant toute leur vie totalement à la charge des contribuables. Un aspect tout aussi important, sinon plus, c'est que ces personnes ont acquis la confiance et le respect d'elles-mêmes et peuvent mener une vie normale.

### **Les routes**

Le prolongement des routes dans les réserves a compté parmi les principaux objectifs et il s'est fait du bon travail, puisque l'on a exécuté des travaux de premier régalage sur une longueur de 41 milles, le coût de 25 milles ayant été acquitté à parts égales avec les autorités provinciales et municipales. On a réparé ou regravé 45 milles de routes dans les réserves; construit cinq ponts pour la circulation des véhicules, et réparé un autre de ces ponts; construit cinq ponts pour les piétons et réparé 12 autres ponts. On a déblayé et amélioré 86 milles de pistes, en majeure partie dans le nord de la province, en exécution de programmes de travaux d'hiver. On a entrepris, en vertu du Rétablissement agricole des Prairies, un relevé des travaux de drainage requis dans les réserves de Peguis et Fisher-River, qui pourra donner lieu à l'élaboration d'un programme de drainage.

L'approvisionnement d'eau pour les réserves pose un problème très sérieux. On a creusé au total 14 nouveaux puits et l'on en a réparé 9 autres. On s'occupe actuellement de faire des arrangements pour que l'eau soit fournie aux résidents des réserves de Fort-Alexander et de Roseau-River. On charrierait l'eau à la



réserve de Fort-Alexander à même les crédits et les fonds des bandes, tandis que l'on aménagerait une station de pompage à Roseau-River.

### **Progrès dans le domaine scolaire**

Par suite de l'accroissement rapide de la population indienne dans les réserves du nord de la province, il a été difficile de fournir les salles de classe nécessaires et l'on a dû dispenser l'enseignement dans divers genres de locaux. Les externats indiens sont souvent les seuls établissements scolaires que l'on trouve dans ces régions, et les élèves indiens n'ont pour ainsi dire pas d'occasion de fréquenter les écoles provinciales, comme ils peuvent le faire dans les régions plus peuplées du sud de la province.

Dans ces dernières régions, on ferme les salles de classe et les écoles à mesure que l'intégration se poursuit. Deux classes ont été fermées dans l'agence de Dauphin, soit une dans la Réserve de Crane-River où l'école a été intégrée aux écoles provinciales de Crane-River, et une autre à l'internat de MacKay par suite du transfert d'autres élèves aux deux écoles.

Conformément au programme d'intégration, on a fermé, dans l'agence de Portage-la-Prairie, la classe qui était demeurée ouverte à l'internat indien de Portage, et deux classes à l'internat indien de Brandon, ce qui a porté à 129 et 85 respectivement, le nombre des élèves indiens qui fréquentent les écoles urbaines de Portage-la-Prairie et de Brandon.

On a fait des arrangements ou modifié les ententes qui existaient déjà avec les écoles d'Hodgson, Elphinstone, Erickson, Mariapolis et Teulon, visant l'admission de groupes d'enfants indiens dans ces écoles moyennant le versement de montants globaux pour leurs frais de scolarité.

Quatre classes que la Direction maintenait dans les hôpitaux de Clearwater-Lake et de Brandon ont été fermées et les élèves de ces classes ont été placés dans les classes que le Manitoba Sanatorium Board maintient dans les sanatoriums de Clearwater-Lake et de Ninette.

Les inscriptions des élèves au niveau de l'école secondaire ont augmenté à Dauphin, Le Pas, Portage-la-Prairie et Teulon, ainsi qu'à l'Assiniboia Residential School de Winnipeg.

Le service d'instituteurs - Conseillers vient en aide aux étudiants indiens qui suivent des classes mixtes, contribuant ainsi à améliorer leur rendement.

On a pu centraliser les classes de plusieurs écoles rurales, grâce à la disponibilité des moyens de transport. Ce système permet de hausser considérablement le niveau de l'instruction qui se donne dans les écoles indiennes.

La « journée des parents », qu'organisent les instituteurs, stimule l'intérêt des parents à l'égard des questions d'éducation. Des Indiens font partie des comités locaux des commissions provinciales pour les écoles mixtes, dans les réserves de Hollow-Water et Crane-River. Il est à espérer que cette participation de la part des Indiens augmentera avec le temps.

La formation d'instituteurs déjà en fonction a été prônée à six congrès d'instituteurs d'agences. Un cours d'été spécial pour les instituteurs indiens a été donné pour la première fois à Winnipeg, sous la direction d'un spécialiste en éducation des Indiens. Le cours faisait ressortir les modalités culturelles essentielles des groupements indiens et métis, et la relation entre les changements culturels et l'éducation.

Des travaux considérables de réparation et d'entretien ont été exécutés aux internats et aux externats. Ces travaux ont compris la remise à neuf de l'internat de Sandy-Bay, le remplacement de toutes les canalisations électriques à l'internat de Birtle, l'aménagement du chauffage au gaz à Brandon, et l'installation d'une chaudière à Portage-la-Prairie.

Des écoles d'une seule classe ont été construites à Little-Black-River et à Oak-River, et deux nouvelles écoles de quatre classes ont ouvert leurs portes à Fort-Alexander et Pukatawagan. On a transporté durant l'hiver les matériaux pour la construction de trois nouvelles salles de classe, à Nelson-House, et d'une autre à God's-Lake-Narrows.

La tenue de cours de prospection pour les Indiens, dans quatre agences du nord de la province, a constitué un progrès intéressant dans le domaine de l'éducation des adultes. Les cours étaient enseignés par des fonctionnaires de la Direction, avec l'aide de représentants du gouvernement provincial. Les 220 Indiens qui y ont assisté se sont montrés des plus intéressés. On espère que les connaissances que ces Indiens ont acquises, tant du point de vue de l'identification des minéraux qu'en ce qui concerne les règlements sur la prospection, pourront leur servir s'ils viennent à découvrir des gisements miniers (comme cela s'est déjà produit dans le passé) ou si des emplois s'offrent à eux dans les domaines de la prospection ou de l'exploitation minière.

Les Indiens de la bande d'Island-Lake ont appris à construire des bateaux. Ces cours leur ont permis de construire ensuite 14 yoles, et cinq d'entre eux se préparent à exploiter cette industrie sur une base commerciale. La pêche commerciale a pris maintenant une importance toute particulière, et grâce à la construction de ces yoles dans la réserve même, les pêcheurs indiens pourront réaliser une économie de plusieurs centaines de dollars sur l'achat de leurs bateaux.

## **L'ONTARIO-NORD**

L'économie indienne s'est améliorée sensiblement. A cause de la rareté des occasions d'emploi en dehors des réserves, le coût du secours de bien-être a augmenté mais il y a eu une amélioration relativement aux occasions d'emploi dans les réserves, ce qui a entraîné une économie locale plus saine.

Les projets de construction de maisons ont continué à un niveau aussi élevé que les années précédentes et les conditions se sont améliorées. Cent dix-sept nouvelles maisons ont été construites au cours de l'année à même les crédits, les fonds des bandes, ainsi que les contributions individuelles d'Indiens, et deux cent quarante-six autres furent réparées.

La construction des routes qui se poursuit a permis une exploitation plus poussée de la forêt et des projets de pêche commerciale. Les routes ont également permis aux touristes de fournir un apport supplémentaire à l'économie par l'achat de produits d'artisanat.

## **Exploitation forestière**

L'année a été bonne à tous les points de vue. La production de bois de sciage est demeurée à quatre millions de pieds (mesure de planche), la production de bois de pâte a augmenté de 20 p. 100 pour atteindre 58,000 cordes et d'autres produits de la forêt, comme les traverses pour les voies ferrées ont augmenté de 40 p. 100 pour atteindre 76,000 pièces. Le bois de chauffage a probablement dépassé les 10,000 cordes.

L'augmentation du bois de pâte est d'abord due à l'ouverture de plus de réserves pour l'abattage du bois rendues accessibles par les chemins. La production d'épinette et de sapin baumier a augmenté, alors que celle du pin et du peuplier a diminué, surtout à cause de la situation du marché.

Cinq bandes indiennes avaient des permis ou des licences de coupe pour exploiter la forêt sur des terres provinciales de la Couronne et elles ont extrait 300 millions de pieds (mesure de planche) de blocs de sciage et 1,600 cordes de bois de pâte.

Les Indiens de 50 réserves se livrent maintenant à l'exploitation commerciale de la forêt et 20 de leurs entreprises fonctionnent de 9 à 10 mois par année.

Les Indiens ont gagné près d'un million de dollars en se livrant à la coupe du bois et environ \$180,000 furent versés dans les fonds de bandes à même les droits sur l'exploitation forestière.

De nombreux Indiens ont trouvé de l'emploi au cours de l'année dans des scieries et dans le flottage du bois.

Au printemps et à l'automne, les Indiens ont planté 230,000 jeunes arbres et les résultats furent excellents, grâce à une pluie abondante.

La Direction a tenu des réunions avec le ministère des Terres et Forêts sur le reboisement et l'on a rédigé un programme provisoire de trois ans. Le Ministère a employé un plus grand nombre d'Indiens sur ses projets de plantation d'arbres.

Il y a eu moins de feux de forêt dans le nord de l'Ontario en 1960, à cause d'une meilleure protection et d'une précipitation au-dessus de la moyenne. Un plus grand nombre de bandes étaient équipées pour combattre les incendies, particulièrement dans le nord-ouest de l'Ontario.

Quatre Indiens ont suivi avec succès le cours de 33 semaines de garde-forestier et ont obtenu de l'emploi.

Sept Indiens ont suivi le cours de cubage des billes à Dorset et quatre d'entre eux ont réussi l'examen.

La façon de procéder au cubage des billes dans les réserves indiennes s'est améliorée, en ce sens que les acheteurs soumettent des relevés plus fréquents et uniformes du cubage de leurs billes.

Le projet le plus remarquable de génie forestier est la construction de deux ponts de 70 pieds de long et de 12 milles de route jusqu'à une nouvelle région d'exploitation forestière dans une réserve. On a procédé à la construction d'autres nouvelles routes et à la réparation d'un grand nombre d'anciennes. A mesure qu'on pousse l'exploitation vers le nord, un plus grand nombre de réserves deviennent accessibles et leur main-d'oeuvre ainsi que leurs ressources naturelles sont absorbées dans l'économie canadienne.

La Direction a continué à établir des plans, à faire des inscriptions et à dresser les cartes des ressources forestières et de leur exploitation, et l'on a discuté du contrôle de la forêt à plusieurs réunions de bandes. A cause de leur importance dans l'administration forestière, on a obtenu d'autres photographies de l'étendue des forêts dans les réserves indiennes.

## **Éducation**

Dans le domaine de l'éducation, il faut surtout souligner que les parents et les enfants se rendent compte davantage de l'importance de l'éducation. Il y a 234 élèves qui suivent des cours post-élémentaires, y compris un élève à l'université, trois qui suivent le cours de treizième année, deux à l'école normale et quatre qui suivent des cours d'infirmière.

La Direction a construit de nouvelles écoles à Paint-Hills, Fort-George et Lansdowne-House, de même que de nouvelles résidences à Moose-Factory et à Wikwemikong. Plusieurs salles supplémentaires ont commencé à fonctionner cette année.

Le programme d'intégration a continué de se répandre avec la construction d'écoles mixtes à Kenora, Nipigon, Little-Current et Thessalon.

La nomination d'un surintendant régional des écoles à Sault-Sainte-Marie et de deux professeurs - Conseillers additionnels a grandement contribué à fortifier le programme d'éducation. Le personnel supplémentaire a donné plus de temps pour l'organisation des comités scolaires et pour l'expansion des programmes de formation en cours d'emploi.

Les collectivités continuent de s'intéresser vivement à l'éducation des adultes. On a organisé douze cours et l'on projette actuellement de commencer des cours de redressement. Il y eut une forte inscription aux cours d'été, qui ont été donnés dans 22 écoles.

## **Chasse et pêche**

La récolte des animaux à fourrure dans le nord de l'Ontario est demeurée à peu près la même.

La production du castor fut bonne sur à peu près toute la superficie de la région, mais les prix furent quelque peu inférieurs. La meilleure récolte de la saison a semblé celle que deux Indiens trappeurs ont obtenue sur l'Île Michipicoten de la baie James et qui comprenait plus de 1,000 castors. Le programme de piégeage au nord de Kapuskasing semble avoir obtenu de bons résultats, mais les opérations maintenant redeviennent une récolte normale plutôt qu'une exploitation de récupération comme au début.

Le peuplement de castors dans la région du Grand Lac à la Truite semble augmenter favorablement. La réhabilitation de 200 castors a eu lieu en 1960 dans des emplacements choisis et il semble qu'il faille continuer ce programme, afin de repeupler les régions isolées qui ne font pas vivre actuellement une population de castors. Un petit projet d'essai, dont le but est de donner des renseignements sur l'égouttement et le recouvrement d'emplacements, a été mis à exécution dans la réserve de Kesagami. On y a procédé à un peu de piégeage pour le castor, mais il faut attendre plus de renseignements avant d'organiser une administration plus poussée dans la région.

La Direction s'est chargée de l'administration des réserves de castors de Fort-George et de Rupert's House à la suite d'une entente avec la province de Québec. Ces réserves étaient autrefois louées à bail à la compagnie de la Baie d'Hudson. On s'attend que cette décision rende l'administration uniforme dans les différentes réserves. On croit que la production du castor dans les réserves a très peu changé depuis 1959 - 1960.

La production du vison a continué d'être abondante, mais les prix ont baissé d'environ 35 p. 100 depuis 1959 - 1960. Les prix pour le rat musqué semblent légèrement plus fermes que lors de la dernière saison, mais la production dans le nord de l'Ontario a diminué. La descente des eaux dans les districts de Patricia a réduit la population du rat musqué de 50 à 60 p. 100 au cours des deux dernières saisons, et il ne semble pas s'annoncer d'amélioration. La plupart des autres espèces d'animaux à fourrure n'ont pas changé en fait de production et de valeur au cours de la dernière saison.

Il y eut trois ventes à l'enchère pour la fourrure à North-Bay au cours de l'année et les fourrures produites par les Indiens ont représenté approximativement 30 p. 100 des fourrures offertes et ont mérité des prix élevés.

Plusieurs Indiens ont assisté au Congrès des trappeurs de l'Ontario à North-Bay et représentaient toutes les régions du Nord. D'autres Indiens ont assisté au Service de ventes à l'enchère des animaux à fourrure des trappeurs de l'Ontario, tout d'abord pour s'instruire sur l'évaluation de la fourrure et sa manutention en vue de la vente à l'enchère.

Les pêcheries commerciales indiennes du district Patricia du nord de l'Ontario et de l'agence de la Baie James ont progressé d'une façon favorable. Au cours de l'année, plusieurs autres pêcheries ont commencé à produire et l'on a amélioré les pêcheries existantes.

La production des pêcheries qui profitaient d'une administration spécialisée a été augmentée jusqu'à environ un million de livres, et la production totale des Indiens pour la région a atteint environ trois millions de livres. La pêche commerciale devient de plus en plus importante pour les Indiens de la région du

Nord, et représente une plus grande partie de leur revenu chaque année. Le revenu provenant de cette source est évalué à plus de \$275,000 pour 1960.

On a continué à préparer un programme pour encourager l'établissement de facilités de transformation dans les régions du Nord. Le but de ce projet est de permettre la manutention des surplus, au cours des périodes de production au sommet et l'utilisation d'espèces, qui n'avaient pas de valeur économique auparavant. Ce projet devrait avoir un effet avantageux sur le revenu des Indiens et améliorer d'une façon générale l'économie des pêcheries indiennes.

Le poisson est un article important dans le régime alimentaire des Indiens, et l'on évalue à deux millions et demi de livres la quantité consommée chaque année.

### **Travail saisonnier**

Le riz du Canada est demeuré une récolte très importante pour les Indiens. On évalue pour 1960 la production à environ 350,000 ou 375,000 livres. Le prix moyen étant de 39c. la livre, il a fourni un revenu d'environ \$150,000 aux Indiens du Nord-ouest de l'Ontario, une légère amélioration sur 1959.

Le « Wild Rice Harvesting Act » a eu un bon effet, en contrôlant une récolte prématurée et en assurant une meilleure qualité. La Loi a également protégé les intérêts des Indiens dans cette récolte de valeur, et a contribué à en ordonner le développement.

Au cours de la dernière année, l'intérêt pour la récolte des bleuets a augmenté. Il semble qu'elle n'ait pas reçu l'attention qu'elle méritait dans le passé et l'on a évalué les marchés possibles à titre de partie d'un programme général de cette récolte comme une source de revenu pour les Indiens.

La construction et l'exploitation forestière ont fourni la plus grande partie de l'emploi saisonnier. Quelque deux cents Indiens qui sont employés par les autorités provinciales pour éteindre les feux ont été considérés comme étant parmi les meilleurs.

De nombreux Indiens ont trouvé de l'emploi à titre de guide pour les touristes. On a terminé les préparatifs pour un cours de guides dans le nord-ouest de l'Ontario, en avril 1961, afin de fournir aux guides une formation adéquate et de les encourager à étudier la bonne manière de s'occuper des touristes. Plusieurs Indiens aiment à remplir ces fonctions, qui leur fournissent une importante source de revenu.

### **Programme de placement**

Quarante-sept candidats furent acceptés dans le programme de placement. Après une période d'essai, dix d'entre eux furent renvoyés parce qu'ils manquaient de certaines qualités nécessaires pour réussir. Trente-quatre Indiens obtinrent un emploi permanent et se sont ajustés d'une façon satisfaisante à une vie urbaine. Les trois qui restent attendent d'être placés en permanence.

Les travaux d'hiver contribuèrent d'une façon substantielle à assurer de l'emploi. Environ \$86,000 furent payés en salaires pour environ 8,800 jours de travail.

L'aspect principal du programme d'intégration urbaine fut le choix de candidats qui étaient le mieux qualifiés pour concourir sur le marché du travail. En général, ils avaient une meilleure instruction et offraient une plus grande variété de métiers.

### **Progrès communautaire**

Le Service provincial de bien-être et les sociétés d'aide à l'enfance qui ont étendu leurs services jusqu'aux réserves continuent d'améliorer les conditions de vie.

Chaque année, les Sociétés d'aide à l'enfance élargissent leurs services. Certaines sociétés se spécialisent dans les conseils donnés aux familles. Ce service devrait diminuer le nombre des enfants que l'on doit placer.

Il existe dix-neuf cercles de ménagères, dont seize sont actifs. Certains de ces cercles furent à l'origine des cours de formation des chefs. Ils s'intéressent à des cours supplémentaires, après les cours de formation.

Le comité régional des cercles de ménagères est actif. Avec l'aide des cercles locaux, il prépare le congrès annuel des cercles de ménagères.

Plusieurs cours de formation de chefs ont été donnés au cours de l'année. Vingt et un Indiens, 14 hommes et 7 femmes, ont suivi les cours donnés à l'intention des chefs et des conseillers et qui eurent lieu en mai au Centre de Conférence et d'apprentissage Quetico, à Kwene. De plus, huit femmes ont suivi des cours spéciaux de tissage et d'artisanat; d'autres ont participé à deux séminars sur le tissage avancé à Whitefish Bay et à un cours de tissage à Whitefish Lake, Naughton. Des cours de conseillers à l'intention des adolescents ont été suivis par 11 jeunes élèves, trois filles et huit garçons.

Certaines réserves retirent des revenus de la vente d'articles d'artisanat. Les recettes ont été bonnes et se sont chiffrées par \$15,000.

## **L'ONTARIO-SUD**

Seize bandes de la région administrent, en tout ou en partie, les dépenses à même leurs fonds de revenu. Toutes ces bandes prennent part à l'administration de la Loi provinciale appelée « General Welfare Assistance Act » et s'occupent de l'application de leur propre programme de secours.

Les Indiens s'infiltrèrent dans presque tous les secteurs de la société. Pour la première fois dans l'histoire de la province, un jeune Indien de la bande des Mohawks à Tyendinaga a été choisi pour agir comme page à la législature de l'Ontario. Un jeune homme de la même bande a reçu \$1,200 comme bourse universitaire pour sa deuxième année de médecine, alors qu'un autre membre a été ordonné ministre anglican. Une bourse de \$500 pour la formation professionnelle fut également donnée à une jeune fille mohawk de la bande des Iroquois de Saint-Régis.

## **Éducation**

Les services éducatifs augmentent. Il a fallu huit instituteurs additionnels pour s'occuper d'un plus grand nombre d'élèves, portant ainsi le personnel enseignant à 131, dont 40 sont des Indiens. L'intégration dans les écoles non indiennes continue. Un contrat d'école mixte est entré en vigueur et l'on poursuit les négociations pour en faire signer trois autres.

La diminution de la marge entre l'âge et l'année scolaire, la rétention à l'école, et un intérêt accru pour des études postélémentaires contribuent à faire augmenter l'inscription aux écoles secondaires.

La Direction a nommé un spécialiste régional de l'éducation afin de fournir les services d'orientation au plus grand nombre d'étudiants qui fréquentent l'école secondaire et les cours de formation professionnelle.

L'aspect peut-être le plus encourageant cette année dans le programme éducatif régional est l'intérêt manifesté par les Indiens adultes pour le relèvement de leur niveau d'instruction. Dans l'agence de Caradoc seulement, 70 adultes se sont inscrits. On s'attend que quelque 40 de ceux-ci terminent les cours suivis pour le relèvement de leur niveau d'instruction et soient en mesure de suivre un cours technique ou académique.

Quarante-cinq jeunes Indiens de plus se sont inscrits au cours de formation professionnelle, à Toronto.

L'Institut Mohawk, à Brantford, a bénéficié de la première phase des changements importants destinés à en faire un pensionnat moderne. La nouvelle cuisine et les changements apportés à la salle à manger ont coûté au-delà de \$100,000 et permettent de nourrir tous les étudiants.

Afin de faire face à l'inscription accrue dans les externats, on a apporté des modifications à une salle à Cape-Croker et à une autre à Golden-Lake, afin de fournir des salles de classe temporaires.

## **Routes**

La Direction a procédé à l'entretien des routes au coût de \$93,850, à même les crédits parlementaires, dont \$74,000 furent destinés à la construction, les bandes ayant fourni suffisamment de fonds elles aussi, le gouvernement provincial ayant fourni des subsides pour les deux opérations pour une valeur de 50 p. 100 de toute construction de route et d'entretien, et de 80 p. 100 pour la construction de ponts.

La Direction a consacré \$99,000 à la construction et à la réparation de maisons indiennes et de puits. On a construit 62 maisons et l'on en a réparé 134 autres.

Le tracteur à chenilles fourni l'an dernier pour les opérations forestières dans l'Île Christian s'est avéré vraiment utile. Au cours de l'automne et de l'hiver, on a coupé environ 460,000 pieds (mesure de planche) de billes en bois franc qui furent traînées jusqu'à la scierie qui appartient à la bande. On a scié environ 300,000 pieds de bois de la coupe de l'hiver précédent. On se sert également de cette machine pour entretenir les routes de la réserve jusqu'au lieu réservé à l'exploitation forestière, ainsi que dans le village et dans ses subdivisions. Le ministère des Travaux publics est à construire un brise-lames, à Cedar-Point.

Il s'est tenu un congrès des Cercles de ménagères dans la réserve Moravian et les déléguées venaient de diverses réserves. Le thème portait sur la participation entière de la population indienne.

## **Du travail pour les jeunes**

Le programme de placement régional s'étend rapidement. Cinquante-sept Indiens choisis ont été aidés, grâce au programme de placement urbain. Un agent de placement régional fut installé à London pour quelques mois, afin de permettre aux Indiens spécialisés et semi-spécialisés d'obtenir du travail supplémentaire dans la région. Les syndicats coopèrent par leurs services à aider leurs membres indiens.

Trente Indiens ont travaillé dans la région de Parry-Sound à la construction de routes, grâce à la collaboration du ministère de la Voirie. Le projet de la voie maritime de la rivière St. Clair a fourni du travail presque continu à trente-cinq Indiens de l'Île Walpole. Plus de 700 Indiens furent employés dans la fabrication et dans les métiers de service, alors qu'environ 1,575 occupaient des emplois saisonniers dans l'agriculture, le piégeage, l'exploitation forestière et le guidisme. Les programmes de travaux d'hiver ont fourni de l'emploi pour diverses périodes à plus de 125 Indiens.

Le ministère provincial des Terres et Forêts a employé un certain nombre d'Indiens pour un projet dans l'agence Bruce, alors que plusieurs autres ont travaillé à l'Hydro-Ontario pour la construction d'usines nucléaires. La réduction des marchés pour les produits forestiers a diminué l'emploi pour les Indiens de Cape-Croker.

Le programme de travaux d'hiver sur les routes à la réserve Kettle-Point a ouvert un nouveau secteur qui fournira, en temps et lieu, un vaste territoire pour la culture maraîchère. Le projet a également fourni 200 cordes de bois de chauffage à vendre aux villégiateurs.

Une nouvelle salle communautaire est en construction à St-Régis, qui sera payée entièrement à même les fonds de la bande. Cette bande a également acheté l'équipement requis pour combattre l'incendie et a construit une salle à pompiers sur la réserve de l'Île Cornwall. Les deux projets coûteront approximativement \$48,000.

Le programme de construction de routes à surface dure se continue dans les Six-Nations.

Dans bien des réserves, les comités d'hygiène améliorent les conditions sanitaires et encouragent les résidents à coopérer avec la Direction pour fournir des sources sûres d'eau potable. Le cours d'assainissement tenu à Ohsweken, en collaboration avec les Services de santé des Indiens, a formé des chefs qui font de grands progrès pour améliorer l'assainissement dans leurs réserves.

Une escadrille de cadets de l'air composée de jeunes Indiens est active dans la réserve de Parry-Island. Le conseil de bande, sous la direction progressive d'une femme-chef, paie une partie du coût de transport de l'escadrille.

La réserve Moravian sera désormais administrée par l'agence de Caradoc.

### **Piégeage et agriculture**

La prise d'animaux à fourrure a rapporté de bons revenus. A Walpole-Island, de nombreux chasseurs aux canards ont profité des règlements de la chasse et la bande a retiré des revenus en délivrant des permis.

L'organisation de secteurs réservés aux maisons de campagne et aux établissements de touristes et dirigés par les Indiens est maintenant une source importante de revenu - environ \$45,000 par année - pour plusieurs Indiens et bandes. L'artisanat a rapporté environ \$24,000.

Dans les régions agricoles, on s'efforce d'établir les agriculteurs indiens à plein temps d'une façon plus solide. Comme c'est le cas dans la collectivité non indienne, le petit fermier n'a guère de chance de survivre. On remarque une augmentation de l'élevage du boeuf. Les cultivateurs indiens s'intéressent davantage au concours, tels que les concours de labour. Les foires mohawk des Six-Nations et de Quinte attirent des milliers de visiteurs des régions environnantes. La foire d'automne à la réserve Parry-Island a rapporté un petit profit.

### **QUÉBEC**

La majorité des Indiens du nord du Québec occupent des emplois saisonniers. Les grèves de l'acier aux États-Unis et au Canada ont nui à l'industrie de la construction en acier, ce qui a affecté les Indiens de Caughnawaga pendant deux mois. A Schefferville, la « Iron Ore Company » a réduit ses opérations l'automne dernier, affectant ainsi l'économie des Indiens. Le niveau économique des Indiens de Maniwaki, Pierreville et Lorette est demeuré le même et l'embauchage a été satisfaisant. Les opérations forestières à Bersimis ont fourni du travail à tous les Indiens en bonne santé de cette réserve pendant sept mois de l'année.

Comme au cours des années passées, les Indiens du nord du Québec ont retiré des sommes considérables du piégeage, de l'esturgeon commercial et de la pêche au saumon, de la chasse et de la vente des articles d'artisanat. Un nouveau système de permis a été adopté par le ministère provincial des Pêcheries, ce qui a eu pour résultat de permettre aux pêcheurs indiens de retirer des bénéfices. Chaque pêcheur recevra un permis de pêcher l'esturgeon avec une certaine longueur de filet au taux de 10 c. par brasse de sanglon, au lieu du taux précédent de 03c. la livre de poisson. D'après les rapports, les projets de pêche à l'esturgeon ont rapporté \$13,358, et la vente des peaux de castor, un montant de \$277,708. La vente d'autres animaux à fourrure, comme le vison et la loutre, a rapporté la somme de \$225,000, ce qui fait un total d'approximativement \$500,000 pour



le programme de conservation de la fourrure. Le revenu total tiré de l'artisanat de la province a été d'environ \$120,000.

## **Travail dans le nord**

Étant donné que le marché du travail dans les centres urbains était moins favorable, on s'est efforcé de faire du placement dans les régions rurales. Les occasions d'emploi pour les Indiens ont augmenté, à la suite des bonnes relations avec le Service national de placement, les syndicats ouvriers et l'industrie. En conséquence, tout indique que plus d'Indiens du Québec-nord obtiendront de l'emploi dans les nombreux projets de développement naturel, contribuant ainsi à la croissance économique du pays. Deux cent trente-sept Indiens furent placés dans les catégories suivantes : manoeuvre dans les mines, dans les opérations forestières, guides pour les touristes, arpenteurs et prospecteurs.

L'entente fédérale-provinciale concernant la formation professionnelle pour les travailleurs sans emploi au cours des mois d'hiver a donné l'occasion à quatre Indiens de Pointe-Bleue de suivre des cours qui dureront de douze à seize semaines.

On a accordé une attention spéciale à neuf Indiens physiquement handicapés et leur réhabilitation dans des hôpitaux ou dans des centres appropriés progresse d'une façon encourageante. Ces Indiens suivront un cours de formation professionnelle, dès qu'ils en seront physiquement capables.

La Direction a fourni de l'emploi à environ cent Indiens de Restigouche, Pointe-Bleue, Bersimis, Témiscamingue, pour la construction de maisons du Bien-être et de chemins, et la réparation de maisons. Les entrepreneurs chargés des projets de la Direction, y compris la construction d'écoles, ont employé des ouvriers indiens.

Le programme de travaux d'hiver a donné de l'emploi à 275 Indiens et a également aidé 67 d'entre eux à se qualifier pour des prestations d'assurance-chômage.

La situation de l'emploi s'annonce excellente dans cette région. La compagnie Quebec Cartier Mining a commencé son exploitation minière à Port-Cartier et le projet de Manicouagan de l'Hydro-Québec emploiera environ 8,000 hommes. Les installations de radar à Chibougamau fourniront de l'emploi pour les Indiens de Pointe-Bleue et de Mistassini. A Oka, où l'exploitation minière ne fait que commencer, il y a des Indiens qui travaillent et un plus grand nombre seront embauchés, à mesure que le projet de développera. De nouvelles entreprises minières dans la région du lac Albanel, du lac Mistassini et du lac Mattagami fourniront de nombreuses occasions d'emploi pour les Indiens du Nord. Un chemin de fer et une voie d'accès sont en construction pour se rendre au lac Mattagami.

## **Bien-être social**

Les Indiens du Québec sont tous admissibles aux allocations sociales de la province et du fédéral, qui leur ont permis d'améliorer grandement leur niveau de vie. Dans biens des cas, les Indiens demandent ces allocations sociales de la même manière que les non-Indiens, sans passer par les bureaux de l'agence indienne. La Direction fournit de l'aide directe à ceux qui n'ont pas d'autres moyens de subsistance. Le système des paiements au comptant pour les aliments de secours fut commencé dans les deux agences sur une base expérimentale et a obtenu de bons résultats. La Direction prend des mesures pour étendre les secours en argent comptant à la majorité des réserves du Québec.

Il existe d'excellentes relations entre le ministère provincial du Bien-être social et de la Jeunesse, les agences municipales et diocésaines de bien-être social et les agences de bien-être privé, à Montréal et dans la ville de Québec. Cent

neuf de ces cas furent transférés aux agences de bien-être, au cours de l'année. Les cas les plus isolés reçoivent l'aide de la Direction, en collaboration avec l'agence de bien-être la plus proche.

L'organisation communautaire fait des progrès continus. Les cercles de ménagères indiennes sont actifs et les techniciennes du ministère québécois de l'Agriculture donnent des cours de tissage, de couture, de chapellerie, et de premiers soins. Le cercle de ménagères de Bersimis a été intégré au « Cercle des Fermières du Québec » et celui de la bande de Témiscamingue, à Notre-Dame-du-Nord, a été intégré dans les « Women's Institutes ». Parmi les entreprises réalisées par ces cercles, il faut mentionner l'organisation d'une bibliothèque publique et des activités récréatives dans plusieurs réserves. On a tenu un congrès de cercles de ménagères au centre Algonquin de Maniwaki, et 25 déléguées de diverses réserves y ont assisté.

### **Formation des chefs et sports**

Un cours de formation des chefs fut tenu au village des Hurons en juin. Ce cours, suivi par 28 délégués, avait pour but de former des chefs et de souligner l'importance du développement communautaire.

Un comité des sports fut organisé à Pointe-Bleue qui était la source de nombreuses activités. Une équipe indienne de balle-molle s'est jointe à la ligue de balle-molle de Roberval, et les Indiens ont aussi des équipes de hockey et de ballon-balai. Une équipe de hockey des Pee-Wee composée d'Indiens de Bersimis, de Pointe-Bleue et de l'Abitibi, a pris part au tournoi international de hockey des Pee-Wees avec les 45 équipes du Canada et des États-Unis, qui a été tenu dans la ville de Québec au cours du carnaval d'hiver de Québec. Immédiatement après le tournoi, l'équipe a joué une partie d'exhibition contre une équipe indienne de l'Alberta au colisée de Québec, devant une foule de 17,000 personnes.

Les Conseils de bande s'intéressent vivement à l'administration de leurs réserves, et aident les surintendants à l'administration des secours et des maisons du Bien-être. Les Règlements de bande régissant la vitesse, le couvre-feu, le ramassage des ordures, les colporteurs, etc., ont été adoptés dans diverses réserves.

Afin d'améliorer leurs conditions éducatives, économiques et sociales, les Indiens de Barrière sont déménagés à Rapid-Lake; les Indiens de Saint-Augustin sont déménagés à Romaine et ceux de Wolf-Lake à Hunter's Point. Ces déménagements vers des régions moins isolées multiplieront les occasions d'emploi et permettront aux enfants de fréquenter l'école.

### **Logement**

La Direction a construit 136 nouvelles maisons et en a réparé 148. Quatorze autres maisons ont été commencées, mais ne sont pas terminées. On est à construire à Caughnawaga un logement d'instituteur. On a construit à Mistassini un quai et un garage; un double garage à Pointe-Bleue; un externat avec un logement d'instituteur à Manowan; un bâtiment des pompes et un puits à Schefferville. Deux puits artésiens furent creusés à Pointe-Bleue, Maria et Eel River.

La grande majorité de la population indienne reconnaît le besoin d'une éducation plus poussée et meilleure, et un nombre toujours croissant d'étudiants indiens se sont inscrits pour avoir une instruction supérieure et un meilleur entraînement.

L'intégration scolaire progresse régulièrement. On a terminé la construction d'une école mixte, à Restigouche, qui fournit l'instruction aux Indiens de Restigouche, des années quatre à 12. A Bersimis, on terminera la construction d'une école mixte pour le mois de septembre 1961 qui permettra de loger les enfants indiens de la sixième à la neuvième années. La Direction et la Commission

scolaire de Roberval ont signé des ententes pour les Indiens de Pointe-Bleue et d'autres ententes furent signées avec la Commission scolaire d'Amos, au bénéfice des étudiants indiens des écoles secondaires qui fréquentent actuellement le pensionnat indien d'Amos. Le progrès des élèves indiens dans les écoles non indiennes peut se comparer à celui des élèves non indiens, dans les écoles indiennes.

On a organisé des cours d'éducation des adultes à Romaine où l'on enseignait à lire, à écrire, à compter et à diriger un foyer. Il y a des cours d'artisanat à Bersimis et à Pointe-Bleue.

## **NOUVEAU-BRUNSWICK**

Sur les 3,200 Indiens au Nouveau-Brunswick, 1,400 sont des Malécites, qui habitent six réserves le long de la rivière Saint-Jean. Les autres 1,800 sont des Micmacs, qui habitent surtout quatre réserves le long du littoral de l'Atlantique. La majorité des Indiens du premier groupe comptent surtout sur de l'emploi dans l'État du Maine pour gagner leur vie. Dans la partie occidentale de la province, la pêche et l'exploitation forestière sont les principales sources d'emploi, bien que le travail saisonnier dans l'État du Maine continue à contribuer beaucoup à aider les Indiens à gagner leur vie.

De façon générale, les résidents indiens de la vallée de la rivière Saint-Jean n'éprouvent aucune difficulté à se trouver de l'emploi au Maine. L'industrie de la pomme de terre fournit de l'emploi intermittent, à compter de la coupe et du plantage de la graine au début du printemps, jusqu'à la récolte, au classement et à l'expédition à l'automne et durant les mois d'hiver. A cause d'une plus grande mécanisation, la demande de main-d'oeuvre décroît, mais le chômage qui en résulte a quelque peu diminué parce qu'on a intensifié la production des petits fruits et des légumes.

Un emploi saisonnier particulier au Nouveau-Brunswick est la récolte de la fougère cannellée qui pousse au bord des rivières et est considérée comme un mets délicat du printemps. Au cours de l'année, on a fait la coupe de bois de pâte et de billes de sciage et, dans la réserve Tobique, on a coupé 150,000 pieds (mesure de planche) de peuplier pour fins d'exportation.

### **Utilisation de ressources naturelles**

Dans la partie est de la province, la mécanisation plus poussée de l'industrie de la pomme de terre dans l'État du Maine a eu des effets plus sérieux sur la population indienne. Il devient bien plus important de trouver d'autres occasions d'emploi et l'on insiste davantage sur l'utilisation des ressources naturelles. Il est facile de remarquer cela dans la réserve Big Cove, où le chef et les membres du Conseil ont dirigé un mouvement pour augmenter le revenu provenant de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'artisanat. Les restrictions sur la pêche à l'éperlan, le long de la rivière qui borne cette réserve, ont été levées. Les Indiens ont organisé une coopérative pour la pêche au gaspéreau et la Direction a accordé un prêt à quinze pêcheurs pour l'achat de filets. La réserve de Big Cove ne possède pas de forêts, mais le chef a fait les arrangements voulus pour que 24 Indiens puissent travailler pendant une courte période à la coupe du bois sur les terrains loués de la Couronne, en vertu d'un petit contrat. La production d'articles d'artisanat a augmenté et un Indien a employé sept hommes pendant la plus grande partie de l'hiver à faire des paniers et des cerceaux pour la prise du homard. Un marché pour 250,000 cerceaux leur était disponible. Les Indiens de Burnt Church ont tendance à acquérir de plus grands navires de pêche pour concurrencer les pêcheurs non indiens au homard dans les eaux plus profondes au large des côtes. Les réserves de Red Bank et d'Eel Ground ont continué d'exploiter leurs ressources forestières, en produisant surtout du bois de pâte, des poteaux et des arbres de Noël.

## **Secours en argent**

On a commencé dans toutes les agences le système de payer la nourriture de secours par chèque. Les projets d'essai de l'année précédente n'ont fait voir aucun abus sérieux des secours et des chèques, ce qui a été vérifié par l'expérience.

On a procédé à la reconstruction de routes dans les réserves de Tobique, Big-Cove et Burnt-Church. On a continué la construction de parcs de pêche le long de la grève de la réserve Burnt-Church en y ajoutant 500 autres pieds, sous la surveillance du ministère des Travaux publics. On a commencé la construction de dix maisons dont sept furent terminées. Environ 60 maisons furent réparées et la plus grande partie du travail fut fournie par le propriétaire. On a creusé cinq puits dans la réserve Big-Cove et quatre autres dans la réserve Saint-Basile, où la bande a fourni les pompes et l'équipement nécessaires pour amener l'eau jusqu'aux maisons. On a commencé dans la réserve Red-Band la construction d'un réseau domestique de distribution d'eau partiellement financé à même les comptes de banques.

## **Placements dans des emplois**

On a placé un certain nombre d'Indiens dans des emplois. De plus, trois Indiens qui recevaient une formation en cours d'emploi ont été embauchés de façon permanente. Des discussions préliminaires ont eu lieu avec les autorités provinciales, afin d'organiser des cours de relèvement du cours d'instruction pour le groupe de 16 à 35 ans, qui ont besoin de récupération scolaire pour se qualifier pour le cours de formation professionnelle.

Les délégués de toutes les réserves, à l'exception de Big-Cove, ont suivi l'école de folklore pour les Indiens des provinces Maritimes en Nouvelle-Écosse, qui a duré une semaine. Le groupe de Big-Cove a envoyé ses délégués pour un cours d'une semaine au Cap-Breton organisé par le Département de l'extension de l'université Saint-François-Xavier.

De plus, à la demande des bandes et en coopération avec divers services provinciaux et fédéraux, la Direction a organisé de brefs cours dans les réserves de Hel-Ground, Tobique et Kingsclear. Les Indiens de l'agence Miramichi, particulièrement la bande de Big-Cove, ont organisé des réunions régulières pour étudier différents aspects du développement communautaire, tels que la pêche, l'exploitation forestière, le jardinage, l'élevage des poules, les caisses populaires, les coopératives et les services de santé. Les comités sanitaires et scolaires sont tout à fait remarquables. Les associations foyer-école sont actives à Kingsclear et à Devon.

## **Encouragement à la compréhension**

L'attention du public a été attirée sur les Indiens par la presse et la télévision et les résultats en ont été généralement bienfaisants. Parmi les 150 personnes de différentes professions qui furent invitées à la conférence de la jeunesse à Fredericton pour y exprimer leurs points de vue et leurs avis sur l'étendue et le genre de services dont on a besoin et qui relèvent du ministère provincial de la Jeunesse nouvellement créé, se trouvaient quatre Indiens. On a créé dans la région de Fredericton une nouvelle fraternité indienne et non indienne pour encourager la bonne entente, l'acceptation et la bonne volonté entre Indiens et non Indiens. L'effectif des membres et l'exécutif sont composés en égales proportions d'Indiens et de non-Indiens.

Les écoles ont été fréquentées par 741 élèves, dont 137 suivaient des cours dans des classes non indiennes à compter du cours primaire jusqu'à la quatrième année de l'université. Dans ce dernier groupe, 36 étaient à l'école secondaire, 17 dans les écoles de formation professionnelle et trois à l'université. Un étudiant de Big-Cove a participé à un séminar des Nations Unies, qui a eu lieu à l'université Mount-Allison. On a construit des salles de classe additionnelles dans les réserves de Big-Cove et de Burnt-Church.

Dans le domaine des sports un club de balle de Tobique a gagné le tournoi local des Tout-Petits. Le club de hockey de l'école de Big-Cove a obtenu le championnat des écoles secondaires pour le comté de Kent.

## **NOUVELLE-ÉCOSSE**

La plupart des Indiens de la Nouvelle-Écosse habitent à quelque distance des régions industrielles et l'emploi constitue un problème majeur. La migration saisonnière vers l'État du Maine pour la récolte des pommes de terre et des petits fruits a continué. Il y eut des occasions d'emploi saisonnier également à l'aéroport international d'Halifax. La récolte des pommes de la vallée d'Annapolis a rapporté un certain revenu et les Indiens ont obtenu de l'emploi dans les villes et les villages à proximité des petites réserves. Un Indien, à Eskasoni, a obtenu des contrats pour plusieurs milliers de cordes de bois de pâte et a employé d'autres Indiens pour une période de deux mois. Cependant, les chutes de neige très abondantes ont nui considérablement au coupage durant tout l'hiver.

À Eskasoni, le réseau de distribution d'eau commencé en 1959 fut terminé au prix approximatif de \$112,000, dont \$50,000 payés à même le compte du fonds de bande. Les quatre milles de tuyau de 4" posés cette année le furent par des Indiens, sous la surveillance de la Direction. Une route fut poussée plus avant la partie boisée de la réserve. La province a poursuivi la reconstruction de la route provinciale à travers la réserve. La route de la réserve d'Afton fut également reconstruite, en profitant de l'équipement de ministère provincial de la Voirie. Un programme d'amélioration des rues de la réserve Sydney a commencé cette année et un vieux pont a été remplacé comme partie du programme des travaux d'hiver.

L'artisanat a continué à fournir de l'emploi en dehors des saisons. Les résidents de la réserve Millbrook, avec plusieurs débouchés situés sur la grande route d'Halifax, ont vendu la plus grande partie de leur production aux touristes. Cependant, les occasions de travaux d'hiver étaient rares.

### **Nouveaux projets de bien-être**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a adopté une nouvelle législation de bien-être et, pour la première fois, les Indiens devinrent admissibles à certains genres d'assistance sociale provinciale y compris les allocations aux mères. Les versements relatifs aux secours alimentaires furent faits par chèque, à toutes les bandes.

On a conclu des négociations pour obtenir un lot boisé pour la réserve Fisher-Grant, grâce à l'achat d'un bloc de 100 acres, qui devait porter le nom de réserve Boat-Harbour. La Direction continue les négociations avec la province et deux compagnies privées, pour obtenir un lot boisé d'une bonne grandeur pour fins commerciales, à Eskasoni. On a terminé dans un certain nombre de réserves l'arpentage extérieur et pour les subdivisions, et les premiers certificats de possession dans cette province ont couvert les réserves de Sydney et d'Eskasoni. Les conseils de bande ont manifesté un désir accru de participer financièrement, économiquement et socialement à l'amélioration des réserves.

On a poursuivi les relevés de la main-d'oeuvre, comme partie d'un programme de placement. Un certain nombre de jeunes gens furent établis dans des emplois permanents en dehors des réserves, y compris deux qui furent aidés par une formation en cours d'emploi. Un jeune Indien fut amené au bureau régional afin d'acquérir de l'expérience de bureau pour de l'emploi futur. L'accent mis sur le placement a stimulé un désir de formation et le nombre de requérants pour obtenir la formation professionnelle a augmenté considérablement.

### **Éducation**

Dans le domaine de l'éducation, un accord fut conclu par lequel les enfants indiens de la bande de Chapel-Island à compter de la cinquième année en mon-

tant fréquentent l'Académie Johnston avec les enfants non indiens voisins. Une nouvelle école de deux salles de classe fut construite dans la réserve d'Eskasoni, Une salle de classe fut ajoutée dans la réserve de Whycomagh et un logement d'instituteur fut construit.

Un total de 862 élèves fréquentaient différentes écoles en Nouvelle-Écosse. Sur ce nombre, 728 étaient dans des écoles indiennes et 134 dans d'autres écoles allant de l'école primaire jusqu'à la quatrième année de l'université. Parmi ces derniers, 26 suivaient des cours de formation professionnelle. Un jeune homme a obtenu son B.A. et travaille maintenant pour le compte du gouvernement fédéral à Halifax. Une jeune fille a obtenu également son B.A. et étudie maintenant pour obtenir son B.A. en éducation, grâce à une bourse de la Direction. A part ceux qui suivent des cours réguliers de formation professionnelle, plusieurs résidents d'Eskasoni ont suivi des cours de charpenterie et de couture. Ces cours sont administrés par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

Encore une fois, cette année, en collaboration avec les ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et avec les Services de santé des Indiens, l'École indienne de folklore des Maritimes d'une semaine, a groupé 23 adultes représentant les bandes de toute la région. Neuf des étudiants furent élus comme membres du Conseil. Ce cours fournit aux étudiants les connaissances fondamentales d'un chef, grâce à des renseignements sur les différents services sociaux et disponibles, les aident à favoriser des améliorations sociales et économiques dans leurs réserves. La présence aujourd'hui de comités scolaires, de bien-être, de santé et autres dans les réserves est due à cette école de folklore et à celles qui l'ont précédée.

Le Département de l'extension de l'université Saint-François-Xavier a été très actif en matière d'éducation des adultes. Un cour d'une semaine fut tenu pour les délégués du Cap-Breton et l'université a complété ce cours, par des rencontres hebdomadaires dans les différentes réserves. On a mis l'accent sur l'amélioration sociale de la collectivité et l'on s'est efforcé d'effectuer des améliorations importantes au point de vue économique. Il est intéressant de noter qu'un Indien, bien qu'il soit maintenant dans une réserve dans les limites d'une ville, s'est joint à un groupe coopératif de construction de maisons et qu'il est en train de construire une maison en dehors de la réserve en vertu du Nova Scotia Housing Act.

Les Indiens de cette province se sont montrés actifs, encore une fois, dans le domaine des sports, et l'équipe de hockey d'Eskasoni a obtenu le championnat indien des Maritimes. Les petites ligues, les scouts et les guides ont continué leurs activités à Eskasoni.

## **ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD**

A l'exception de quelques familles, tous les Indiens de l'Île du Prince-Édouard habitent la réserve de l'Île Lennox. L'Île-réserve, qui est à environ un mille de l'île principale, est située dans la baie Malpèque et on peut l'atteindre par un bateau traversier du gouvernement.

Les occasions d'emploi dans la réserve sont limitées. Il n'existe pas de forêts et les principales sources locales de revenu sont la pêche aux huîtres, qui donne de l'emploi pendant trois mois de l'année, lorsque les jeunes huîtres sont ramassées des terrains publics et vendues à d'importants détenteurs de baux, ainsi que la fabrication de paniers. Un Indien exploite un bail pour la pêche aux huîtres depuis plusieurs années. La production d'articles d'artisanat qui se limite ordinairement à des paniers à pommes de terre d'un demi-boisseau et à des cerceaux pour la prise du homard, était légèrement inférieure à celle de l'année précédente : la production complète était évaluée à \$4,500. Certains membres de la réserve ont trouvé de l'emploi saisonnier dans l'État du Maine, alors que

d'autres étaient employés pour de courtes périodes de temps à la station de l'aviation à Summerside ou par des agriculteurs locaux.

On avait fondé de grands espoirs sur la culture des bleuets. Tout semblait indiquer que la récolte serait très bonne sur l'île Hog. Cette île de 350 acres fut brûlée l'été précédent, en vue de la culture des bleuets. Malheureusement, à l'époque de la récolte, tous les Indiens disponibles furent obligés de combattre un des pires feux de forêt dans l'histoire de l'île du Prince-Édouard. Cette réserve a souffert de grandes pertes, alors que l'approvisionnement en fait de bois combustible était déjà bien pauvre; les deux tiers de la réserve furent brûlés. Il en est résulté que la plus grande partie de l'excellente récolte de bleuets fut perdue à cause du manque de récolteurs.

On a commencé à travailler à l'installation d'un système domestique d'approvisionnement d'eau qui doit étendre à tous les résidents les services actuellement disponibles au centre administratif. On a satisfait à toutes les demandes de logement des Indiens. La Direction a contribué des matériaux pour la réparation des maisons, alors que les propriétaires individuels ont fait le travail.

La migration vers les régions industrielles du Maine égale l'accroissement annuel des membres de la bande, qui est approximativement de 4 p. 100. Le niveau de santé est élevé. La Direction a continué à jouir de la collaboration du ministère provincial et des agences catholiques de bien-être social dans les services qui s'occupent du bien-être de l'enfance.

Un total de 38 enfants ont fréquenté l'externat indien de la réserve de l'Île Lennox. Cinq enfants de Morrelle et de Scotchfort fréquentent des écoles non indiennes, deux sont dans une école de formation professionnelle et une fille est dans sa deuxième année de cours universitaire, qui la prépare à un B. Sc. comme infirmière. Cette dernière étudiante a reçu une bourse de la Direction.

Le programme de lecture, programme de recherches et d'expérimentations, a continué. Il est intéressant de remarquer que l'Île Lennox est une des quelques réserves des Maritimes où les enfants qui viennent à l'école pour la première fois sont capables de parler l'anglais.

Une équipe active de hockey est entrée en concurrence avec la Nouvelle-Écosse pour le championnat indien des Maritimes. Charles Sark, de la réserve de l'Île Lennox, fut le gagnant régional de la médaille Tom Longboat.

## Tableau 1

Le tableau ci-dessous donne le résultat du recensement ministériel des Indiens, par province, années 1949, 1954, 1959 et au 31 décembre 1960.

Province	1949	1954	1959	1960
Île du Prince-Édouard	273	272	341	343
Nouvelle-Écosse	2,641	3,002	3,561	3,630
Nouveau-Brunswick	2,139	2,629	3,183	3,280
Québec	15,970	17,574	20,453	21,154
Ontario	34,571	37,255	42,668	43,767
Manitoba	17,549	19,684	23,658	24,608
Saskatchewan	16,308	18,750	23,280	24,278
Alberta	13,805	15,715	19,287	20,053
Colombie-Britannique	27,936	31,086	36,229	37,375
Territoire du Yukon	1,443	1,568	1,868	1,923
Territoires du Nord-Ouest	3,772	4,023	4,598	4,758
TOTAL	136,407	151,558	179,126	185,169

## Tableau 2

**Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province, année terminée le 31 mars 1961**

Province	Nombre de bandes	Nombre de réserves	Superficie totale en acres
Île du Prince-Édouard	1	4	2,741
Nouvelle-Écosse	11	43	25,352
Nouveau-Brunswick	15	23	37,565
Québec	41	26	179,016
Ontario	111	163	1,555,797
Manitoba	50	107	524,241
Saskatchewan	67	120	1,205,538
Alberta	41	87	1,545,985
Colombie-Britannique	195	1,619	818,196
Territoires du Nord-Ouest	15	10	1,924
Territoire du Yukon	15	15	3,535
TOTAL	562	2,217	5,899,890



**Tableau 3****État des dépenses, 1960 - 1961**

Province	Administration	Agences indiennes	Réserves et fonds de fiducie	Bien-être	Développement économique	Éducation	Annuités statutaires aux Indiens	Total
Nouvelle-Écosse	5,730.00	177,582.08	306.46	481,415.48	24,064.53	596,679.36	...	1,285,777.91
Île du Prince-Édouard	...	29,464.35	2,039.04	21,808.43	1,435.15	14,869.52,	...	69,616.49
Nouveau-Brunswick	2,650.30	158,683.16	3,887.33	265,094.06	1,696.87	145,949.33	...	577,961.05
Québec	5,639.31	503,045.83	1,170.83	1,252,220.64	85,406.27	2,695,116.83	1,024.00	4,543,623.71
Ontario	13,261.13	1,143,058.67	24,840.91	1,682,610.91	242,993.27	4,727,478.76	33,726.00	7,867,969.65
Manitoba	12,518.74	715,929.42	1,601.04	1,491,774.55	226,248.88	3,775,983.75	126,957.00	6,351,013.38
Saskatchewan	43,435.83	671,157.15	5,036.20	1,794,700.51	187,817.17	4,118,821.94	129,124.00	6,950,092.80
Alberta	13,170.23	760,159.51	19,354.36	806,099.44	97,088.04	4,057,260.49	106,920.00	5,860,052.07
Colombie-Britannique	69,233.72	993,951.48	63,410.39	1,964,595.94	104,446.77	6,113,282.48	3,640.00	9,312,560.78
Territoires du Nord-Ouest	...	176,111.99	2,915.06	322,927.55	50,097.55	469.85	26,695.00	579,217.00
Yukon	...	10,193.64	...	175,024.25	10,229.60	893,722.25	...	1,089,169.74
Administration centrale et divers	551,548.68	209,085.93	265,215.01	111,310.48	78,076.98	607,225.60	18,010.00	1,840,472.68
Octroi destiné à fournir des services additionnels aux Indiens de la Colombie-Britannique	...	99,856.59	...	...	...	...	...	99,856.59
<b>TOTAL</b>	<b>717,187.94</b>	<b>5,648,279.80</b>	<b>389,776.63</b>	<b>10,369,582.24</b>	<b>1,109,601.08</b>	<b>27,746,860.16</b>	<b>446,096.00</b>	<b>46,427,383.85</b>

**Tableau 4****Montants avancés sur des prêts de la caisse renouvelable aux Indiens, approuvés en vertu de l'article 69 de la Loi sur, les Indiens, et remboursements, par province, année financière terminée le 31 mars 1961**

A recouvrer, au 31 mars 1960	...	461,857.23
Montants avancés 1960-1961	...	...
Yukon	\$380.49	...
Colombie-Britannique	6,516.04	...
Alberta	372.00	...

Saskatchewan	45,320.50	...
Manitoba	40,361.08	...
Ontario	40,241.28	...
Québec	2,600.00	...
Nouveau-Brunswick	2,700.00	...
Nouvelle-Écosse	3,097.00	...
Île du Prince Édouard	...	...
...	...	\$141,588.39
...	...	603,445.62
Remboursements 1960 - 1961	...	...
Yukon	33.69	...
Colombie-Britannique	15,477.13	...
Alberta	1,185.85	...
Saskatchewan	43,405.30	...
Manitoba	8,237.97	...
Ontario	24,924.67	...
Québec	4,477.14	...
Nouveau-Brunswick	1,541.24	...
Nouvelle-Écosse	6,225.28	...
Île du Prince-Édouard	...	...
...	...	\$105,508.27
...	...	\$497,937.35

En plus des paiements susmentionnés sur le capital, \$16,247.24 ont été payés en intérêts, par les Indiens, et crédités au revenu ordinaire - « Revenu sur les placements ».

**Tableau 5****Fonds des bandes indiennes-États : recettes et déboursements pour l'année terminée le 31 mars 1961**

COMPTE DE CAPITAL	...	...
...	Recettes	Déboursements
Agriculture	\$6,145.88	\$141,931.72
Administration des biens des bandes	29,029.10	455,323.43
Versements en espèces et titres d'attribution	...	...
Répartition d'espèces	...	554,938.58
Émancipation	...	143,910.94
Parts des Indiens transférés	42,291.51	67,974.65
Administration des réserves	...	35,832.12
Événements sociaux	...	16,846.25
Prêts des bandes	44,554.12	52,959.79
Logements	119,187.16	803,406.34
Puits	...	48,927.09
Routes et ponts	32,905.24	243,518.46
Terrain	328,732.62	98,471.05
Droits sur le gravier	93,856.31	...
Ventes de bois et produits de la coupe	11,735.90	...
Redevances sur le pétrole	604,490.60	...
Boni sur le pétrole	183,197.78	...
Droits de coupe	705,108.98	...
Divers	110,581.51	39,933.24
...	2,311,816.71	2,703,973.56
Solde au 1er avril 1960	24,247,514.29	...
Solde au 1er mars 1961	...	23,855,357.44
...	\$26,559,331.00	\$26,559,331.00
COMPTE DE REVENU	...	...
...	Recettes	Déboursements
Agriculture	\$248,594.15	767,121.89
Administration des biens des bandes	15,466.70	\$338,865.94
Versements en espèces et titres d'attribution	...	...
Répartition d'espèces	...	1,086,977.99
Communications	...	3,284.05
Émancipation	...	18,816.21
Pension	...	23,759.00
Parts des Indiens transférés	7,661.43	11,273.05
Annuité	...	14,817.90
Éducation	...	39,457.05

Frais médicaux	...	51,537.96
Secours	14,817.15	677,783.64
Administration des réserves	...	43,368.60
Traitements	...	198,179.13
Événements sociaux	...	42,307.51
Intérêt payé par le gouvernement	1,340,219.67	...
Logements	43,133.70	663,269.33
Puits	...	47,336.29
Routes et ponts	75,272.88	282,404.47
Loyers, pétrole	581,575.15	...
Autres loyers	1,262,730.23	...
Intérêt sur les prêts aux bandes	8,139.99	...
Terrain	239,116.65	5,971.80
Divers	507,616.17	236,673.31
...	4,344,343.87	4,553,205.12
Solde au 1er avril 1960	3,711,800.89	...
Solde au 1er mars 1961	...	3,502,939.64
...	8,056,144.76	8,056,144.76

<b>Amendes - Loi sur les Indiens - États : recettes et déboursements pour l'année terminée le 31 mars 1961</b>		
Solde au 1er avril 1960	\$613,564.18	
Recettes	81,632.83	
...	695,197.01	
Déboursements	37,815.39	
Solde au 31 mars 1961	\$657,381.62	
<b>Comptes des successions des bandes - États : recettes et déboursements pour l'année terminée le 31 mars 1961</b>		
Solde au 1er, avril 1960	\$501,274.63	
Recettes	402,806.75	
...	904,081.38	
Déboursements	437,705.76	
Solde au 31 mars 1961	466,375.62	
<b>Comptes d'épargne des Indiens-États : recettes et déboursements pour l'année terminée le 31 mars 1961</b>		
Solde au 1er avril 1960	\$336,797.60	
Recettes	83,586.18	
...	420,383.78	
Déboursements	109,843.70	
Solde au 31 mars 1961	\$310,540.08	
<b>Comptes spéciaux des Indiens-États : recettes et déboursements pour l'année terminée le 31 mars 1961</b>		...
...	Recettes	Déboursements
Réserves d'animaux à fourrure	\$311,903.99	\$351,560.43
Réserves de poisson	9,649.37	7,848.82
Artisanat	15,502.56	13,676.03
Lutte contre l'euphorbe feuillue à Cowessess	8,835.22	6,291.32
Champ de tir d'armes aériennes du Lac Primrose	235,941.95	238,760.80
Bande émancipée (Michel)	18,747.81	17,080.00
Héritiers absents ou disparus	3,105.70	294.94
Compte d'ordre :	...	...
Indemnité de terrain	84,261.78	122,801.39
Loyer	396,140.28	369,902.00
Divers	120,122.31	121,656.21
Divers	857.85	701.28
...	1,205,068.82	1,250,573.22
Solde au 1er avril 1960	426,384.28	...
Solde au 1er mars 1961	...	380,879.88
...	\$1,631,453.10	\$1,631,453.10

**Tableau 6****Éducation des Indiens-Total des dépenses 1960-1961**

...	Externats	Pensionnats	Dépenses générales	Total
Nouvelle-Écosse	291,686.34	152,129.64	...	443,815.98
Île du Prince-Édouard	14,869.52	...	...	14,869.52
Nouveau-Brunswick	145,955.33	...	...	145,955.33
Québec	1,114,427.67	1,287,994.56	...	2,402,422.23
Ontario	(x)2,105,630.92	(xx)1,833,145.23	...	3,938,776.15
Manitoba	1,381,031.12	2,223,364.33	...	3,604,395.45
Saskatchewan	1,944,814.83	1,843,361.07	...	3,788,175.90
Alberta	1,198,727.37	2,382,617.52	...	3,581,344.89
Colombie-Britannique	1,941,204.09	3,396,008.14	...	5,337,212.23
Yukon	6,463.62	887,222.92	...	893,686.54
Instruction et entretien des enfants indiens dans les écoles non indiennes et mixtes	...	...	2,833,870.87	2,833,870.87
Traitements et frais de déplacement	...	...	344,293.25	344,293.25
Manuels de classe et papeterie	249,121.55	153,196.99	...	402,318.54
Divers	*469.85	...	15,253.43	15,723.28
...	10,394,402.21	14,159,040.40	3,193,417.55	27,746,860.16

[\*Territoires du Nord-Ouest 469.85]

[(x)Bureau principal inclus dans l'item Ontario.]

[(xx)Bureau principal inclus dans l'item Ontario.]

NOTA : Voir manuels de classe et papeterie - Les montants individuels ont été déduits des montants globaux provinciaux.

**Tableau 7****Programme de construction de maisons 1960 - 1961 - Résultats par région**

Région	Commencées avant, terminées au cours de l'année financière	Commencées et terminées au cours de l'année financière	Commencées au cours de l'année financière et non terminées	Affectations du Bien-être	Contributions des fonds de bandes	Subventions L.T.A.C.	Contributions personnelles	Total des dépenses rapportées
Maritimes	2	26	7	84,165.75	...	5,841.75	7,000.00	97,007.50
Québec	19	117	14	302,795.96	13,155.00	5,202.88	63,335.00	384,488.84
Sud de l'Ontario	21	41	42	110,101.83	46,275.51	5,898.24	172,545.58	334,821.16
Nord de l'Ontario	9	102	27	251,310.88	54,055.04	3,895.00	43,575.00	352,835.92

Manitoba	33	126	17	276,149.58	16,009.36	2,080.40	56,179.00	350,418.34
Saskatchewan	12	248	31	361,898.76	152,729.05	...	66,326.09	580,953.90
Alberta	43	199	22	214,703.09	586,868.61	...	14,317.19	815,888.89
District de Mackenzie	24	12	19	138,543.84	...	...	14,900.00	153,443.84
C.-B. et Yukon	33	158	68	453,281.19	104,458.02	2,320.00	211,601.96	771,661.17
...	196	1,029	247	2,192,950.88	973,550.59	25,238.27	649,779.82	3,841,519.56

**Tableau 8**

**Nombre d'écoles indiennes du Gouvernement, classées selon le nombre de salles de classe régulières, par province, année terminée le 31 mars 1961**

**NOMBRE DE SALLES DE CLASSE**

Province	Genre d'écoles	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14	16	17	21	Nombre d'écoles	Nombre de salles de classe
Île du Prince-Édouard	Externats	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2
Nouvelle-Écosse	Externats	...	3	2	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	7	21
...	Pensionnats	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	5
Nouveau-Brunswick	Externats	...	3	2	2	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	23
Québec	Externats	...	6	5	3	3	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	20	68
...	Pensionnats	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	1	1	...	...	...	...	...	4	32
...	Saisonniers	...	5	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	7
Sud de l'Ontario	Externats	...	23	8	4	4	2	1	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	44	102
...	Pensionnats	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	6
Nord de l'Ontario	Externats	...	36	10	5	1	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	54	91
...	Pensionnats	...	...	...	1	1	2	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	6	31
...	Auberges	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	0
...	Hôpitaux	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2
...	Saisonniers	...	17	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17	17
Manitoba	Externats	...	35	23	10	2	2	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	73	135
...	Pensionnats	...	...	...	...	2	4	...	1	1	1	1	...	...	...	...	...	...	10	62
...	Auberges	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	0
Saskatchewan	Externats	...	30	25	12	3	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	71	133
...	Pensionnats	...	...	...	...	...	2	...	2	3	...	1	...	...	1	...	...	...	9	72
...	Hôpitaux	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1
Alberta	Externats	...	8	11	6	3	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	30	72
...	Pensionnats	...	...	1	...	2	3	2	2	...	...	1	...	1	...	...	1	1	14	111
...	Auberges	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	0
...	Hôpitaux	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	7
Colombie-Britannique	Externats	...	33	19	5	7	1	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	68	137
...	Pensionnats	...	...	...	...	...	3	3	1	1	...	1	...	1	...	...	...	...	10	70
...	Auberges	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	0
...	Hôpitaux	...	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	8
Yukon	Pensionnats	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	5
...	Auberges	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	0
<b>TOTAL</b>	...	6	200	110	50	31	25	13	9	7	1	7	3	2	1	1	1	1	468	1220



**Tableau 9**

**Pensionnaires fréquentant les cours d'internats indiens, par province, janvier 1961**

Province ou territoire	Nombre d'écoles	Inscription			Répartition selon le cours												Pourcentage de la fréquentation		
		Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12	...
...	...																		
Nouvelle-Écosse	1	56	64	120	13	12	18	15	15	15	10	10	12	...	...	...	...	97	
Québec	5	334	317	651	69	107	124	106	94	51	69	19	5	7	...	...	...	98	
Ontario	9	597	636	1,233	111	134	197	195	171	162	109	72	50	22	10	...	...	95	
Manitoba	10	674	683	1,357	80	173	186	201	184	149	122	102	60	37	37	19	7	96	
Saskatchewan	9	845	877	1,722	122	245	266	212	194	190	162	100	87	71	35	19	19	97	
Alberta	14	805	836	1,641	72	169	176	219	201	177	169	126	142	91	34	32	33	95	
Colombie-Britannique	11	1,022	1,012	2,034	13	304	261	262	280	269	224	191	136	76	18	...	...	96	
Yukon	1	73	76	149	...	62	24	33	30	...	...	...	...	...	...	...	...	96	
Total général	60	4,406	4,501	8,907	480	1,206	1,252	1,243	1,169	1,013	865	620	492	304	134	70	59	96	

**Tableau 10**

**Étudiants indiens fréquentant les écoles provinciales, privées et territoriales 1960 - 1961**

Classement	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-O.	Territoire du Yukon	Total
1er cours	...	5	...	58	206	107	192	109	509	328	26	1,540
2e cours	1	1	2	42	173	76	94	91	359	157	23	1,019
3e cours	1	6	2	90	167	67	119	93	336	165	18	1,064
4e cours	1	10	6	89	156	75	81	108	348	116	18	1,008
5e cours	1	7	19	91	192	63	66	84	313	95	36	967
6e cours	1	14	20	98	184	64	57	84	311	61	30	924
7e cours	...	8	23	87	170	70	53	86	378	34	22	931
8e cours	...	2	9	57	141	60	43	106	304	34	40	796
9e cours	...	20	16	50	293	44	78	91	276	8	28	904
10e cours	...	22	12	33	162	21	48	41	200	3	8	550
11e cours	...	6	7	22	93	16	22	27	143	2	5	343
12e cours	...	1	1	6	63	14	21	25	65	3	3	202
13e cours	...	...	...	...	15	...	...	...	7	...	...	22
Collège 1re année	...	1	...	7	2	3	2	1	9	...	...	25
Collège 2e année	1	3	1	5	2	...	3	1	3	...	...	19
Collège 3e année	...	1	1	3	2	...	1	...	1	...	...	9
Collège 4e année	...	1	1	...	2	...	...	...	...	...	...	4
Droit	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
Médecine	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	2
École normale	...	...	...	3	6	1	2	...	1	...	...	13
École des infirmières	...	2	...	1	5	2	3	3	2	...	...	18
Cours commercial	...	6	2	18	26	17	11	15	13	...	...	108
Métiers	2	18	14	69	63	31	12	4	12	...	...	225
Écoles d'aides-infirmières	...	...	...	4	3	1	4	3	8	...	...	23
Aveugles et sourds	...	...	1	2	12	9	3	1	3	...	...	31
Autres	...	...	...	9	39	5	2	8	11	...	...	74
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>134</b>	<b>137</b>	<b>845</b>	<b>2,178</b>	<b>746</b>	<b>917</b>	<b>981</b>	<b>3,613</b>	<b>1,006</b>	<b>257</b>	<b>10,822</b>

Inconnu	...	263	...	282	1,159	116	139	50	285	64	5	2,363
---------	-----	-----	-----	-----	-------	-----	-----	----	-----	----	---	-------

**Tableau 11**

**Nombre de professeurs chargés de la formation professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, par province, au 31 décembre 1960**

Province	Nombre de professeurs				Nombre d'élèves			
	Arts industriels		Enseignement ménager		Arts industriels		Enseignement ménager	
	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat
Île du Prince Édouard	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	0	2	0	2	17	131	28	132
Nouveau-Brunswick	0	0	0	3	0	0	0	111
Québec	3	3	5	4	132	174	154	200
Ontario	7	5	6	5	215	344	206	243
Manitoba	7	3	9	5	347	153	478	150
Saskatchewan	9	2	9	3	397	80	459	101
Alberta	7	2	9	2	286	23	320	35
Colombie-Britannique	3	2	2	2	88	80	76	66
TOTAL	36	19	40	26	1,482	985	1,721	1,038
TOTAL GÉNÉRAL	55		66		2,467		2,759	

**Tableau 12**

**Inscription aux externats indiens, par province, au 1er janvier 1961**

Province	Nombre d'écoles	Pourcentage de la fréquentation 1959 - 60	Inscription			Répartition selon le cours										
			Garçon	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Île du Prince Édouard	1	84	20	18	38	6	9	6	2	4	1	4	4	2	...	...
Nouvelle-Écosse	7	84	293	314	607	100	105	86	67	73	65	48	47	16	...	...
Nouveau-Brunswick	9	84	308	296	604	81	98	94	108	72	64	36	37	14	...	...
Québec	20	92	916	900	1,816	213	366	318	275	218	180	153	81	12	...	...
Ontario	99	89	2,781	2,596	5,377	453	991	807	740	660	520	501	379	268	51	7
Manitoba	73	83	1,797	1,786	3,583	504	647	593	543	427	382	264	150	47	26	...
Saskatchewan	70	86	1,454	1,477	2,931	388	520	423	462	334	337	213	165	88	1	...
Alberta	30	89	694	702	1,396	111	267	227	215	191	173	132	65	15	...	...
Colombie-Britannique	68	88	1,807	1,670	3,477	370	718	603	480	390	332	295	171	118	...	...
TOTAL GLOBAL	377	87	10,070	9,759	19,829	2,226	3,721	3,157	2,892	2,369	2,054	1,646	1,099	580	78	7

[Ce tableau ne comprend pas l'inscription (1) de 1,263 non Indiens (2) de 393 élèves qui habitent des auberges.]

**Tableau 13****Pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens, par province, au 1er janvier 1961**

Province	Nombre d'écoles	Inscription			Répartition selon le cours									
		Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9
...	...													
Manitoba	1	23	26	49	8	9	10	12	5	1	1	3	...	...
Alberta	2	90	105	195	...	58	26	29	20	25	20	13	3	1
Colombie-Britannique	1	75	74	149	...	16	25	29	37	16	26	...	...	...
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>4</b>	<b>188</b>	<b>205</b>	<b>393</b>	<b>8</b>	<b>83</b>	<b>61</b>	<b>70</b>	<b>62</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

**Tableau 14****Pensionnaires d'internats fréquentant les écoles non indiennes, par province, ou territoire, 1960 - 1961**

Province ou Territoire	Nombre d'école	Répartition selon le cours												Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
...	...													
Québec	1	...	...	...	...	...	...	2	14	2	1	5	...	24
Ontario	3	...	...	3	22	24	41	42	29	26	9	3	...	199
Manitoba	4	...	12	17	19	27	22	51	43	51	29	24	12	307
Saskatchewan	1	...	...	2	3	1	1	9	14	22	16	7	9	84
Alberta	5	9	6	18	24	21	19	20	41	46	25	16	12	257
Colombie-Britannique	5	...	...	...	1	...	...	72	41	32	48	33	13	240
Yukon	2	...	...	...	...	29	23	19	40	16	4	2	1	134
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>40</b>	<b>69</b>	<b>102</b>	<b>106</b>	<b>215</b>	<b>222</b>	<b>195</b>	<b>132</b>	<b>90</b>	<b>47</b>	<b>1,245</b>

**Table 15****Externes fréquentant les pensionnats indiens, par province, au 1er janvier 1961**

Province	Nombre d'écoles	Inscription			Répartition selon le cours												
		Garçon	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
...	...																
Nouvelle-Écosse	1	...	1	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Québec	1	135	131	266	50	52	55	29	39	21	19	1	...	...	...	...	...
Ontario	3	6	9	15	1	1	77	2	2	...	1	1	...	...	...	...	...
Manitoba	4	160	163	323	37	79	54	42	42	31	22	5	11	...	...	...	...
Saskatchewan	7	79	85	164	19	23	30	18	12	33	15	12	2	...	...	...	...
Alberta	13	596	642	1,238	82	233	153	190	143	145	130	82	72	4	...	4	...
Colombie-Britannique	4	91	75	166	8	35	23	16	17	19	17	17	11	3	...	...	...
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>33</b>	<b>1,067</b>	<b>1,106</b>	<b>2,173</b>	<b>197</b>	<b>424</b>	<b>322</b>	<b>297</b>	<b>255</b>	<b>249</b>	<b>204</b>	<b>118</b>	<b>96</b>	<b>7</b>	<b>...</b>	<b>4</b>	<b>...</b>



Écoles saisonnières	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	698	698
Écoles d'hôpitaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	293	293
Écoles provinciales, privées et territoriales	...	1,540	1,019	1,064	1,008	967	924	931	796	904	550	343	202	22	438	114	...	10,822**
Total pour le Canada	2,911	6,974	5,811	5,566	4,863	4,325	3,686	2,784	1,967	1,294	691	417	261	22	438	114	991	43,115***

[\*Comprend 393 pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens.]

\*\*Ne comprend pas 2,363 élèves dont le classement est inconnu.]

\*\*\*Ne comprend pas 1,263 non-Indiens fréquentant les écoles indiennes.]



**Tableau 19****Pensionnaires d'internats indiens, classés selon le culte, par province ou territoire, 1960 - 1961**

Église	Pensionnats et auberges									Inscription		
	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total	Garçon	Filles	Total
Église anglicane	...	1	4	1	2	4	2	1	15	1,192	1,151	2,343
Église presbytérienne	...	...	1	1	...	...	...	...	2	158	157	315
Église catholique romaine	1	4	5	7	7	11	8	1	44	3,346	3,526	6,872
Église-Unie	...	...	...	3	...	2	1	...	6	461	467	928
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>67*</b>	<b>5,157</b>	<b>5,301</b>	<b>10,458**</b>
Auberge du Gouvernement fédéral	...	...	...	...	...	...	...	1	1	47	40	87

[\*Comprend huit auberges et quatre pensionnats appartenant à une Église.]

[\*\*Comprend 393 pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens et 1,245 pensionnaires d'internats fréquentant les écoles provinciales et privées.]

**Tableau 20****Détail de l'inscription dans les écoles indiennes, par province ou territoire, 1960 - 1961**

Province ou territoire	Externats	Écoles saisonnières	Écoles d'hôpitaux	Pensionnaires d'internats aux externats indiens	Total Externats	Externes aux pensionnats indiens	Pensionnaires aux pensionnats indiens	Total Pensionnats	Total Écoles non indiennes	Total Toutes les écoles
Île du Prince Édouard	38	...	...	...	38	...	...	...	8	46
Nouvelle-Écosse	607	...	...	...	607	1	120	121	134	862
Nouveau-Brunswick	604	...	...	...	604	...	...	...	137	741
Québec	1,816	286	...	...	2,102	266	651	917	845	3,864
Ontario	5,377	412	21	...	5,810	15	1,233	1,248	2,178	9,236
Manitoba	3,583	...	...	49	3,632	323	1,357	1,680	746	6,058
Saskatchewan	2,931	...	11	...	2,942	164	1,722	1,886	917	5,745
Alberta	1,396	...	134	195	1,725	1,238	1,641	2,879	981	5,585
Colombie-Britannique	3,477	...	127	149	3,753	166	2,034	2,200	3,613	9,566
Yukon	...	...	...	...	...	...	149	149	257	406
Territoires du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	1,006	1,006

TOTAL POUR LE CANADA	19,829	698	293	393	21,213	2,173	8,907	11,080	10,822**	43,115*
----------------------------	--------	-----	-----	-----	--------	-------	-------	--------	----------	---------

[\*Ne comprend pas 1,263 élèves non indiens fréquentant les écoles indiennes.]

\*\*Ne comprend pas 2,363 élèves censés être inscrits aux écoles non indiennes au sujet desquels on ne possède aucun renseignement.]